

Panorama de la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes

n° 11

Octobre 2023



Coordination

Direction Générale de l'Institut
national de la statistique et des
études économiques –
Département de l'Action Régionale

Directeur de la publication

Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef

Thierry Geay
Annelise Robert

Auteurs

Département de l'Action Régionale :
Mathilde Gerardin

Pôle Conseil Expertise Mutualisé :
Armelle Bolusset
Geneviève Burel
Pierre-Olivier Lemaire
Jean-François Thillet
Vincent Vallès

Service Études et Diffusion Auvergne-Rhône-Alpes :
Aline Labosse
Florence Léger
Christelle Thouilleux

Contact presse

Jordan Staad
04 78 63 26 96 – 06 12 17 21 23
dr69-sed-conseil-media@insee.fr

Contact Commissaire à la lutte contre la pauvreté

Cecilie CRISTIA LEROY
Commissaire à la lutte contre la pauvreté
cecilie.cristia-leroy@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr

Éditeur

Institut national de la statistique et
des études économiques
88 avenue Verdier,
92541 MONTROUGE CEDEX
www.insee.fr

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

© Insee 2023

En collaboration avec la Commissaire à la lutte contre la
pauvreté auprès de la Préfète de la Région Auvergne-Rhône-
Alpes

Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prolonge la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (SNPLP) conduite depuis 2018. Cet engagement renouvelé de l'État se concrétisera en quatre axes déclinés aux niveaux national et local :

- l'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté et agir dès la petite enfance ;
- la sortie de la pauvreté par le travail ;
- la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers ;
- ainsi que la construction du volet solidaire de la transition écologique.

La SNPLP avait mis en place une gouvernance territoriale partagée de la lutte contre la pauvreté au moyen d'une contractualisation entre l'État et les collectivités (départements et métropoles). Le Pacte des Solidarités renouvelle cette dynamique partenariale en associant de nouveaux acteurs et en s'adaptant mieux aux besoins locaux avec la volonté de s'appuyer, dans chaque territoire, sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proche de la précarité.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions sociales, le ministère des solidarités s'est associé à l'Insee pour publier, dans chaque région, un panorama des situations de pauvreté. Inspiré d'une méthodologie développée en Normandie, il servira de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et des associations : les pactes locaux des solidarités.

Plusieurs caractéristiques les rendent particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques de pauvreté et pour la mise en place d'actions partenariales entre tous les organismes qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionales, départementales et locales au niveau des EPCI, permettant un maillage fin dans l'analyse et la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre l'enchevêtrement des problématiques qui affectent les personnes pauvres, une analyse novatrice autour de six profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale des différents facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés de ces publics : insertion professionnelle, mobilité, logement, accès aux soins et aux services, formation, offre de garde d'enfants, etc. Cette démarche multidimensionnelle converge avec les quatre axes prioritaires du Pacte des Solidarités.

Afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'un travail partenarial entre la direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes et la Commissaire à la lutte contre la pauvreté placée auprès de la Préfète de région. Il permet notamment de mettre en avant le caractère fragilisant de vivre seul ou dans une famille monoparentale, d'avoir moins de trente ans et de ne pas avoir d'emploi.

**La Préfète de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**


Fabienne Buccio

**Le Directeur régional de l'Insee
Auvergne-Rhône-Alpes**


Jean-Philippe Grouthier

Synthèse

Environ un million de personnes vit sous le seuil de pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes, près d'un enfant ou jeune sur cinq, une famille monoparentale sur quatre... Qu'elle soit manifeste ou invisible, rurale ou urbaine, la pauvreté prend de multiples formes et appelle des réponses rapides et efficaces, au plus près de celles et ceux qui en sont victimes.

La présente publication s'appuie sur une analyse de la pauvreté monétaire qui permet de conduire les analyses statistiques de l'Insee au niveau régional et infrarégional. Dans cette approche, 12,7 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes se situe sous le seuil de pauvreté en 2020, proportion relativement stable au cours des dernières années. Parmi les treize régions de France métropolitaine, la région se classe comme la 3^e moins pauvre derrière les Pays de la Loire et la Bretagne. Toutefois, cela cache d'importantes disparités et les moyennes départementales et régionales ne sont pas suffisantes pour livrer une analyse des plus pertinente. L'Allier, la Loire et la Drôme sont les départements de la région les plus touchés. Certains EPCI de l'Ardèche peuvent atteindre 23 % de taux de pauvreté. À l'inverse, l'Isère, l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie font partie des départements les moins exposés au niveau de la moyenne départementale, même si on peut constater des taux de pauvreté élevés dans certains territoires infradépartementaux.

La pauvreté se concentre dans les métropoles (quatre habitants sur dix) et dans les espaces très peu denses de l'ouest et du sud de la région. Les ménages pauvres habitent presque aussi souvent en logement social qu'ils sont locataires du parc privé (35 %) ; 30 % sont propriétaires. Les ménages pauvres sont plus souvent propriétaires de leur logement en zone rurale (53 %).

Le taux de pauvreté varie inversement avec l'âge, les jeunes étant les plus touchés. La situation familiale est encore plus discriminante que l'âge : les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté, suivies des personnes seules. La pauvreté est aussi plus forte au sein des communes urbaines.

Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie d'un effet redistributif des prestations sociales permettant une réduction d'un tiers de la pauvreté, comme en France métropolitaine. Les prestations sociales constituent en effet, plus d'un tiers du revenu disponible (35 %), autant que les revenus d'activités (36 %). Cette structure est similaire à celle de l'Hexagone, avec des prestations sociales pesant néanmoins légèrement plus que les revenus d'activités.

La présente publication propose une analyse de la pauvreté monétaire selon six profils identifiés, représentatifs de la diversité de leurs situations face à l'emploi (insérés ou non dans l'emploi, retraités) et de leurs conditions de logement (propriétaire, locataire du parc social et privé) :

- Le profil des retraités pauvres se caractérise par une part importante de personnes seules. Le Cantal se démarque par une nette surreprésentation de ce profil ;
- Les travailleurs pauvres de la région se singularisent par de fortes charges familiales et sont plus nombreux en Savoie, en Haute-Savoie, dans l'Ain et dans l'Isère ;
- Le profil des jeunes non insérés dans l'emploi rassemble majoritairement des personnes seules, locataires du parc privé et résidant principalement dans les métropoles. Le Rhône, avec le poids de la Métropole de Lyon, est le département le plus touché par ce type de pauvreté ;
- Le profil des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement est composé de ménages relativement âgés et de davantage de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres de la région. Parmi les départements régionaux, c'est en Ardèche que l'on retrouve la plus forte concentration de ce profil ;
- Les ménages non insérés dans l'emploi et locataires du privé se retrouvent là où l'offre de logement social est faible. L'Ardèche concentre aussi plus ce profil que les autres départements de la région ;
- Enfin, les ménages non insérés, locataires du parc social, aux prestations sociales importantes, sont surreprésentés dans les QPV, en particulier dans le Rhône.

Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants : situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, logements inadaptés, situations familiales spécifiques, difficultés liées à la mobilité, à l'accès aux soins et aux services publics. Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité.

Sommaire

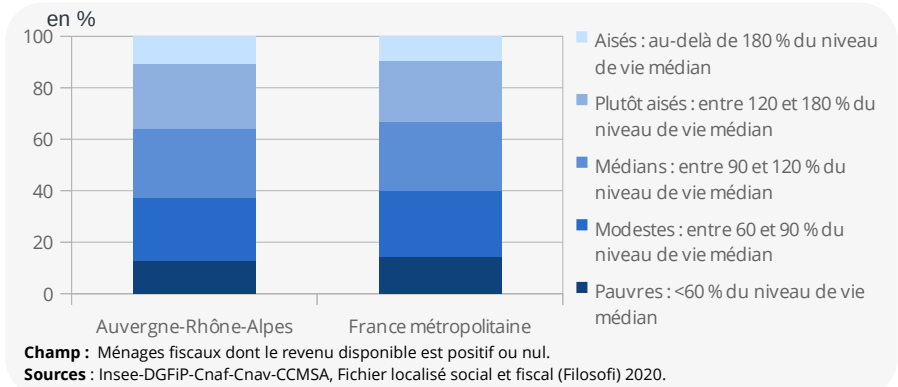
Avant-propos	3
Synthèse	4
Introduction : quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?	6
La pauvreté monétaire en Auvergne-Rhône-Alpes	8
La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques	14
Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires	22
Annexes : la pauvreté monétaire	
au sein des départements	51
au sein des métropoles	64
au sein des quartiers prioritaires de la ville	69
Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus	71

Quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?

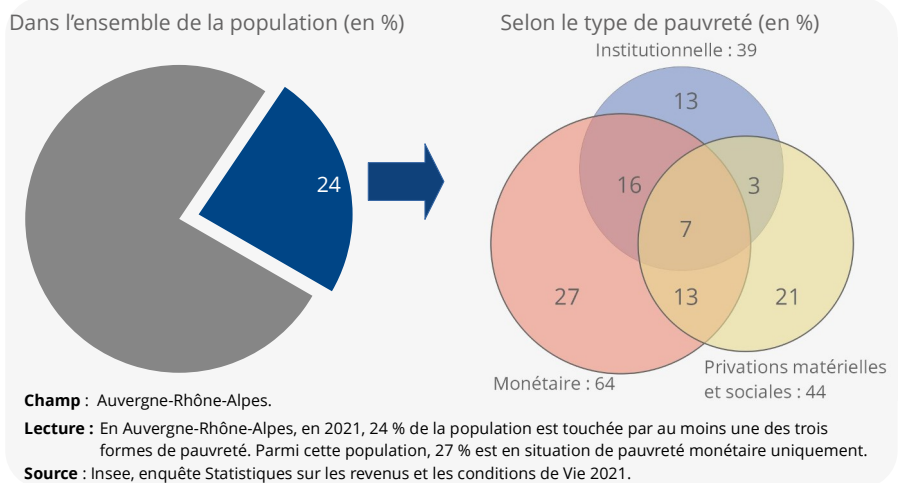
La pauvreté est un phénomène multidimensionnel : elle peut être assimilée à un défaut de « bien-être », à l'insatisfaction des besoins fondamentaux, à de faibles niveaux de revenus ou à une situation d'exclusion sociale. L'Union européenne privilégie une définition relative de la pauvreté. D'après la définition adoptée par le Conseil des ministres de l'UE du 19 décembre 1984, sont considérées comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel elles vivent ».

Pour mesurer la pauvreté, l'approche la plus fréquente est l'approche monétaire, selon laquelle, être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. **La pauvreté monétaire** est ainsi une mesure relative de la pauvreté. Un seuil à 60 % du **niveau de vie médian** est retenu au sein des pays de l'Union européenne. En France, en 2020, d'après le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi), ce seuil équivaut à un revenu disponible de 1 120 euros par mois par unité de consommation. Ce montant correspond par exemple à 1 120 euros pour une personne occupant seule son logement, à 1 680 euros pour un couple sans enfants, et 2 350 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. En 2020, 14,4 % des personnes de France métropolitaine sont pauvres d'après cette définition, et 12,7 % le sont en Auvergne-Rhône-Alpes ▶ **figure 1**. Au-dessus du seuil de pauvreté mais avec un niveau de vie inférieur à 90 % du niveau de vie médian, les personnes dites « modestes » représentent plus d'un quart de la population de France métropolitaine, une proportion proche de celle de la région (24,5 %). En haut de l'échelle, un peu moins d'une personne sur dix dans la population est qualifiée « d'aisée » en France métropolitaine, avec un niveau de vie supérieur à 180 % du niveau de vie médian.

▶ 1. Répartition de la population selon le niveau de vie



▶ 2. Part de la population concernée par au moins l'une des formes de pauvreté



En Auvergne-Rhône-Alpes, cette proportion s'établit à 10,7 %.

La pauvreté ne se limite pas à la seule dimension monétaire. Au niveau de l'Union européenne, l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) permet de mesurer les différentes dimensions de la pauvreté qui ne se recouvrent que partiellement. La population dite en situation de pauvreté institutionnelle, c'est-à-dire percevant un minimum social, ne correspond ainsi pas parfaitement à celle en situation de pauvreté monétaire, ni à celle qui connaît des privations matérielles et

sociales importantes, c'est-à-dire étant dans l'incapacité de couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur les treize considérées comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable. En Auvergne-Rhône-Alpes, 24 % de la population est touchée par au moins l'une de ces trois formes de pauvreté ▶ **figure 2**. Parmi ces personnes, 7 % cumulent à la fois des situations de pauvreté institutionnelle, monétaire et de privations matérielles et sociales.

Cette approche complète de la pauvreté n'est pas répliquable à l'échelle régionale

ou infrarégionale.

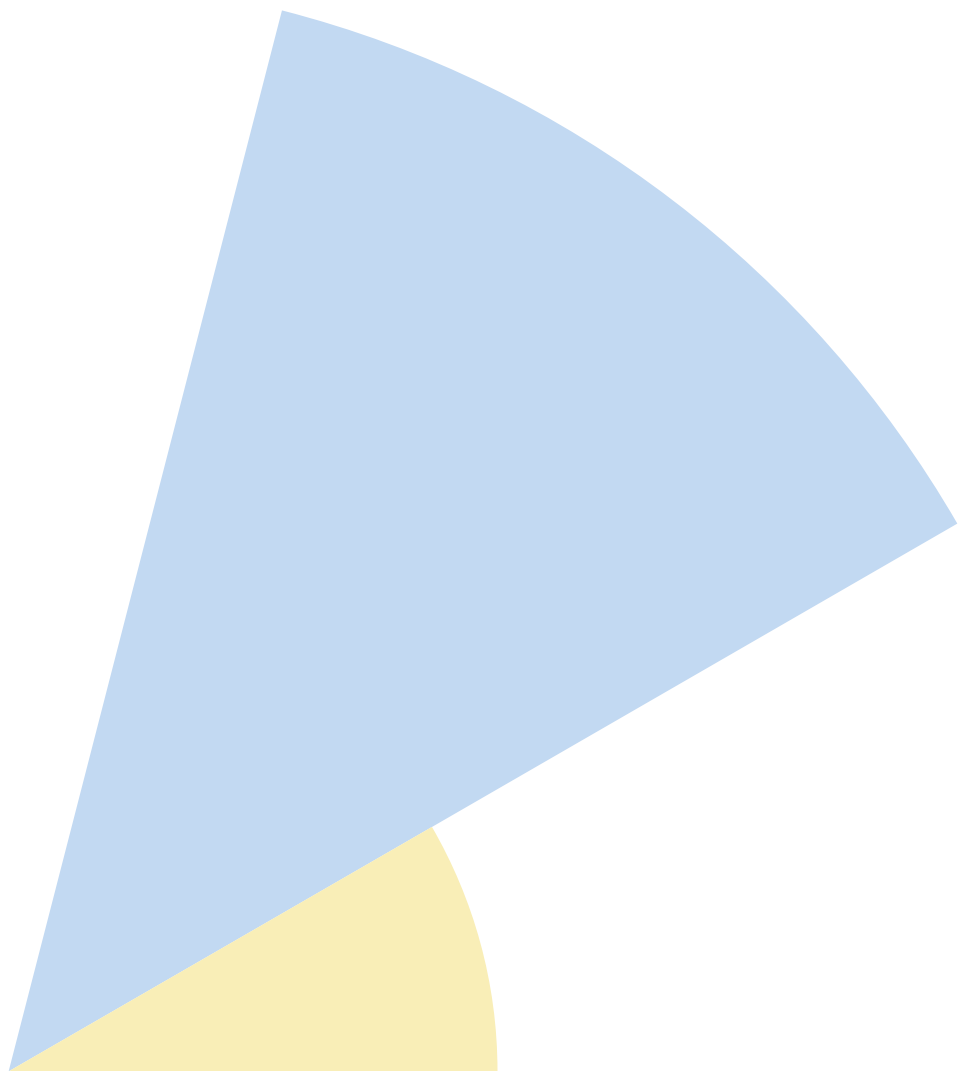
À un niveau territorial fin, la mise en place depuis 2012 du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) permet d'appréhender la pauvreté dans sa dimension monétaire. Ce dossier exploite la richesse de cette source afin de caractériser la pauvreté dans la région, jusqu'à l'échelle infracommunale, en s'appuyant notamment sur des informations socio-démographiques (âge, type de ménage, type de commune de résidence, etc.).

La diversité de situations pouvant correspondre à la pauvreté monétaire est ainsi décrite au travers de six profils socio-démographiques.

Par ailleurs, une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». L'analyse d'indicateurs caractérisant ces fragilités,

dont certains sont assez directement liés à la pauvreté (situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, etc.) et d'autres plus indépendants ou contextuels (difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, etc.), permet d'apporter un éclairage sur le cumul de difficultés que peuvent connaître les ménages résidant au sein des territoires concernés, notamment ceux en situation de pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire en Auvergne-Rhône-Alpes



Pauvreté monétaire en Auvergne-Rhône-Alpes : moins importante que dans l'Hexagone mais avec des disparités territoriales

La proportion des personnes en situation de pauvreté est un peu plus faible en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine, mais concerne tout de même un million de personnes ; les disparités départementales et territoriales sont nombreuses. L'Allier et la Loire ainsi que certaines zones de l'Ardèche et de la Drôme sont les plus touchés. Dans chaque classe d'âge, les habitants de la région sont moins exposés à la pauvreté que dans l'ensemble de la population française. Les familles monoparentales d'Auvergne-Rhône-Alpes sont, comme au niveau national, les plus concernées. Les résidents des communes urbaines sont nettement plus sujets à la pauvreté que ceux des communes rurales. Les plus isolées d'entre elles sont davantage concernées. Les revenus des ménages en situation de pauvreté sont caractérisés par la prépondérance des prestations sociales. Le système de redistribution permet de réduire de plus d'un tiers la part de ménages sous le seuil de pauvreté.

En 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes, 12,7 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de pauvreté monétaire, soit près d'un million de personnes. Ce seuil est fixé de façon conventionnelle à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. En 2020, il équivaut, selon la source Filosofi, à un revenu disponible (revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner) de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC). Ce dénombrement n'inclut que les « ménages fiscaux ordinaires ». Ainsi, il ne prend pas en compte certaines situations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme celles des résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.), qui représentent 2 % de la population recensée de la région, ou celle des sans-abris.

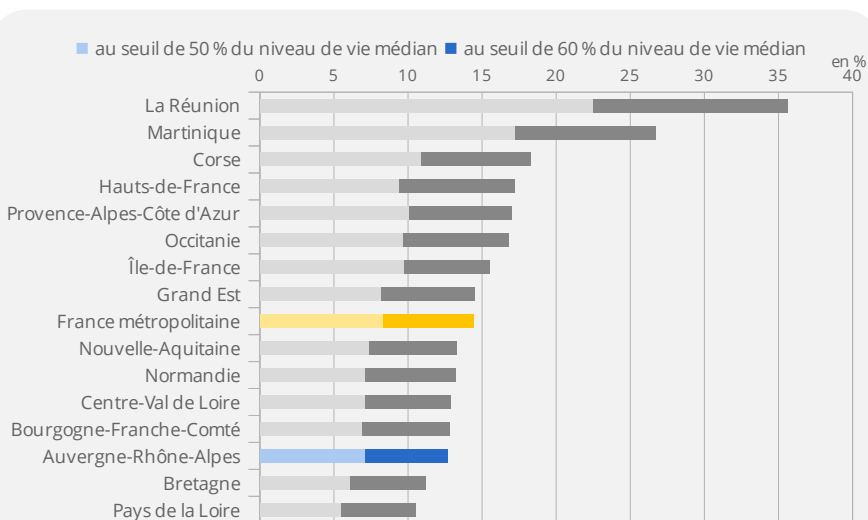
Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des régions métropolitaines où le taux de pauvreté est relativement modéré malgré des disparités territoriales importantes. Parmi les treize régions de France métropolitaine, elle se classe comme la 3^e moins pauvre ▶ **figure 1**. En 2020, son taux de pauvreté est 1,7 point de pourcentage moins élevé que celui de la France métropolitaine qui s'établit à 14,4 %.

Les situations de plus grande pauvreté peuvent être mises en évidence en fixant un seuil monétaire inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian, retenu usuellement. Au seuil de 50 %, le taux reste, pour Auvergne-Rhône-Alpes, au-dessous de la moyenne nationale : 7,1 % contre 8,3 % en France métropolitaine. Le classement des régions n'est pas réellement modifié. En France métropolitaine, Auvergne-Rhône-Alpes se positionne parmi celles

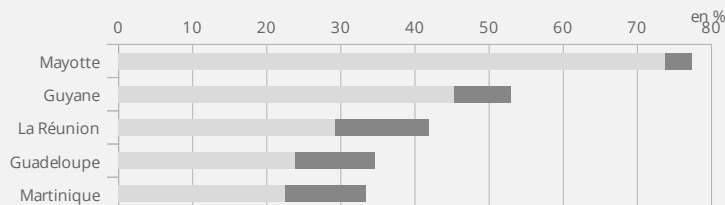
où le taux est le plus faible (8^e position par ordre décroissant). Le niveau de vie médian des personnes pauvres constitue un autre indicateur pour appréhender le degré de pauvreté : il s'établit en Auvergne-Rhône-Alpes à 10 820 euros annuels pour une personne seule, contre 10 740 pour la population en situation de pauvreté monétaire de l'ensemble de la France métropolitaine.

Ce niveau de vie médian des personnes pauvres est 2,1 fois inférieur à celui de l'ensemble de la population de la région (23 110 euros). Cinq régions ont un niveau de vie médian des personnes les plus pauvres inférieur à Auvergne-Rhône-Alpes, classant la région 6^e derrière Grand Est (10 780 euros), Occitanie (10 730), Corse (10 630), Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 600) et Île-de-France (10 340).

▶ 1. Taux de pauvreté monétaire selon le seuil, par région



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.



Source : Insee, Enquête Budget de famille 2017 (extension DOM).

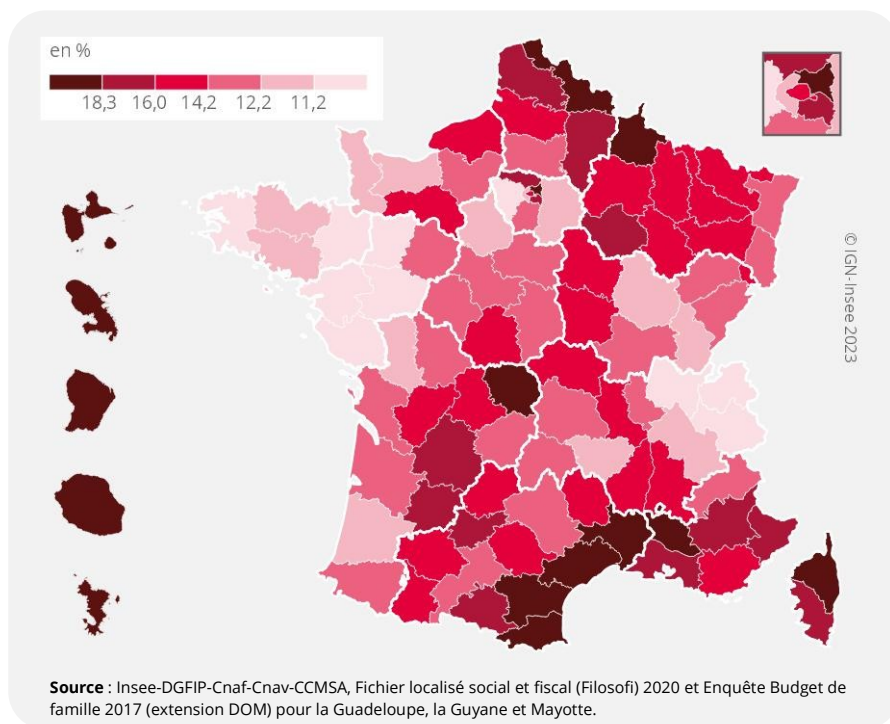
Note : Du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte n'ont pour l'instant pas pu être intégrées dans Filosofi. Pour pallier ce problème, l'enquête Budget de famille (BDF), réalisée par l'Insee dans tous les DOM en 2017, a été mobilisée. Elle permet notamment de calculer l'ensemble des indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires sur tous les DOM et de comparer ces territoires entre eux.

L'Allier et la Loire sont les départements les plus touchés par la pauvreté

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont notables ▶ **figure 2**. Cette dernière est plus marquée dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis, où plus d'un quart de la population vit sous le seuil de pauvreté, ainsi que dans les départements du pourtour méditerranéen et dans ceux du nord (taux de pauvreté compris entre 18,3 % et 20,7 %). À l'inverse, un quart des départements ont un taux de pauvreté inférieur à 12,2 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

Dans ce contexte, deux départements de la région, l'Allier (15,3 %) et la Loire (15,0 %), ont un taux de pauvreté supérieur à la moyenne métropolitaine. Ils se classent parmi le tiers des départements les plus touchés (respectivement en 31^e et 35^e position par ordre décroissant). La Drôme (14,4 %), l'Ardèche (14,3 %), le Rhône (14,1 %), le Cantal (13,2 %) et le Puy-de-Dôme (13,2 %) sont au milieu de ce classement. La Haute-Loire (11,9 %) occupe le 78^e rang. Les taux de pauvreté de l'Isère (11,3 %), de l'Ain (10,5 %), de la Savoie (10,3 %) et de la Haute-Savoie (9,4 %) sont parmi les 15 plus faibles des départements de France métropolitaine.

▶ 2. Taux de pauvreté monétaire, par département



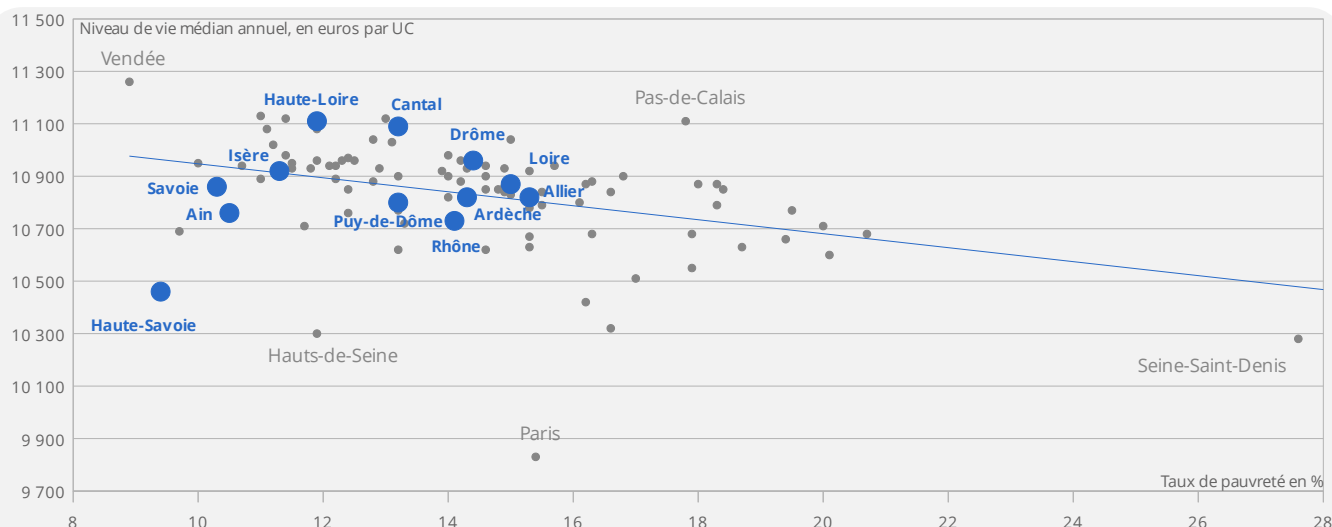
En Haute-Savoie, cohabitent faible taux de pauvreté et niveau de vie médian des personnes pauvres particulièrement bas

Dans les départements de la région comme ailleurs, un taux de pauvreté élevé s'accompagne le plus souvent d'un niveau de vie médian des personnes pauvres plus faible

▶ **figure 3**.

La Haute-Savoie, 2^e taux de pauvreté le plus bas de France, se démarque néanmoins par un niveau de vie médian des plus pauvres parmi les dix plus faibles de l'Hexagone (10 460 euros).

▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des ménages pauvres, par département



Lecture : Dans le Cantal, le taux de pauvreté est de 13,2 % et le niveau de vie médian des personnes pauvres est de 11 090 euros par UC. Sur l'ensemble des départements de France métropolitaine, on observe une relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres, matérialisée par la droite d'ajustement.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Familles monoparentales, personnes seules et jeunes sont les plus concernés par la pauvreté

Le taux de pauvreté varie de façon significative en fonction de l'âge. En effet, dans la région, il atteint 20,3 % pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans contre 8,8 % dans le cas où le référent est âgé de 75 ans ou plus **► figure 4.**

Toutefois, les habitants de la région sont, dans chaque classe d'âge, moins fréquemment touchés par la pauvreté que les résidents de France métropolitaine de la même tranche d'âge.

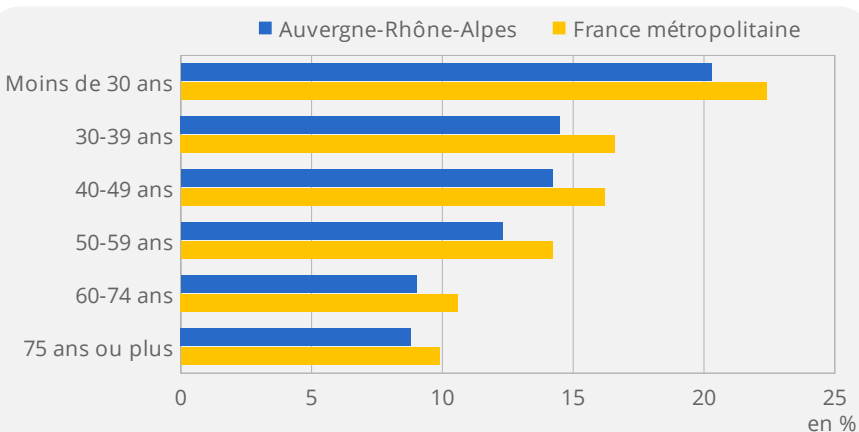
Les écarts sont plus marqués pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 40 ans, 2,1 points d'écart avec la moyenne nationale pour les moins de 30 ans et pour les 30-39 ans. Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des quatre régions de l'Hexagone où les jeunes sont moins fréquemment pauvres.

Indépendamment de l'âge, certaines catégories de ménages sont plus fréquemment confrontées à la pauvreté.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 25,7 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté **► figure 5.** Les membres des familles monoparentales apparaissent ainsi deux fois plus souvent pauvres que ceux de l'ensemble des ménages de la région (comme au niveau national). Après les familles monoparentales, ce sont les personnes vivant seules, hommes (17,8 %) ou femmes (16,6 %), qui sont les plus concernées par la pauvreté devant les couples avec enfant(s) (11,2 %) et ceux sans enfant (5,3 %).

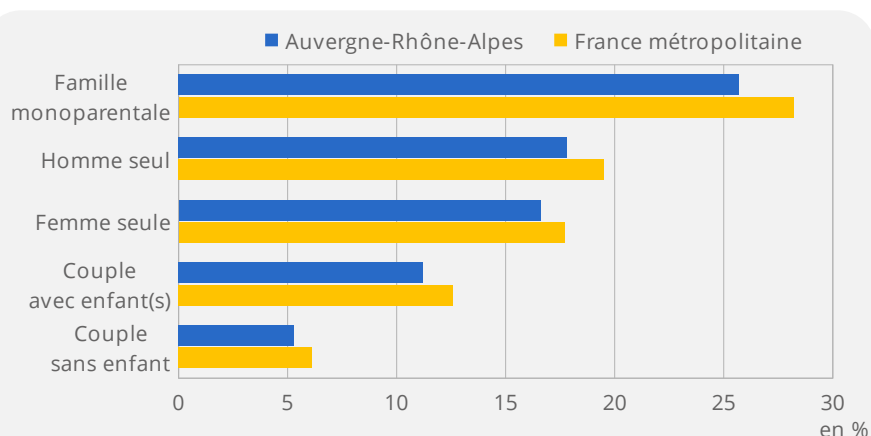
Dans la région, la population est moins exposée qu'au niveau métropolitain quel que soit le type de ménage auquel elle appartient. Les écarts avec la moyenne métropolitaine sont les plus marquées pour les membres des familles monoparentales.

► 4. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 5. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.
Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Le dispositif Filosofi s'appuie sur les entités « ménages » et ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des femmes d'une part et des hommes d'autre part. Par exemple, dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints. Néanmoins, les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (40,7 % en France métropolitaine) que les ménages composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (25,7 % en France métropolitaine). Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi les personnes en situation de pauvreté.

Une pauvreté accentuée au sein des communes urbaines

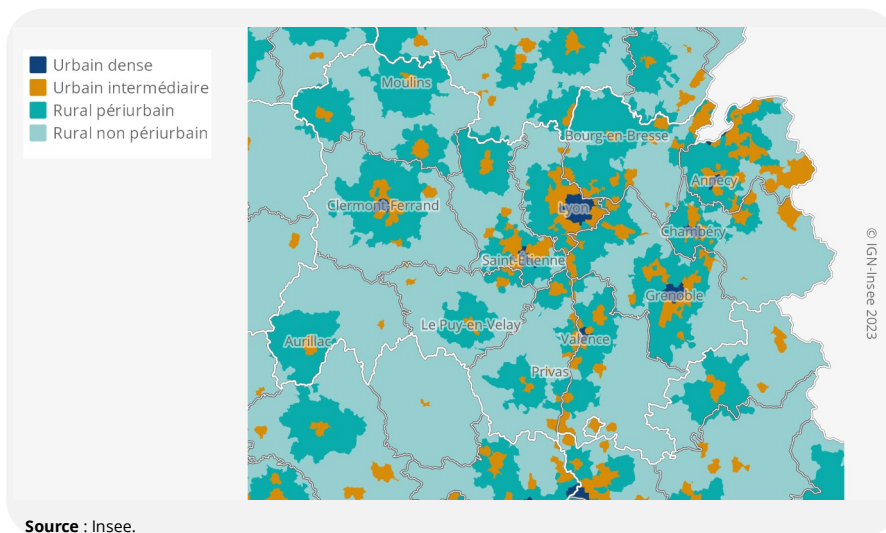
La grille communale de densité classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le croisement de cette grille avec les aires d'attraction des villes permet de distinguer quatre **types d'espace**, du plus urbain au plus rural ▶ **figure 6**.

La proportion de personnes pauvres diffère selon la densité du territoire dans lequel elles vivent. Elle est notamment plus forte dans les communes urbaines denses (comme Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand et quelques communes limitrophes), où elle touche 17,0 % de la population des ménages dans la région contre 18,1 % en France métropolitaine ▶ **figure 7**. Le taux de pauvreté est moins élevé au sein des ceintures urbaines, des centres urbains intermédiaires (comme Moulins, Aurillac ou Le Puy-en-Velay) et des communes urbaines de plus petite taille (comme Annonay, Thiers ou Privas). Il reste aussi en deçà du taux observé au plan national (12,2 % contre 13,8 % en France métropolitaine).

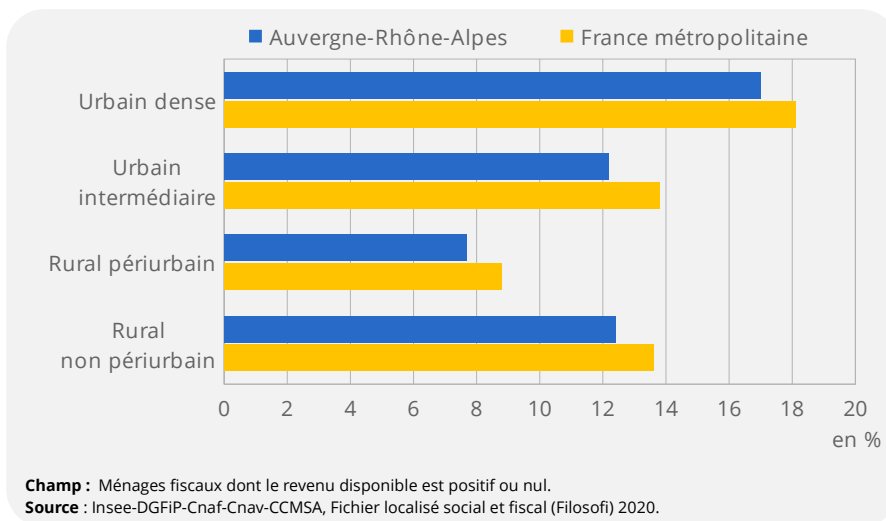
Les communes rurales sous influence d'un pôle, que l'on qualifie de « périurbaines », sont les moins touchées par la pauvreté (7,7 %). Dans les communes rurales non périurbaines, en général plus isolées, la population est davantage touchée par la pauvreté (12,4 %). Le taux de pauvreté pour les communes rurales, périurbaines ou non, reste dans la région d'un niveau nettement inférieur à celui observé dans les communes de même type au plan national (respectivement 8,8 % et 13,6 %).

Dans la région comme en France, les taux de pauvreté sont généralement plus élevés dans les métropoles que dans les communautés de communes avoisinantes ▶ **figure 8**. Éloignées des métropoles, les intercommunalités du Vivarais, du Diois et des Baronnies font partie des EPCI présentant des taux de pauvreté les plus élevés au niveau national.

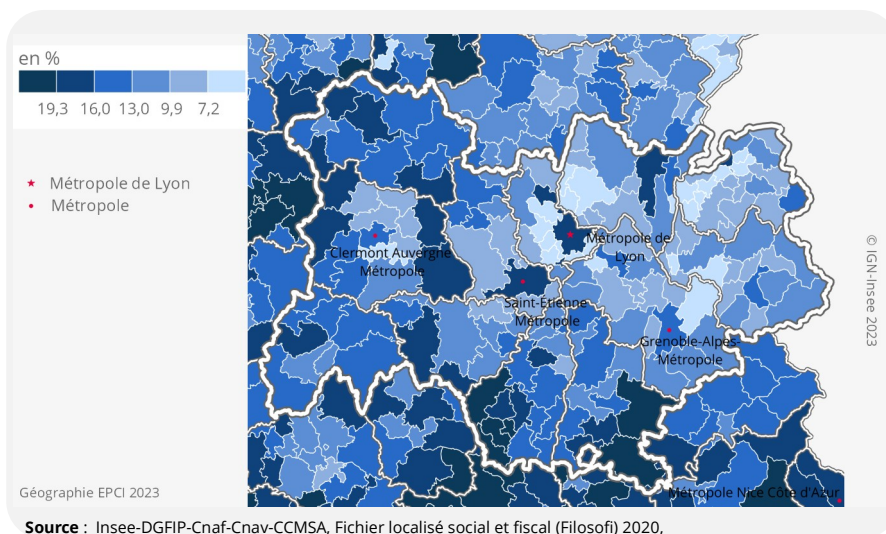
▶ 6. Approche fonctionnelle des espaces urbains et ruraux



▶ 7. Taux de pauvreté monétaire selon le type de commune



▶ 8. Taux de pauvreté monétaire, par EPCI



Les prestations sociales constituent plus d'un tiers des revenus des ménages en situation de pauvreté

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent, outre leur faible niveau, par une structure particulière.

Les prestations sociales constituent ainsi 35,0 % du revenu disponible des ménages sous le seuil de pauvreté, une part sept fois plus importante que pour l'ensemble des ménages (5,3 %)

► **figure 9.** Dans une région moins marquée par la pauvreté, ces parts sont moins élevées qu'en France métropolitaine (respectivement 36,8 % et 5,9 %). Au sein des prestations, le premier poste est celui des minima sociaux (15,7 %). Le reste se partage entre prestations logement (9,3 %) et familiales (10,0 %). En 2020, Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des régions métropolitaines où la part d'allocataires d'un des minima sociaux (AAH, ASS ou RSA socle) au sein de la population des 15 à 64 ans est la plus faible (6,8 % dans la région contre 8,3 % dans l'Hexagone). La part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population des 60 ans ou plus est quant à elle plus marquée (2,8 %, 7^e rang par ordre décroissant).

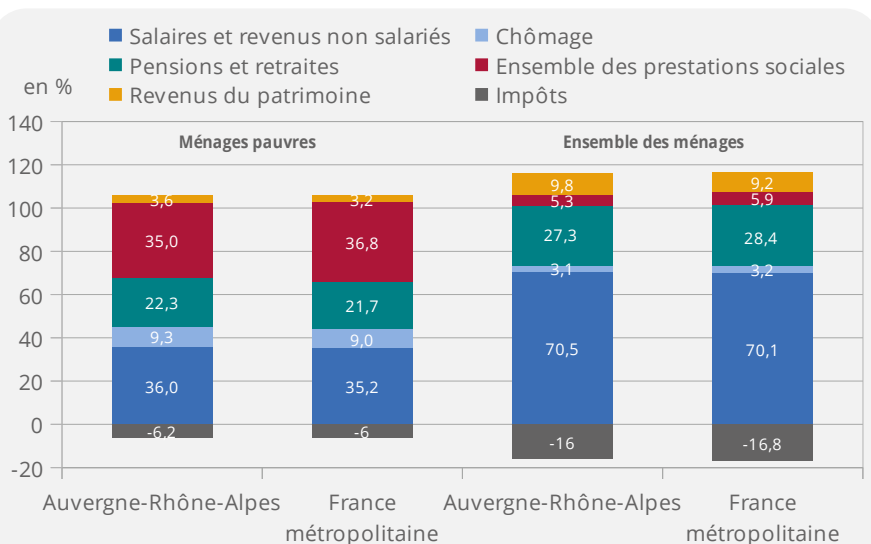
Les indemnités de chômage sont, elles aussi, plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 9,3 % du revenu disponible contre 3,1 % pour l'ensemble des ménages.

Les revenus d'activité, salariée ou non, composent une part équivalente aux prestations sociales dans le revenu disponible des ménages en situation de pauvreté (36,0 %). Cette part est néanmoins nettement inférieure à celle observée pour l'ensemble des ménages (70,5 %).

Les salaires et revenus non salariés constituent la principale source de revenus déclarés avant redistribution, mais l'activité professionnelle ne prémunit pas toujours de la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittentes ou à temps partiel, ou ceux simplement faiblement rémunérés.

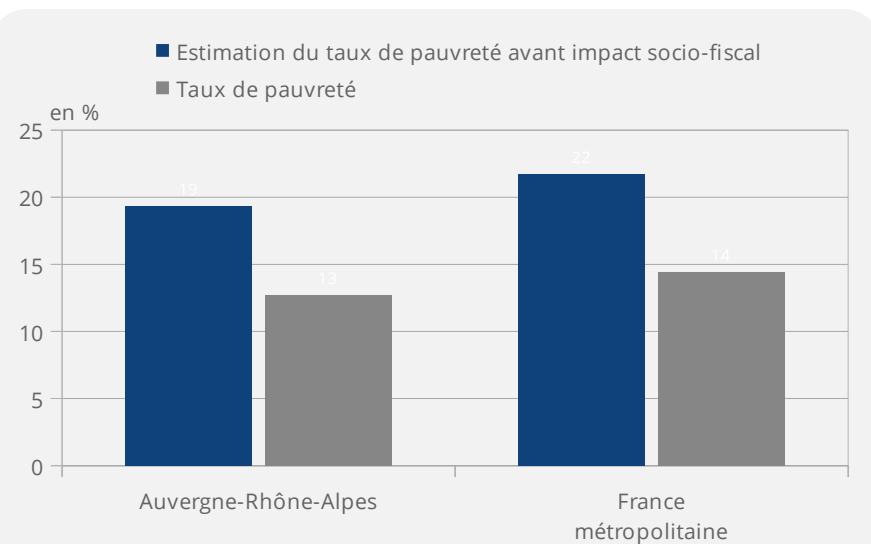
Les pensions, retraites et rentes, ne constituent que 22,3 % du revenu disponible des ménages pauvres. Enfin,

► 9. Décomposition du revenu disponible des ménages



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

► 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

les revenus du patrimoine comptent pour 3,6 % du revenu disponible contre 9,8 % pour l'ensemble des ménages.

Les mécanismes de redistribution atténuent la pauvreté

Les mécanismes de redistribution à l'échelle nationale (prélèvement d'impôts et versement de prestations sociales) permettent un transfert de revenus, dont une partie substantielle est dirigée vers les ménages pauvres. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté.

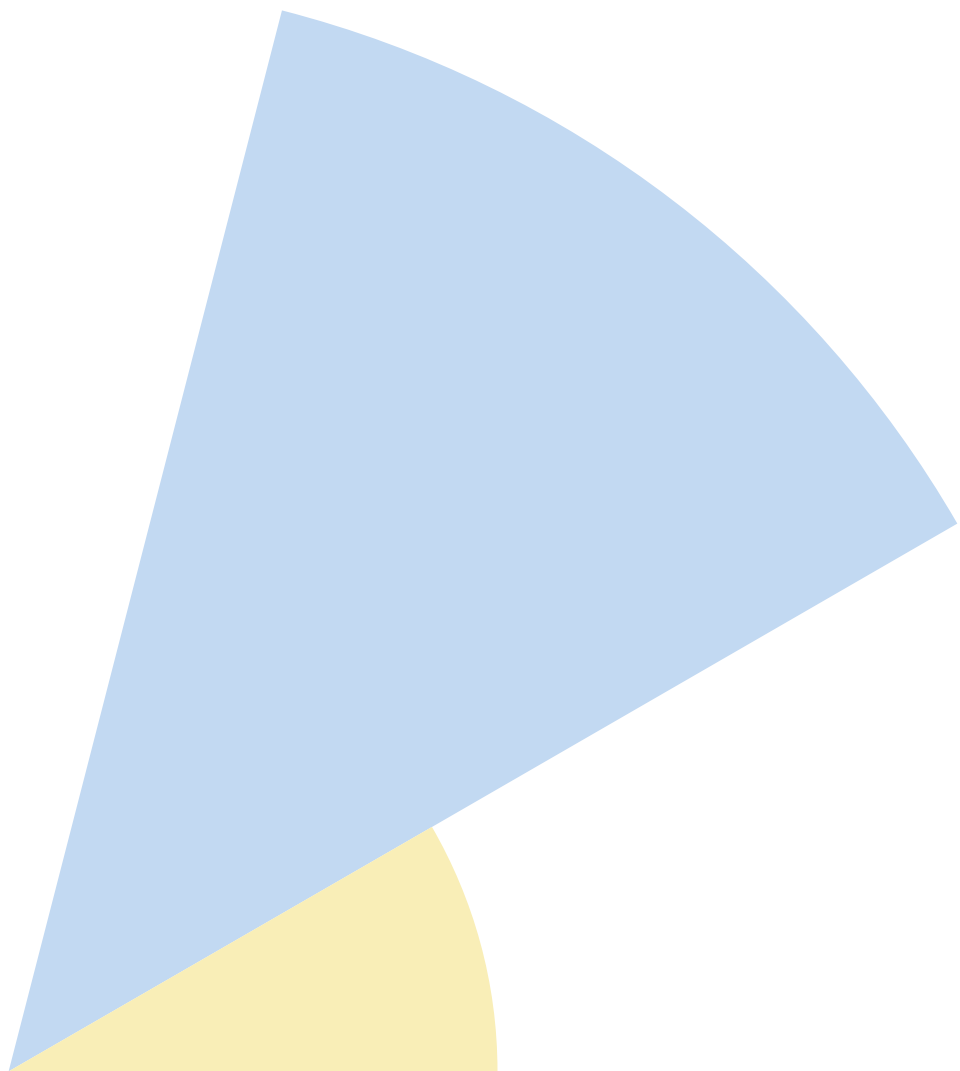
Ainsi, avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations

sociales perçues et des impôts directs payés, 19,3 % des ménages d'Auvergne-Rhône-Alpes pourraient être considérés comme pauvres ► **figure 10.**

Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une nette diminution du taux de pauvreté, de 6,6 points de pourcentage dans la région (-7,3 points en France métropolitaine).

Pour les départements de la région, cette baisse varie de 3,7 points de pourcentage en Haute-Savoie à près de 8 points dans la Loire et l'Allier.

La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

La pauvreté monétaire peut recouvrir des situations économiques et familiales diverses. Une classification des ménages en situation de pauvreté résidant en Auvergne-Rhône-Alpes permet d'identifier six profils représentatifs de la diversité de ces situations. Le premier profil regroupe les retraités quand le second rassemble des personnes en emploi. Les quatre profils suivants correspondent à des personnes non insérées dans l'emploi avec des caractéristiques spécifiques pour chacun : les moins de 30 ans, les propriétaires, les locataires du parc privé et ceux du parc social. Ces six profils se retrouvent de façon assez différenciée dans les EPCI d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc.

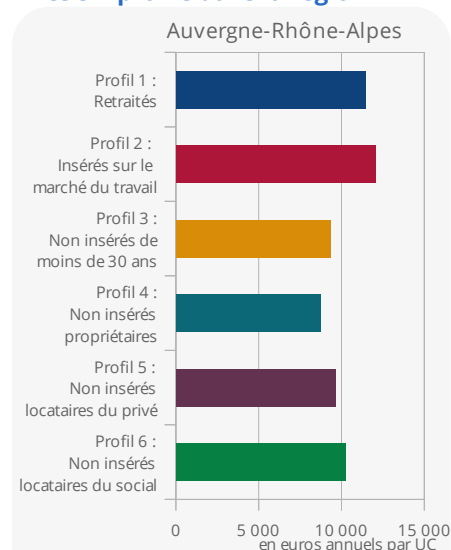
Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté a permis d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, le niveau de vie repose essentiellement sur les revenus d'activité, alors que pour d'autres, il s'agit de prestations sociales ; les profils définis correspondent aussi à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Auvergne-Rhône-Alpes, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 27,5 % des ménages pauvres, soit 18,5 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Le deuxième profil de ménages pauvres, que l'on qualifiera « d'insérés sur le marché du travail » (profil 2), correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi Smic par adulte. Cette catégorie représente 19,4 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (26,2 %) du fait de la présence de nombreuses familles avec enfants. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil 3, qui représente 11,5 % des ménages pauvres, est confronté à des situations spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 9,7 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 14,9 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 17,0 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent 48,1 % des enfants pauvres de la région.

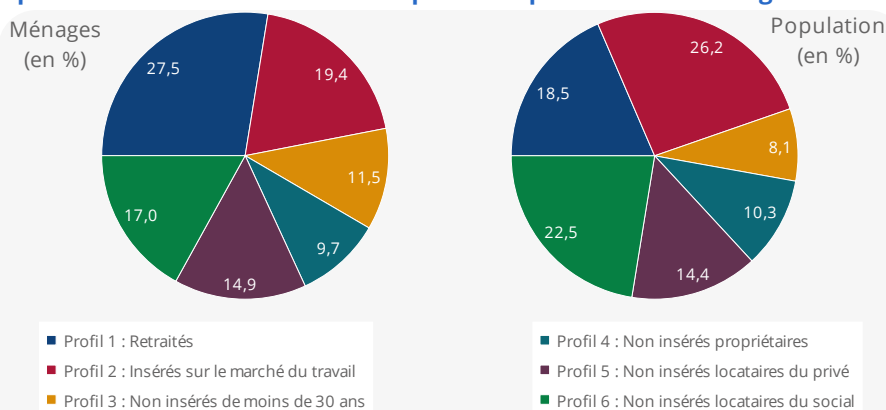
Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé (12 050 euros annuels) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (11 460 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 710 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100 %.
Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

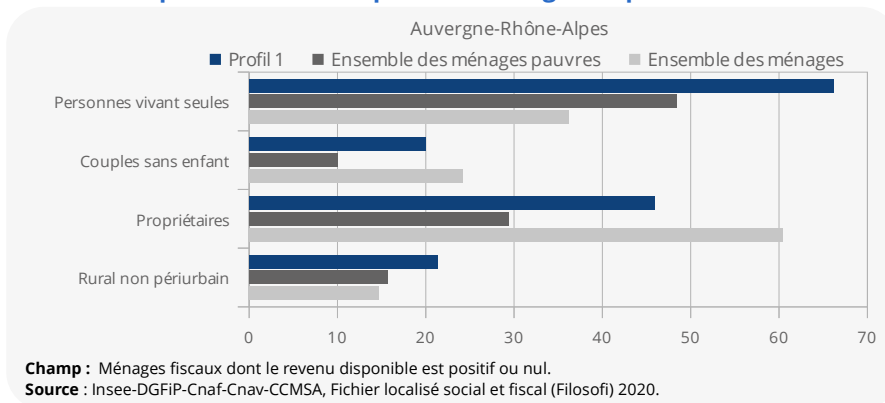
Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités, pour la majorité d'entre eux l'insertion sur le marché du travail n'est plus d'actualité. Les revenus disponibles de cette catégorie reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 80,9 % dans la région, et relativement peu sur les prestations sociales (autres que les retraites) en comparaison des autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules (66,2 % contre 48,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et des couples sans enfants (20,0 % contre 10,1 %) **► figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 27,5 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 18,5 % de la population pauvre.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement, ainsi que celle des ménages habitant une commune rurale non périurbaine, est plus élevée parmi les ménages appartenant à ce profil que dans l'ensemble des ménages pauvres de la région.

► 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



Au niveau national, ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif central (Creuse, Cantal) **► figure 2b**.

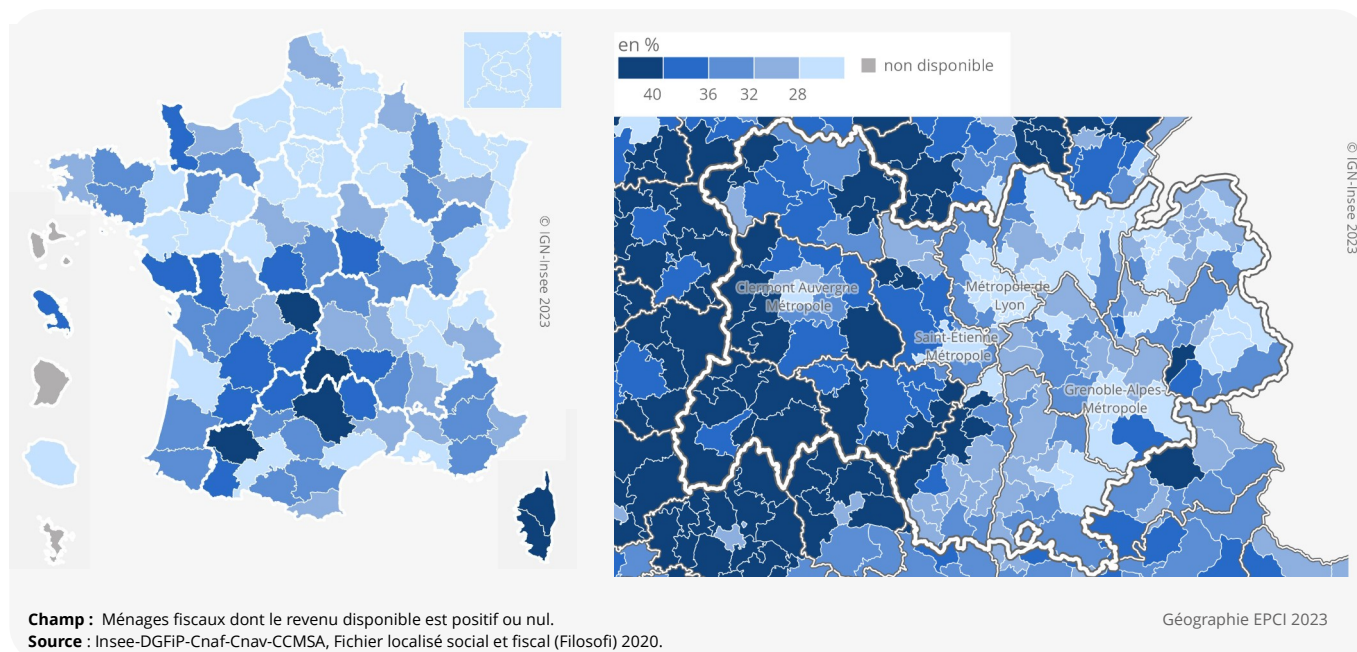
Au sein de la région, le département du Cantal est ainsi le plus touché par cette forme de pauvreté : 46,6 % de ménages de retraités sont pauvres (contre 27,5 % au niveau régional). Ce département, au 1^{er} rang national, compte une part de personnes âgées et de personnes seules plus importantes qu'ailleurs. Les départements où la part de ménages de personnes âgées est importante sont ainsi plus exposés à la pauvreté des retraités. En Haute-Loire, dans l'Allier et en Ardèche, plus de 30 % des ménages de retraités sont pauvres.

À l'inverse, le département du Rhône enregistre seulement 20,4 % de ménages retraités pauvres, principalement du fait de la jeunesse de sa population.

À un niveau géographique plus fin, les retraités pauvres sont plus nombreux dans les EPCI ruraux du Cantal, de l'Allier et du Puy-de-Dôme. La communauté de communes du Pays de Salers arrive au 1^{er} rang au niveau national avec 56,9 % de ménages de retraités pauvres.

Parmi les EPCI les moins touchés par ce profil de pauvreté, la communauté d'agglomération du Pays de Gex, où les actifs sont très nombreux, compte 15,9 % de ménages de retraités pauvres.

► 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



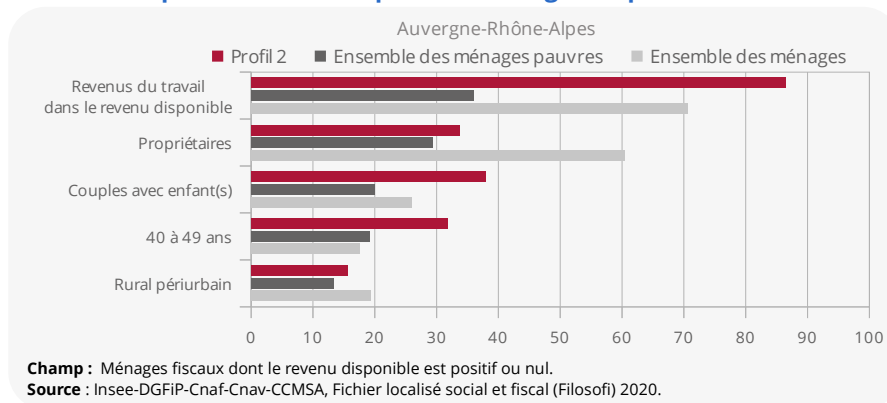
Des ménages insérés dans l'emploi, plus souvent pauvres pour les familles nombreuses

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible (86,5 %) est 2,4 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (35,9 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s) (38,0 % contre 20,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment de trois enfants ou plus. C'est, avec le profil des non insérés dans l'emploi locataires particulièrement dans le parc social, la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (33,1 %).

Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

Ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne (Essonne, Val d'Oise, Seine-et-Marne, Yvelines, Val de Marne et Seine-Saint-Denis) ▶ **figure 3b**. Juste derrière les départements d'Île-de-France, quatre départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sont particulièrement concernés (Savoie, Ain, Haute-Savoie et Isère).

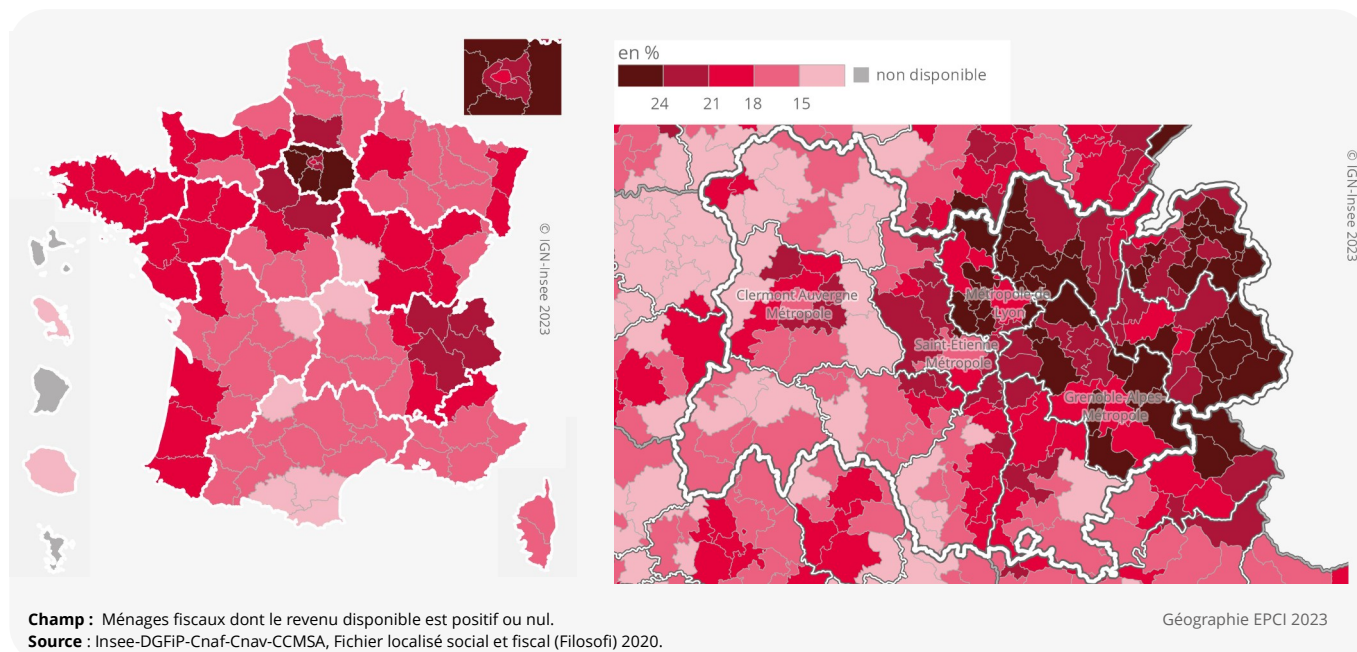
La Savoie est ainsi le département de la région le plus touché par cette forme de pauvreté : 23,1 % des ménages insérés dans l'emploi sont pauvres (contre 19,4 % au niveau régional). Pour la Haute-Savoie, l'Ain et l'Isère, plus d'un ménage inséré dans l'emploi sur cinq est pauvre.

À l'opposé, l'Allier compte moins de ménages pauvres insérés dans l'emploi (14,3 %).

À un niveau géographique plus fin, la communauté de communes de Haute-Tarentaise est l'EPCI où les ménages insérés dans l'emploi sont les plus pauvres (32 %) au niveau national.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi sont les moins représentés dans deux EPCI de l'ouest de la région : la communauté de communes du Pays du Tronçais et la celle du Pays de la Gentiane (moins de 12 %).

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



Des jeunes en situation de pauvreté durant les études supérieures ou en début de vie active

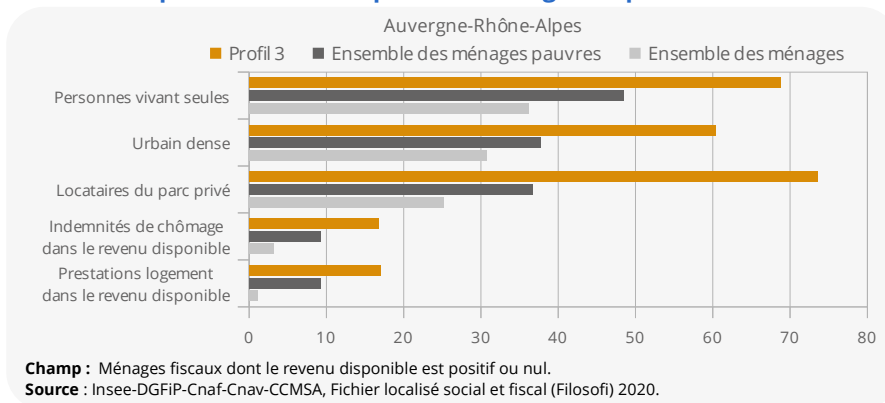
Ce profil regroupe les ménages jeunes (réfèrent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Ce profil comprend également les étudiants détachés fiscalement de leurs parents.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (68,7 % contre 48,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (73,6 % contre 36,8 %) ▶ **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus des prestations sociales (44,2 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logement, ainsi que des indemnités de chômage (16,7 % du revenu disponible).

Ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



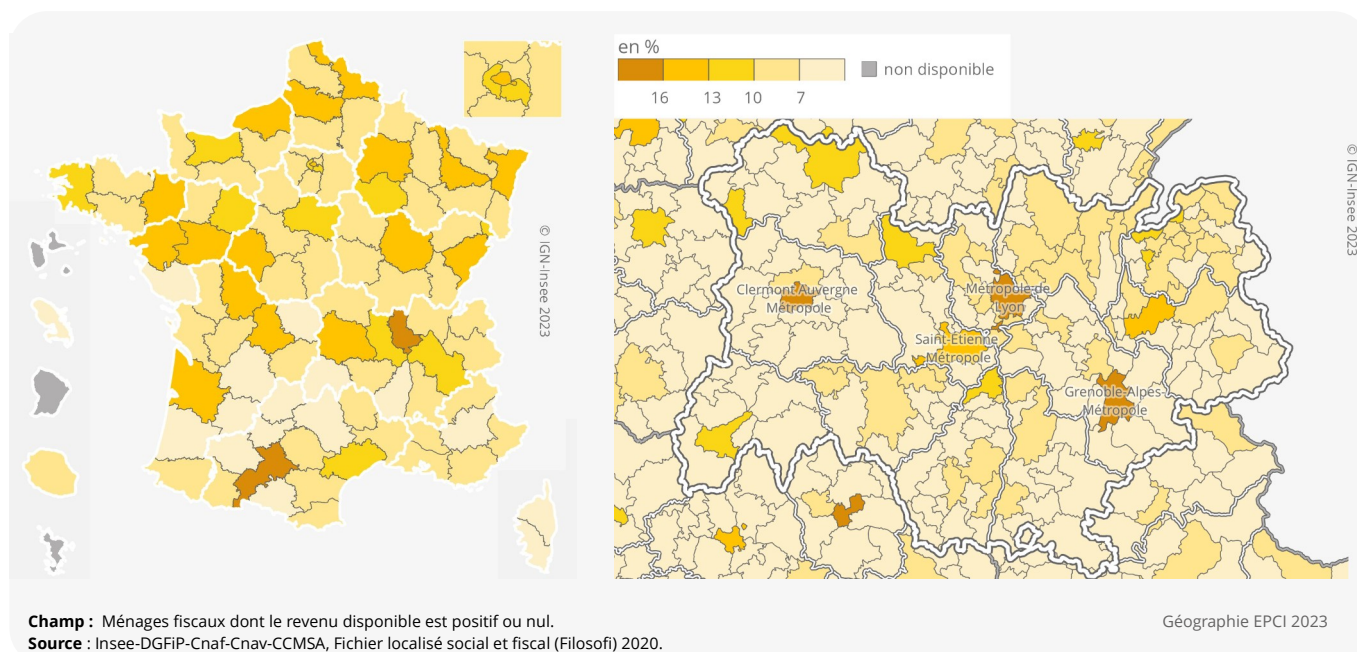
Ainsi les quatre métropoles de la région, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Étienne concentrent de nombreux jeunes non insérés dans l'emploi et pauvres (respectivement 22,7 %, 18,8 %, 17,9 % et 13,8 % des ménages dont le réfèrent a moins de 30 ans).

Le Rhône, où la métropole lyonnaise concentre le plus la population départementale, est ainsi le département le plus touché par cette forme de pauvreté : 16,2 % de ménages jeunes sont pauvres (contre 11,5 % au niveau régional). Il se classe même 2^e au niveau national. Ce profil de pauvreté est aussi très ancré dans le Puy-de-Dôme, l'Isère et la Loire, là où se situent les métropoles, viviers de jeunes.

À l'opposé, les départements où la population est âgée sont beaucoup moins concernés par ce type de pauvreté : 6,1 % pour le Cantal et 6,6 % pour l'Ardèche.

À un niveau géographique plus fin, quatre communautés de communes du Cantal comptent moins de 3 % de jeunes non insérés pauvres.

▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

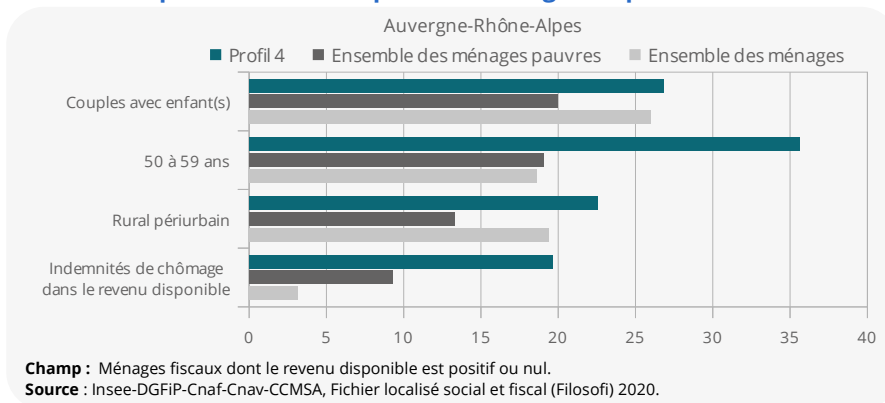
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé avec 35,6 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres de la région (26,8 % contre 20,0 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants : ce profil regroupe ainsi 9,7 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui sont néanmoins peu ou pas insérés dans l'emploi. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible, à 19,7 %.

Par ailleurs, ces ménages sont relativement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (22,5 %) que l'ensemble des ménages pauvres (13,3 %).

Ces ménages pourraient aussi concerner des seniors demandeurs d'emploi ou des personnes ayant un accident de parcours professionnel.

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



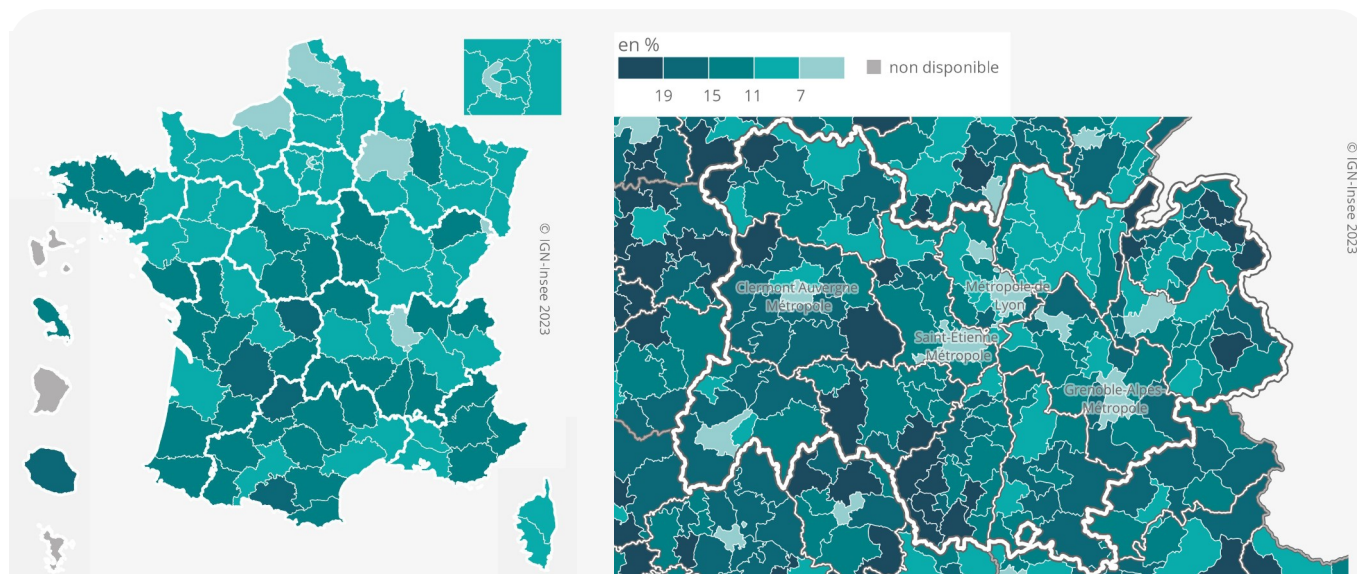
À l'échelle de la France, ce profil est relativement plus présent dans les départements à l'ouest du Massif central (Creuse, Dordogne, Lot) ▶ **figure 5b**.

Au sein de la région, l'Ardèche est ainsi le département le plus touché par ce profil de pauvreté : 14,3 % de ménages propriétaires sont pauvres (contre 9,7 % au niveau régional). Il se classe même 7^e au niveau national.

À l'opposé, la Loire compte seulement 8 % de ménages propriétaires non insérés pauvres.

À un niveau géographique plus fin, ce profil de pauvreté est le moins fréquent dans les métropoles de Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble et dans la CA de Villefranche-sur-Saône (moins de 6 %). Cela est en lien avec une part plus faible de propriétaires dans ces territoires.

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (36,3 % contre 16,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

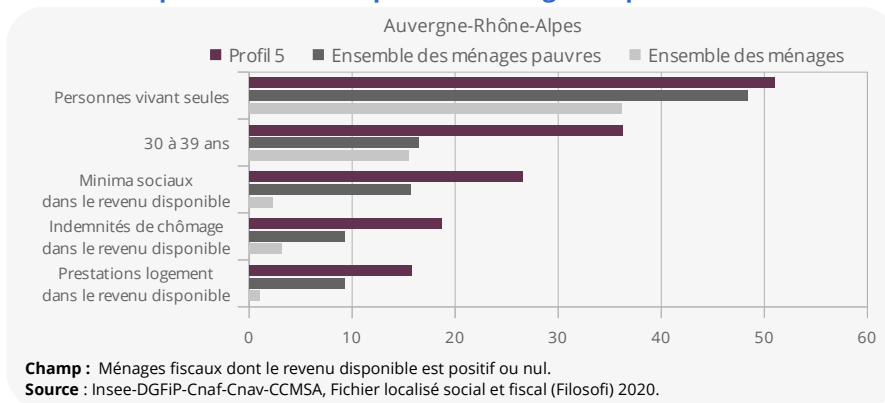
► **figure 6a.**

Plus de la moitié (51,0 %) des ménages de ce profil sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) de telle sorte que 16,0 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (26,6 % contre 15,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (18,7 % contre 9,3 %) et des prestations logement (15,8 % contre 9,3 %).

Ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ► **figure 6b.**

► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



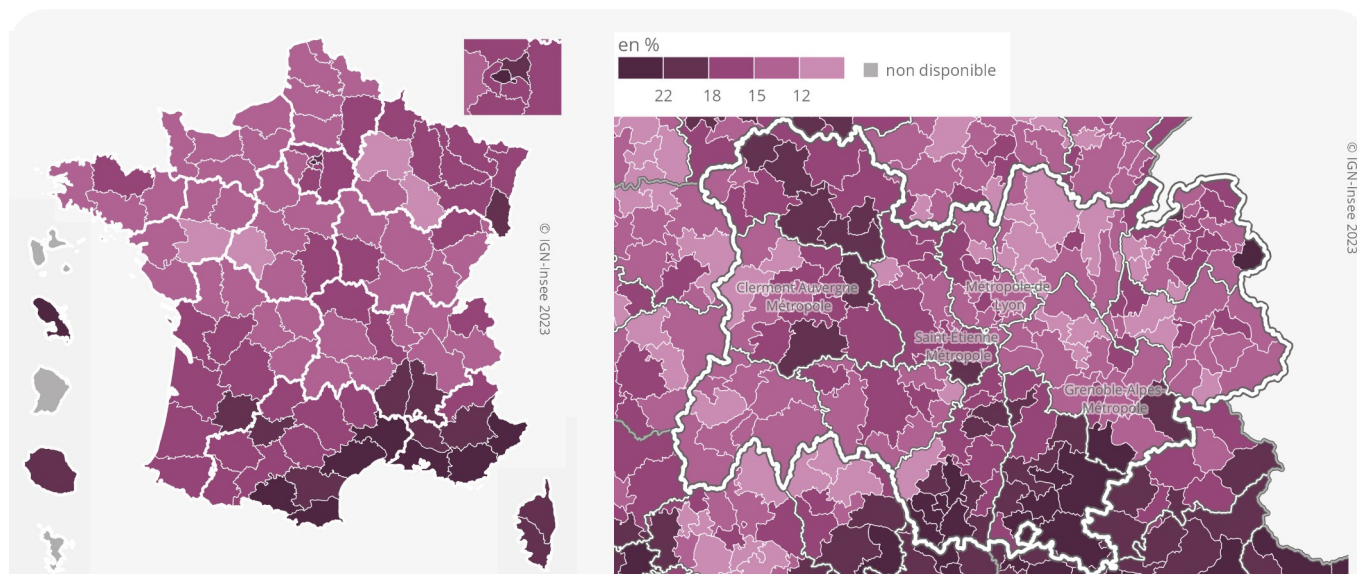
Au sein de la région, l'Ardèche est le département le plus touché par ce profil de pauvreté : 19,5 % de ménages locataires du secteur privé sont pauvres (contre 14,9 % au niveau régional).

À l'inverse, dans le Cantal, l'Isère et l'Ain moins de 13 % des ménages de ce profil sont pauvres, part la moins importante de la région. Ces départements abritent moins de ménages locataires du parc privé que les autres départements de la région.

À un niveau géographique plus fin, la communauté de communes du Diois est l'EPCI où les ménages pauvres non insérés locataires du parc privé sont les plus représentés : 30,3 %, 2^e rang au niveau national.

Ce type de pauvreté se retrouve là où l'offre de logement social est faible. Ce sont des ménages qui pourraient être logés dans le parc social mais qui n'y accèdent pas, faute d'une offre suffisante.

► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

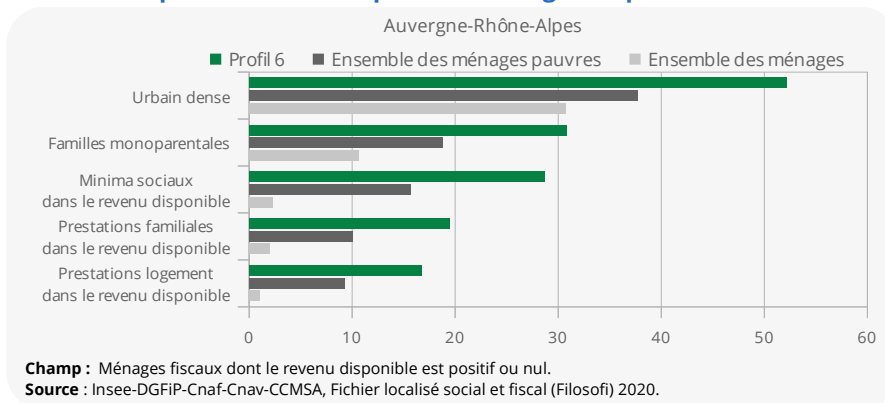
Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 32,2 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de trois enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 30,8 % des ménages de ce profil, contre 18,8 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région

► **figure 7a.**

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 52,2 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense contre 37,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages se composent à 28,7 % de minima sociaux (contre 15,7 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 19,5 % de prestations familiales (10,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 16,7 % de prestations logement (9,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

► 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ces ménages résident surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du nord et de l'est de la France (Marne, Aube, Territoire de Belfort) ► **figure 7b.**

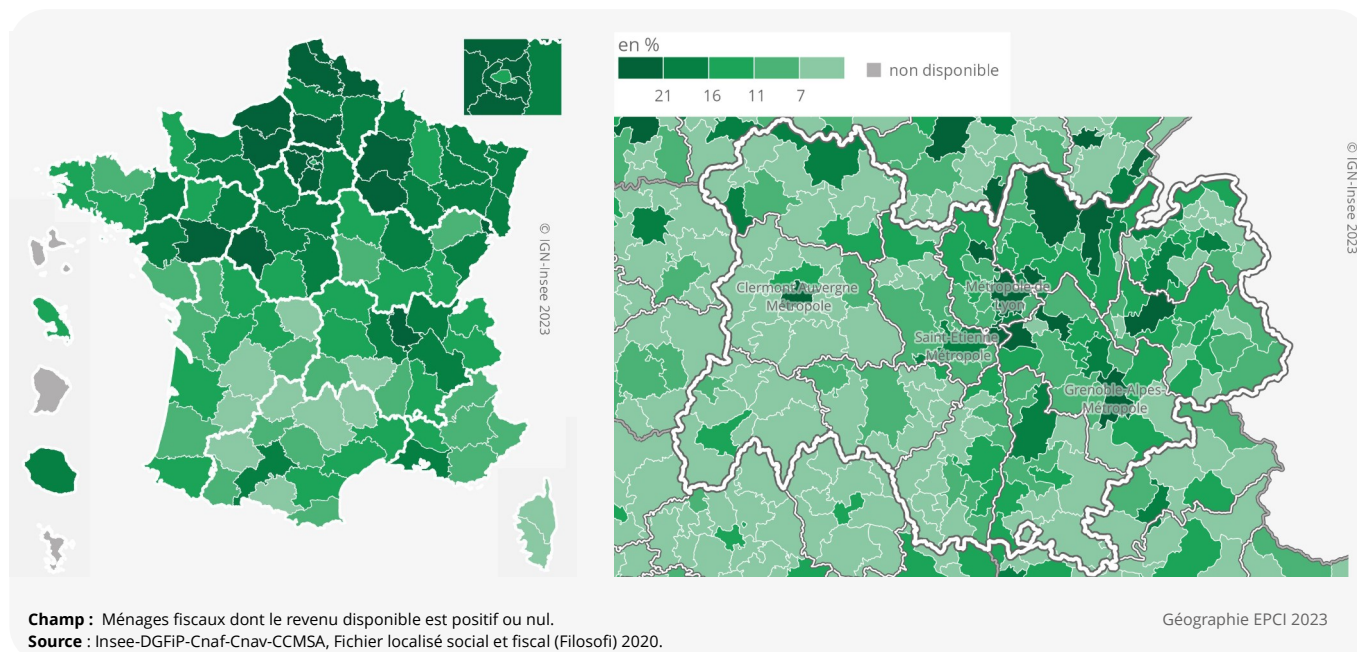
Au sein de la région, le Rhône ainsi est le département le plus touché par ce profil de pauvreté : 23,9 % de ménages locataires du parc social sont pauvres (contre 17,0 % au niveau régional). Le département compte une part importante de ménages vivant dans des logements sociaux (19,4 % contre 14,4 % au niveau régional) et se classe même 7^e au niveau national.

À l'opposé, ce profil est le moins présent en Haute-Loire (6,7 %), département à la plus faible part de ménages locataires du parc social de la région.

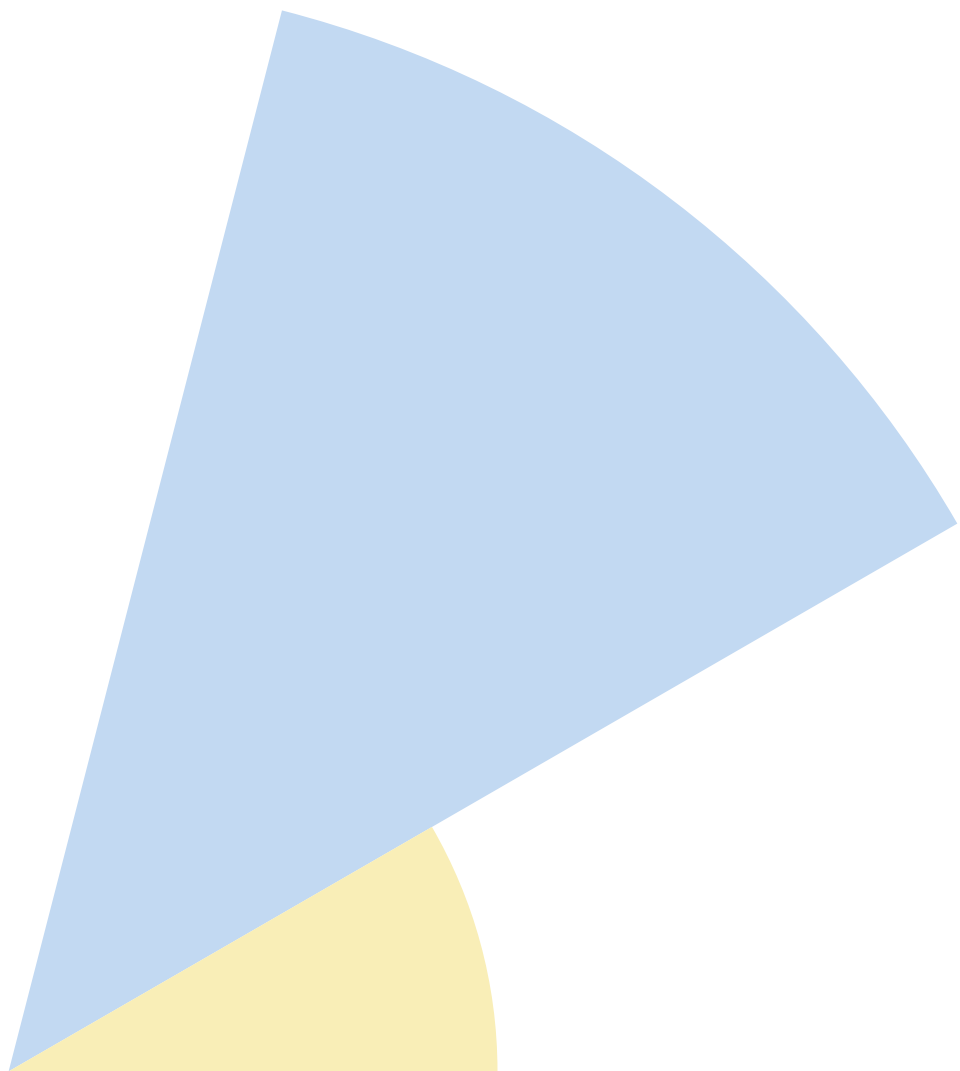
À un niveau géographique plus fin, la communauté d'agglomération Porte de l'Isère est l'EPCI où les ménages pauvres non insérés locataires du parc social sont les plus représentés : 32,2 %, 5^e rang au niveau national. Les quatre métropoles de la région sont aussi très concernées.

Ce type de pauvreté se retrouve plus fréquemment là où sont situés les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui concentrent les logements sociaux. Par ailleurs, l'attribution de logements sociaux est fonction des conditions de revenus des ménages.

► 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc...

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile » si, pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (9^e décile), et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (3^e quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur situé dans le 9^e décile, ou au moins deux indicateurs situés dans le 3^e quartile (mais inférieurs au 9^e décile).

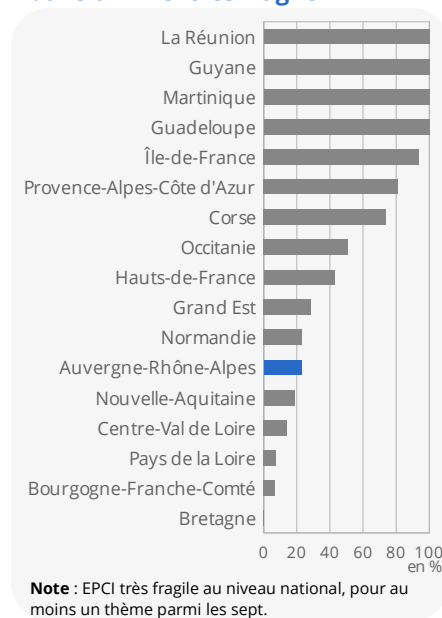
Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs

► [méthodologie](#).

En 2020, dans la région, 22,8 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ► [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région se distingue par un niveau relativement plus élevé de fragilité pour le thème du logement : 21,5 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile sur ce thème ► [figure 2](#).

► 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



► 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

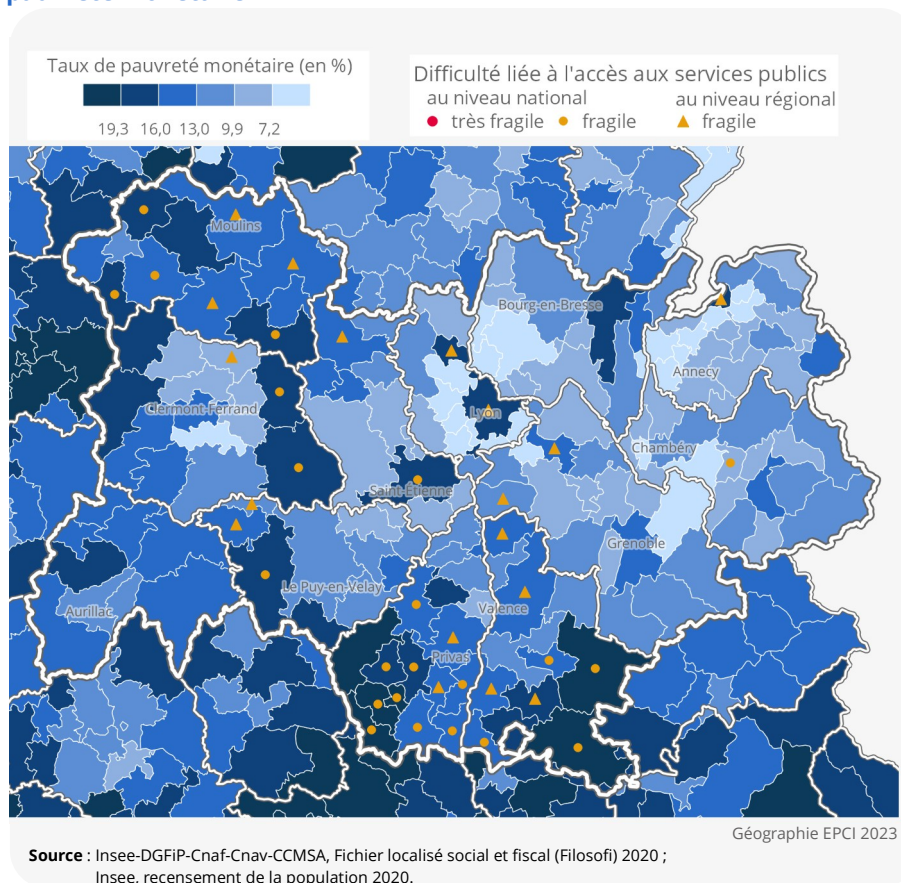
Thème	% de la population des EPCI Auvergne-Rhône-Alpes	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	0,0	11,3
Niveau de formation initiale	0,0	5,8
Logement	21,5	23,7
Situations familiales	1,2	41,8
Mobilité	0,0	11,1
Accès aux soins	0,0	11,6
Accès aux services publics	0,1	22,3

Champ : Population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre taux de pauvreté monétaire et taux de chômage au niveau des EPCI de la région. La même corrélation existe avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans ni en emploi, ni en formation.

3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
Saint-Etienne Métropole	Saint-Étienne	++	15,1	43,9	39,6
CA Vichy Communauté	Vichy	++	14,1	47,6	38,3
CA Montluçon Communauté	Montluçon	++	15,4	55,0	42,1
CC Drôme Sud Provence	Pierrelatte	++	13,6	42,4	41,2
CC du Bassin d'Aubenas	Aubenas	++	16,0	46,1	43,0
CC Thiers Dore et Montagne	Thiers	++	14,6	46,2	41,3
CC Ambert Livradois Forez	Ambert	++	11,1	55,5	28,7
CC Commentry Montmarault Nérís Communauté	Commentry	++	13,3	51,3	38,8
CC Ardèche Rhône Coiron	Le Teil	++	14,7	43,5	40,2
CC des Baronnies en Drôme Provençale	Nyons	++	14,7	47,3	41,9
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	Bourg-Saint-Andéol	++	15,8	46,1	41,1
CC des Rives du Haut Allier	Langeac	++	10,0	51,8	25,4

*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	10,9	43,7	33,7

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

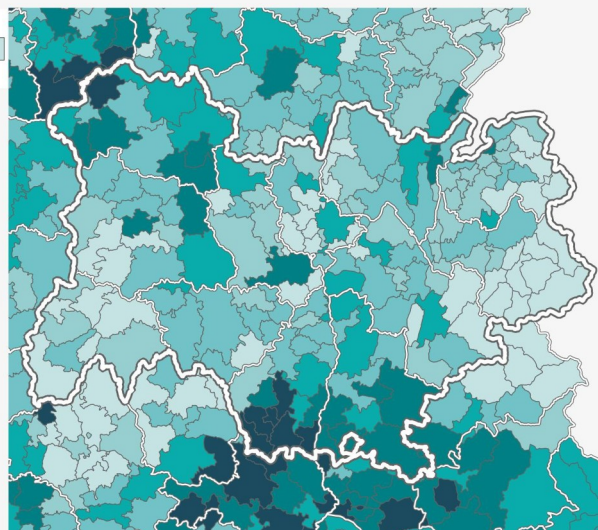
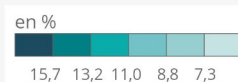
Source : Insee, recensement de la population (RP) 2020

► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement.



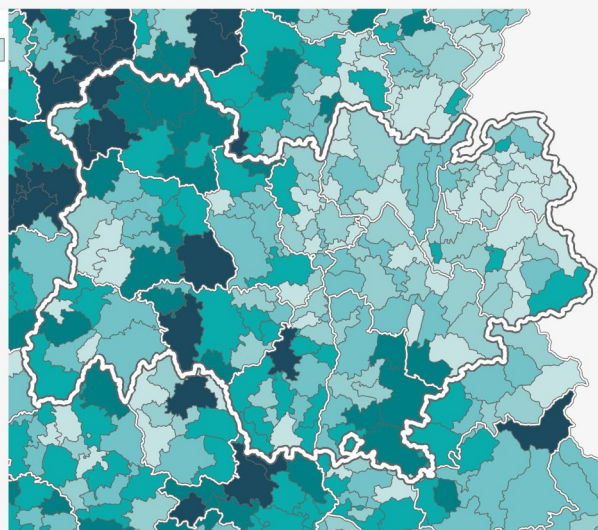
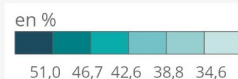
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrite ou non à Pôle emploi).



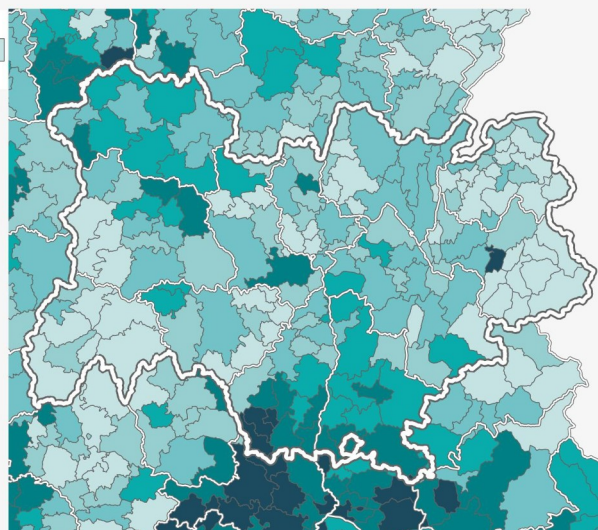
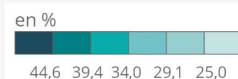
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

Indicateur : Part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

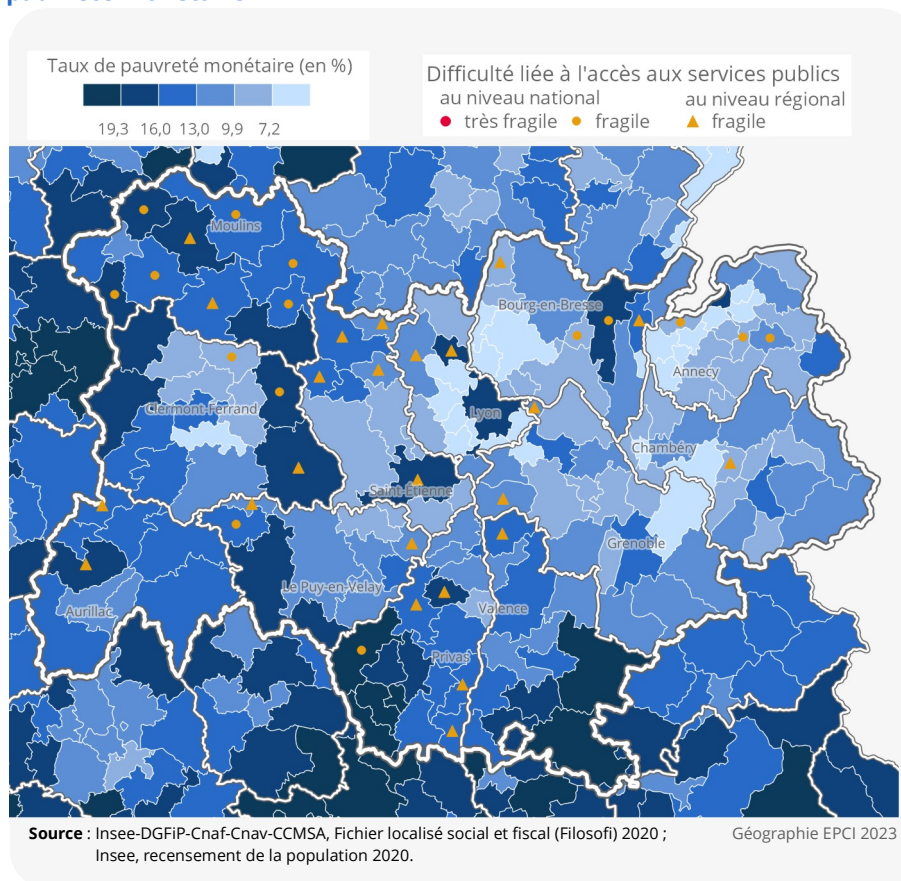
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, tel qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CA Moulins Communauté	Moulins	++	21,0	53,1	48,1
CA Haut - Bugey Agglomération	Oyonnax	++	30,0	40,7	54,3
CA Montluçon Communauté	Montluçon	++	19,4	53,2	49,4
CC du Genevois	Saint-Julien-en-Genevois	++	16,6	53,3	37,0
CC Cluses-Arve et Montagnes	Cluses	++	26,2	39,9	51,9
CC Thiers Dore et Montagne	Thiers	++	24,2	47,8	53,5
CC Faucigny-Glières	Bonneville	++	24,5	48,7	47,9
CC Commenry Montmarault Nérès Communauté	Commenry	++	21,4	47,2	53,3
CC Entr'Allier Besbre et Loire	Varennes-sur-Allier	++	24,5	41,4	56,1
CC Plaine Limagne	Maringues	++	20,8	53,8	49,1
CC Brioude Sud Auvergne	Brioude	++	19,3	54,8	48,4
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Pont-d'Ain	++	19,7	54,9	46,2

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	21,1	42,8	47,7

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

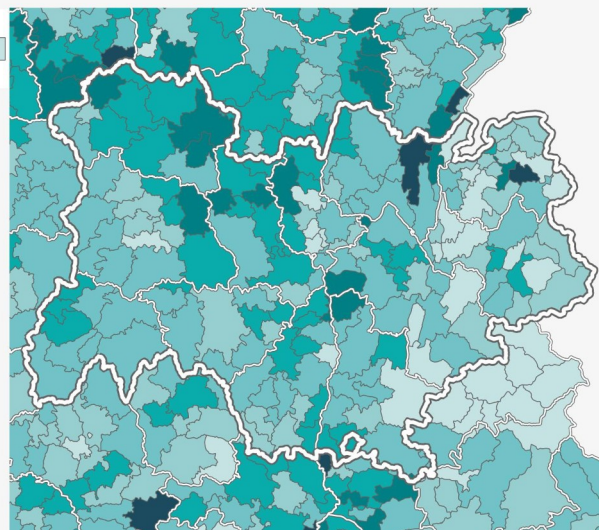
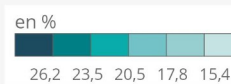
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices comme diplôme de niveau le plus élevé du certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



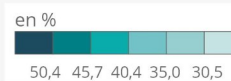
© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

Indicateur : Part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

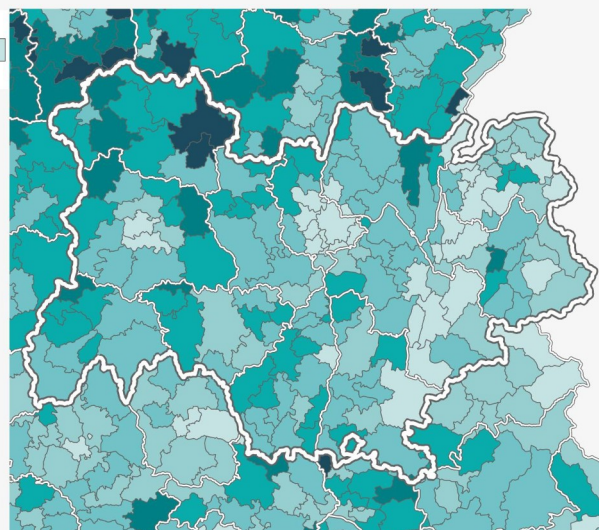
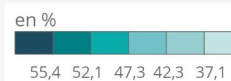
Géographie EPCI 2023

► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



© IGN-Insee 2023

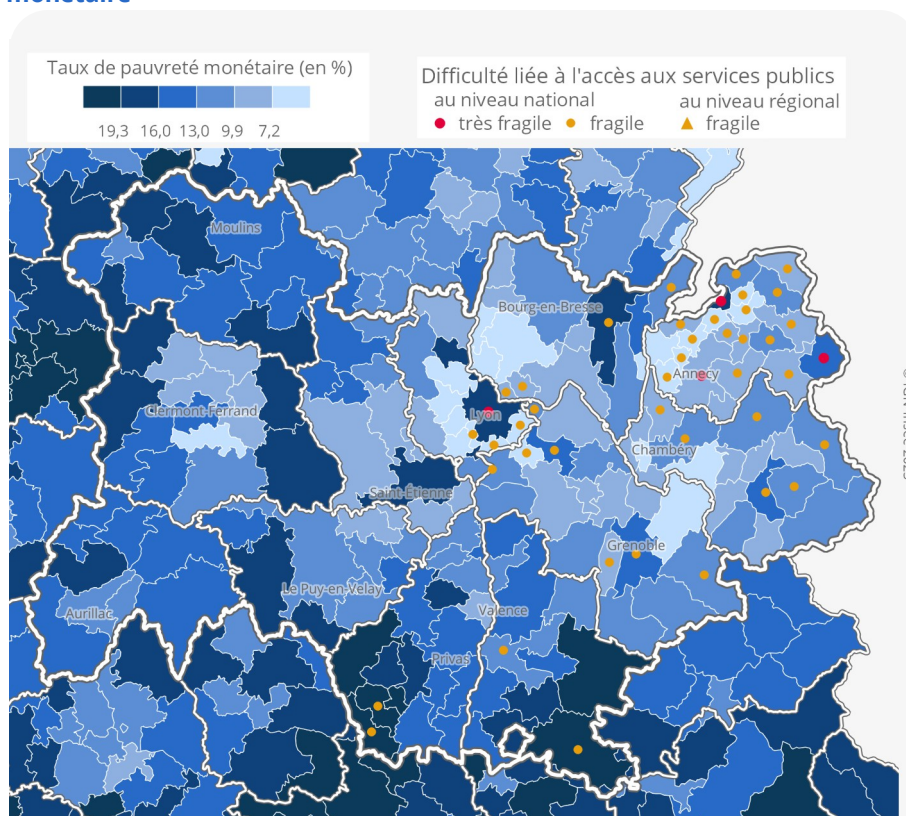
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020 ; Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

Géographie EPCI 2023

► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Métropole de Lyon	Lyon	+++	6,7	xxx	7,7
CA du Grand Anney	Anney	+++	4,5	xxx	5,8
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	+++	8,0	xxx	5,6
CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	Chamonix-Mont-Blanc	+++	4,4	xxx	7,2
Grenoble-Alpes-Métropole	Grenoble	++	4,5	xxx	3,8
CA du Grand Chambéry	Chambéry	++	3,5	xxx	4,2
CA Porte de l'Isère	Bourgoin-Jallieu	++	3,8	xx	2,6
CA du Pays de Gex	Saint-Genis-Pouilly	++	3,8	xxx	3,1
CA Vienne Condrieu	Vienne	++	2,7	xx	4,2
CA Thonon Agglomération	Thonon-les-Bains	++	3,7	xxx	3,9
CA Grand Lac	Aix-les-Bains	++	3,1	xxx	6,6
CA Haut - Bugey Agglomération	Oyonnax	++	4,2		1,4

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	n.c.	4,0

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

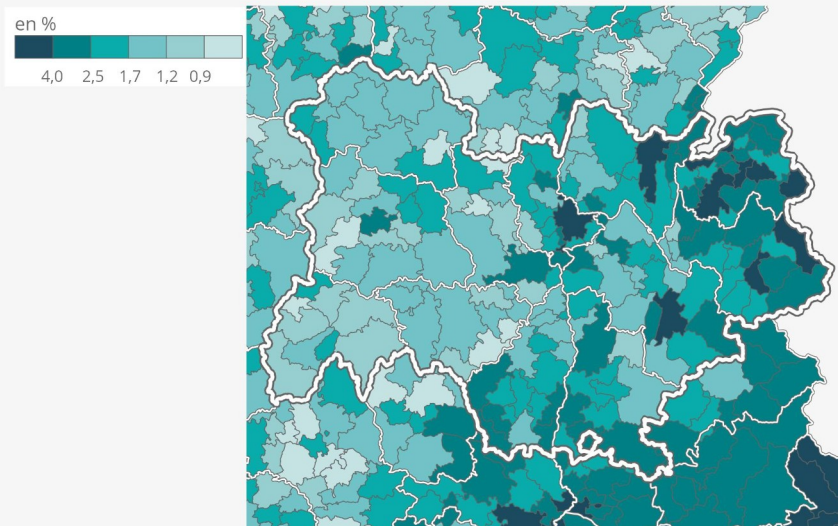
Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : Rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne).

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport au taux d'occupation normal ► [méthodologie..](#)



Source : Insee, recensement de la population 2020.

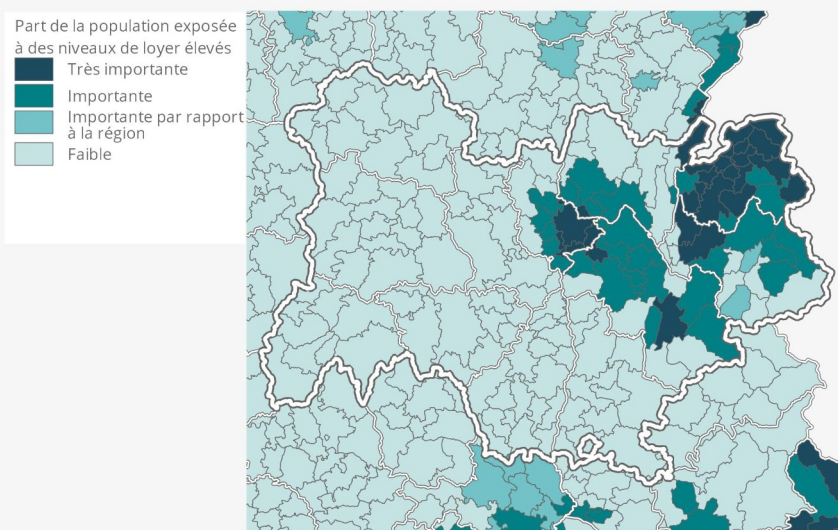
Géographie EPCI 2023

► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : Part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018 – 2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

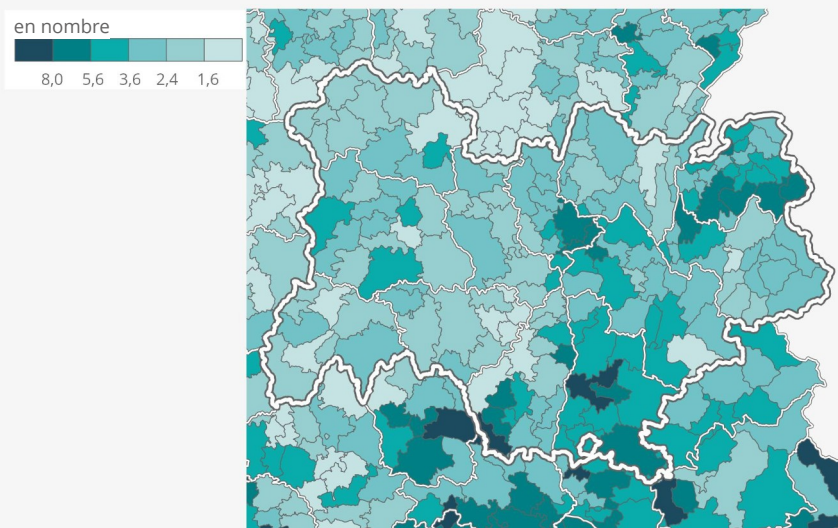


Source : Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : Nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



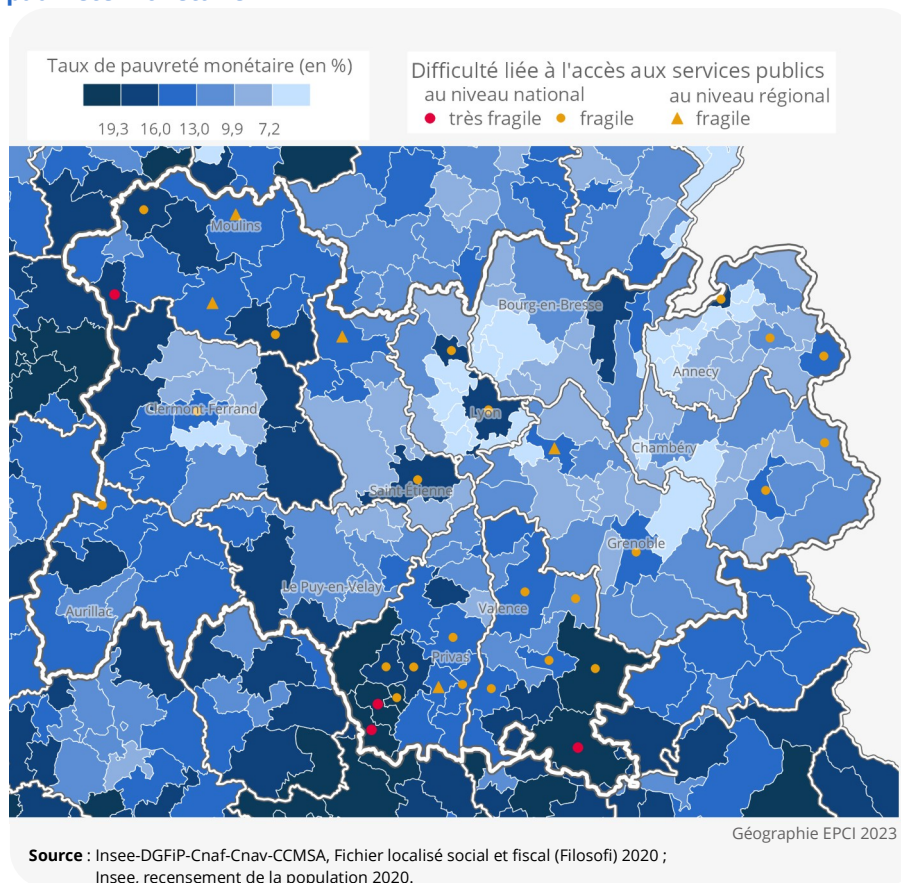
Source : Système national d'enregistrement (SNE), 2022.

Géographie EPCI 2023

THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
CA Montluçon Communauté	Montluçon	+++	26,6	8,4	19,2
CC des Baronnies en Drôme Provençale	Nyons	+++	24,9	12,9	12,4
CC Pays des Vans en Cévennes	Les Vans	+++	30,6	14,7	13,9
CC du Pays Beaume-Drobie	Lablachère	+++	28,7	8,4	17,9
Métropole de Lyon	Lyon	++	20,5	19,2	12,5
Grenoble-Alpes-Métropole	Grenoble	++	21,1	13,0	11,2
Saint-Etienne Métropole	Saint-Étienne	++	19,9	13,0	17,0
Clermont Auvergne Métropole	Clermont-Ferrand	++	23,7	9,4	13,9
CA Valence Romans Agglo	Valence	++	20,7	8,7	12,2
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	++	21,3	20,7	11,6
CA Vichy Communauté	Vichy	++	23,5	8,6	15,5
CA Villefranche Beaujolais Saône	Villefranche-sur-Saône	++	20,8	12,4	13,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	19,8	s.o.	9,6

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

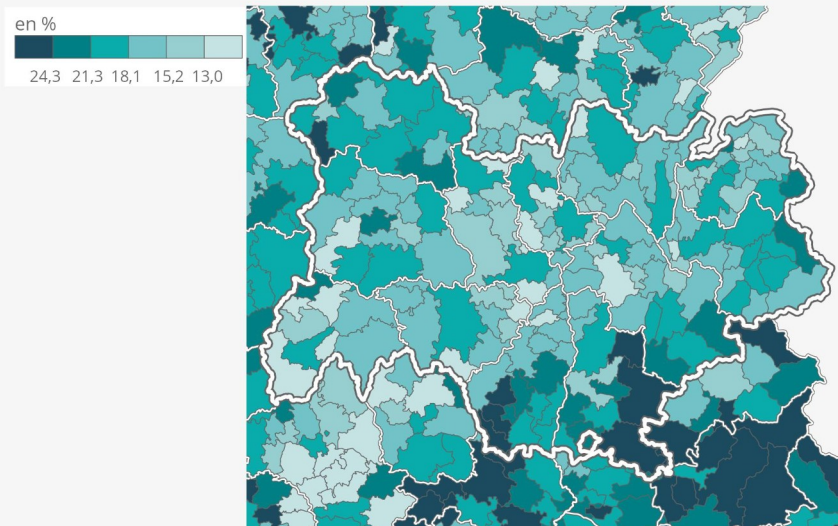
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



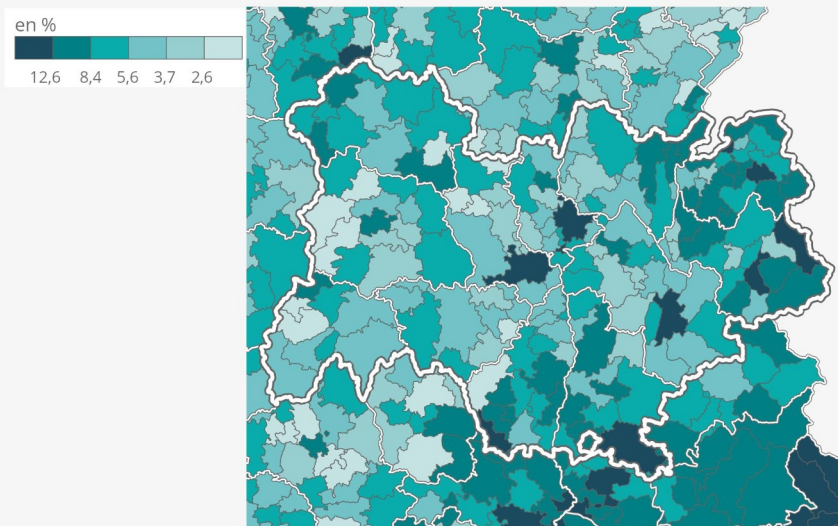
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : Part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport au taux d'occupation normal (voir méthodologie).



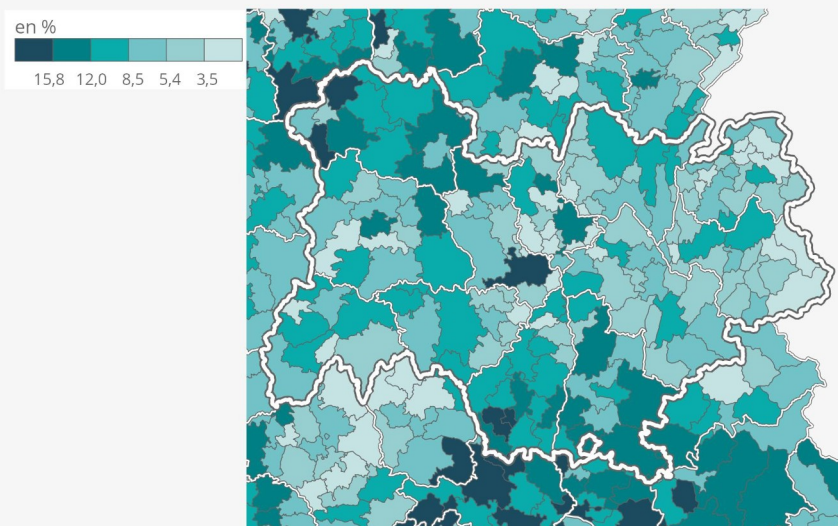
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) sont sans emploi parmi les enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui résident avec l'enfant sont considérés comme parents. Si un enfant vit avec un parent et un beau parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

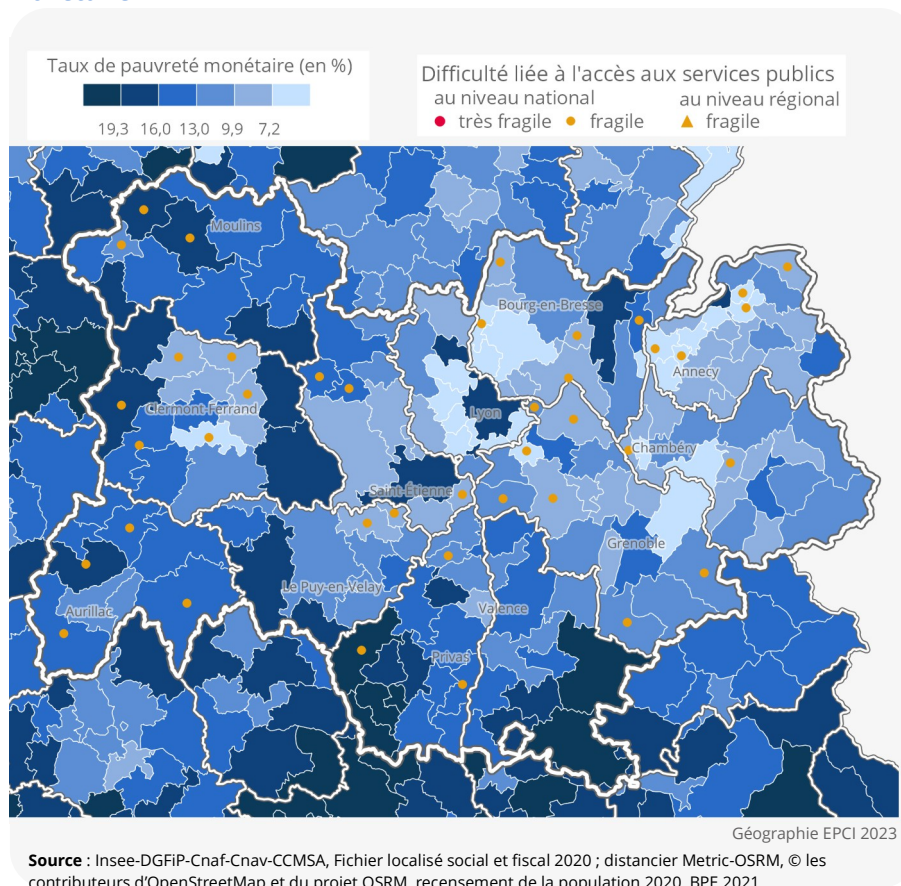
Géographie EPCI 2023

THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en termes de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui, quel que soit le transport, a un coût.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CC de la Plaine de l'Ain	Ambérieu-en-Bugey	++	81,7	32,8	9,7
CC Les Balcons du Dauphiné	Les Avenières Veyrins-Thuell	++	90,6	28,0	11,1
CC Entre Bièvre et Rhône	Roussillon	++	86,9	27,2	16,2
CC Bièvre Isère	La Côte-Saint-André	++	88,4	28,6	16,5
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	Évian-les-Bains	++	76,9	32,4	22,5
CC Mond'Arverne Communauté	Vic-le-Comte	++	89,1	8,2	7,1
CC Marches du Velay-Rochebaron	Monistrol-sur-Loire	++	88,2	24,6	16,3
CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné	Charvieu-Chavagneux	++	86,8	27,4	0,0
CC Bresse et Saône	Bâgé-Dommartin	++	91,4	16,1	9,3
CC Collines Isère Nord Communauté	Heyrieux	++	91,2	23,0	8,5
CC Saint-Flour Communauté	Saint-Flour	++	77,2	10,2	66,6
CC Ardèche Rhône Coiron	Le Teil	++	88,5	13,2	17,1

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	20,8	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

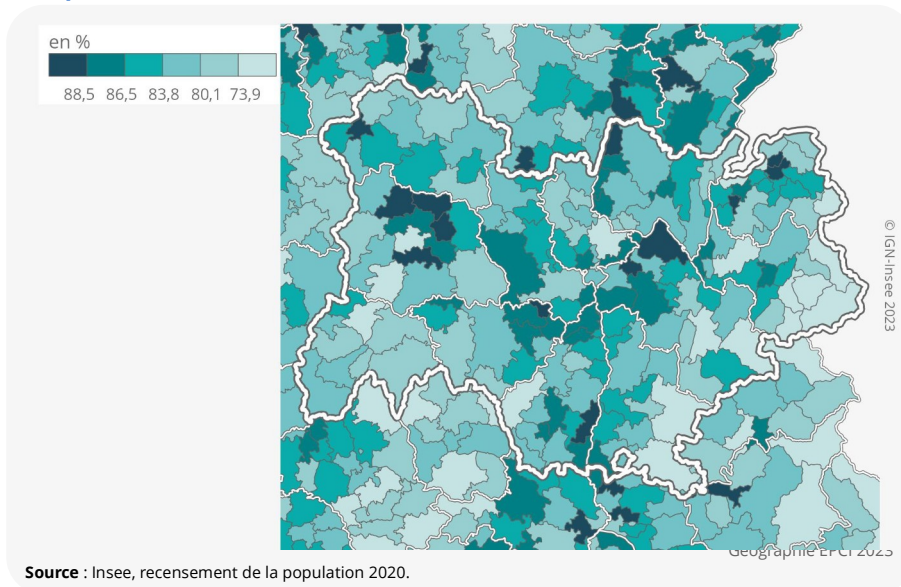
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

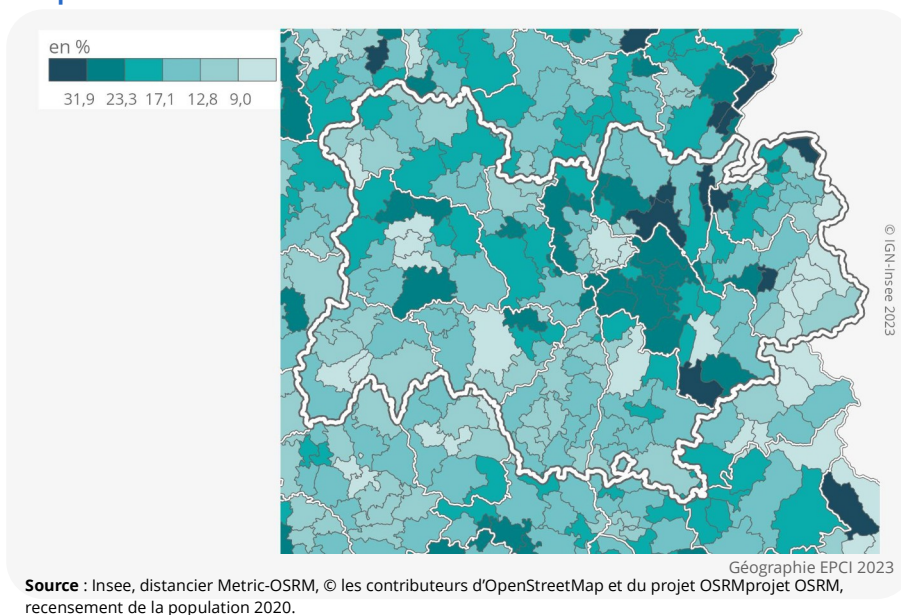
► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : Nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : Nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

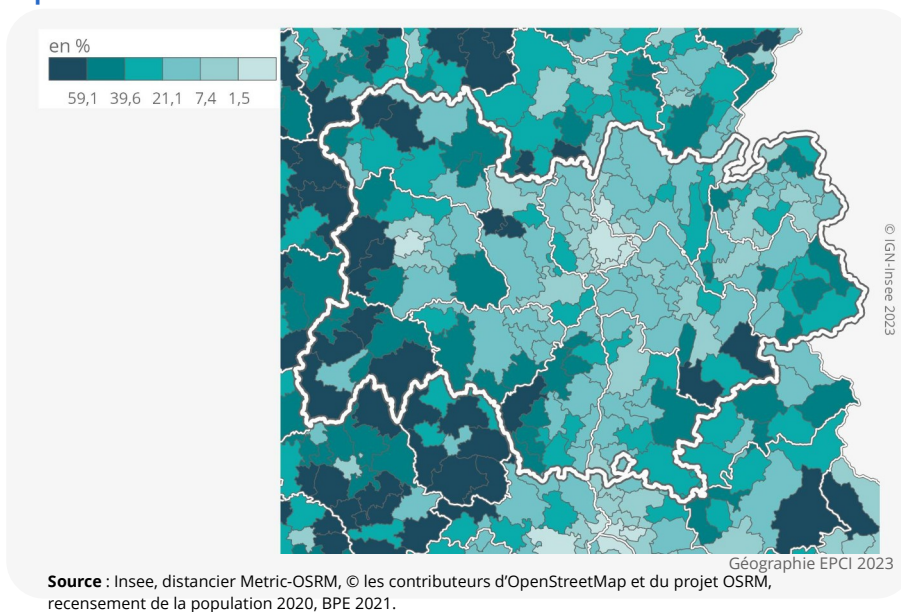


► 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : Le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc...).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

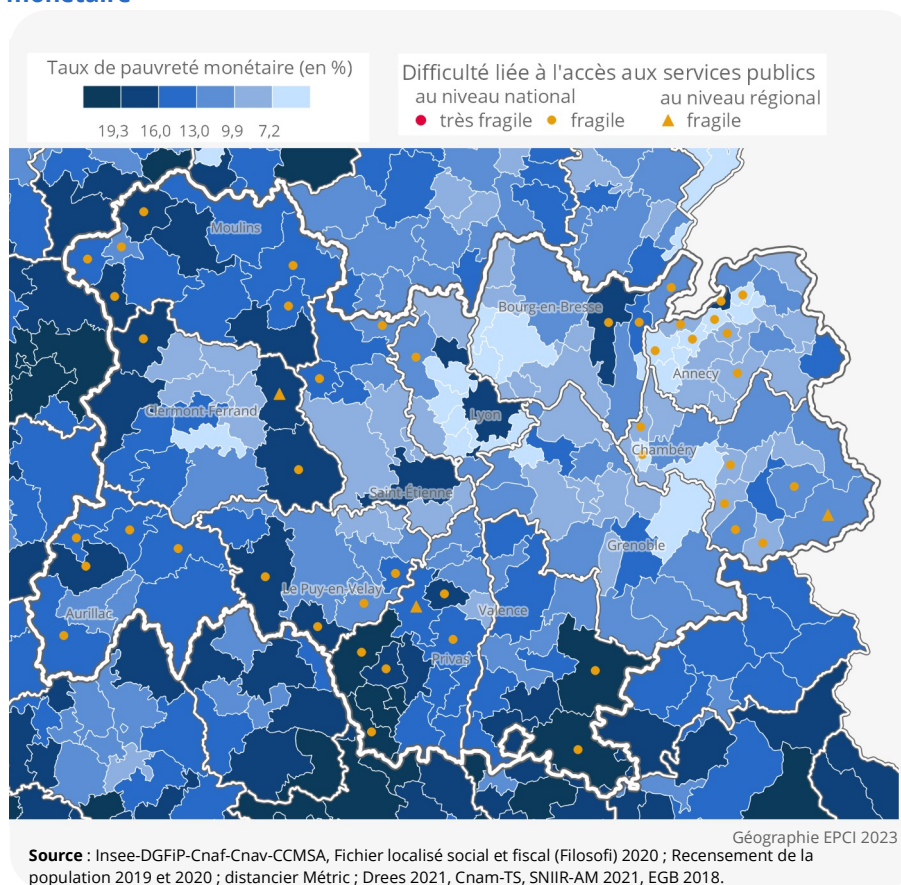


THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, ...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers ETP pour 100 000 habitants	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CA du Pays de Gex	Saint-Genis-Pouilly	++	1,9	34	2,4
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	++	3,2	73	3,5
CA Haut - Bugey Agglomération	Oyonnax	++	1,7	139	4,4
CA Montluçon Communauté	Montluçon	++	2,9	162	9,2
CA de l'Ouest Rhodanien	Tarare	++	2,1	110	5,8
CC du Genevois	Saint-Julien-en-Genevois	++	2,3	53	2,6
CA Privas Centre Ardèche	Privas	++	2,1	155	6,2
CC du Pays Rochois	La Roche-sur-Foron	++	2,5	72	3,4
CC Ambert Livradois Forez	Ambert	++	2,1	80	8,4
CC Entr'Allier Besbre et Loire	Varennes-sur-Allier	++	2,2	116	8,5
CC Charlieu-Belmont	Charlieu	++	2,1	119	7,2
CC du Pays Bellegardien	Valserhône	++	1,7	77	4,4

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	103,9	6,8

* Pour (1) et (2), valeur au dessous du 1^e décile (10 %) et du 1^e quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : (1) ou (2) le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Recensement de la population 2019 et 2020 ; distancier Métric ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

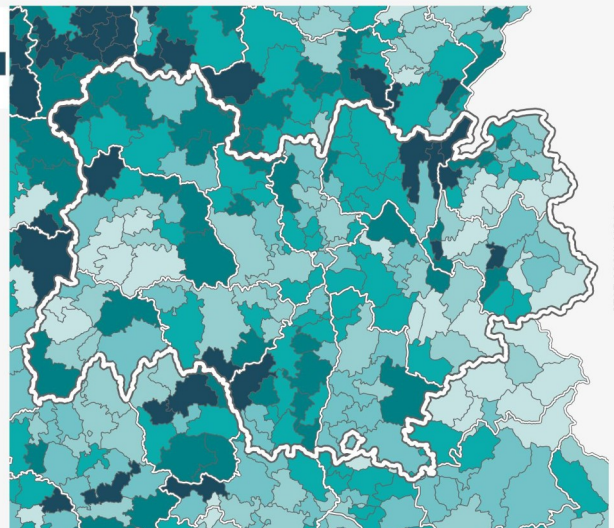
Indicateur : Nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant



4,1	3,5	3,0	2,5	2,1
-----	-----	-----	-----	-----



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.


Géographie EPCI 2023

► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

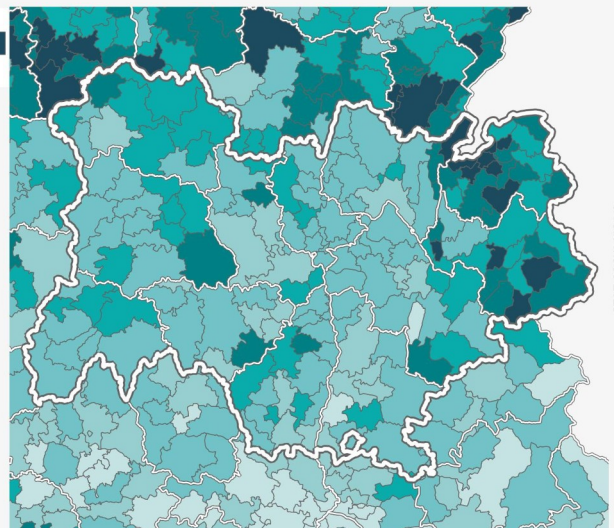
Indicateur : Nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants



215	167	121	93	75
-----	-----	-----	----	----



© IGN-Insee 2023

Source : Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

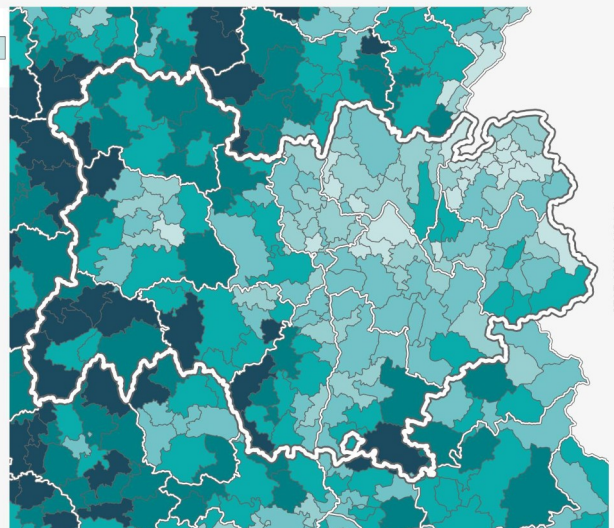
Indicateur : Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, ...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %



8,8	7,4	6,0	4,9	4,0
-----	-----	-----	-----	-----



© IGN-Insee 2023

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

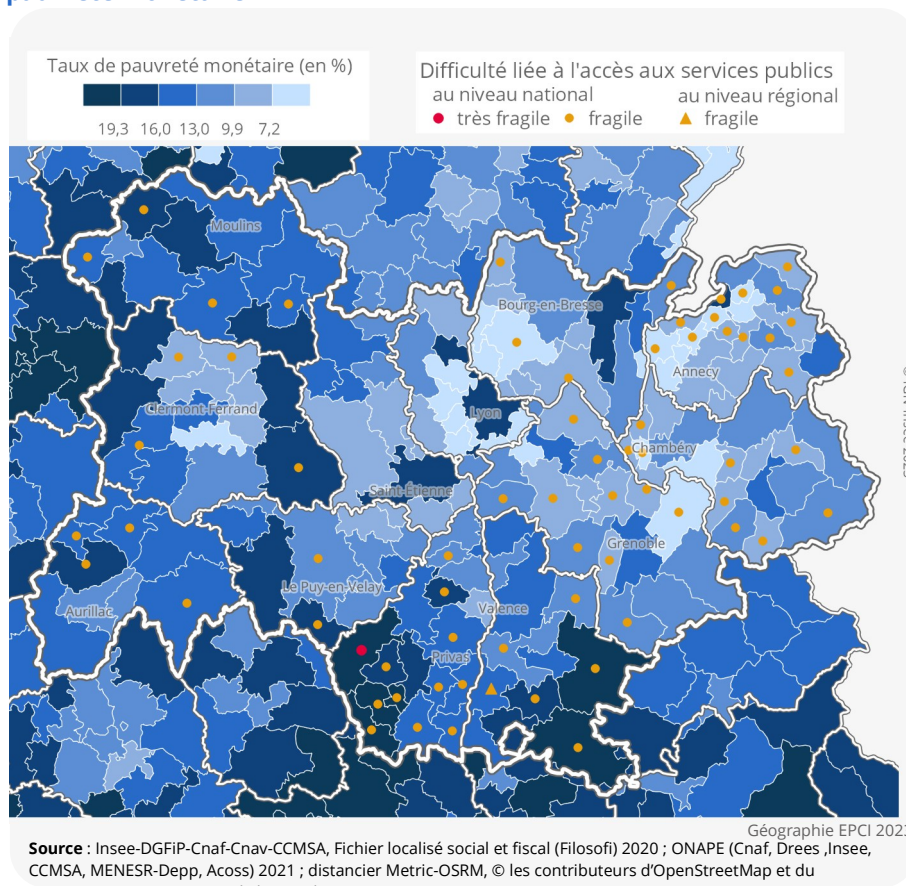
THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CC de la Montagne d'Ardèche	Coucouron	+++	35,6	12,6	0,0
CC Le Grésivaudan	Crolles	++	85,3	11,9	67,4
CA du Pays de Gex	Saint-Genis-Pouilly	++	42,0	6,8	62,7
CA du Pays Voironnais	Voiron	++	73,2	9,8	46,5
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	Annemasse	++	35,8	3,6	83,3
CA du Puy-en-Velay	Le Puy-en-Velay	++	71,2	12,8	74,7
CC de la Plaine de l'Ain	Ambérieu-en-Bugey	++	70,2	9,9	51,8
CC Les Balcons du Dauphiné	Les Avenières Veyrins-Thuell	++	70,1	10,8	46,0
CC Entre Bièvre et Rhône	Roussillon	++	67,0	9,6	49,9
CC Les Vals du Dauphiné	La Tour-du-Pin	++	57,2	7,5	0,1
CC Bièvre Isère	La Côte-Saint-André	++	73,2	11,1	53,2
CC du Genevois	Saint-Julien-en-Genevois	++	34,4	7,0	63,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	54,1	9,1	s.o.

* Pour (1) et (2), valeur au-dessus du 1^e décile (10 %) et du 1^e quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : (1) ou (2) le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : ONAPE (Cnaf Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

► 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

Indicateur : Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de trois ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de trois ans.

Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.

pour 100 enfants de moins de trois ans



77,7 70,4 61,1 52,2 44,6



© IGN-Insee 2023

Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoiss) 2021.

Géographie EPCI 2023


► 23b. Temps d'accès aux équipements France services

Indicateur : Temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

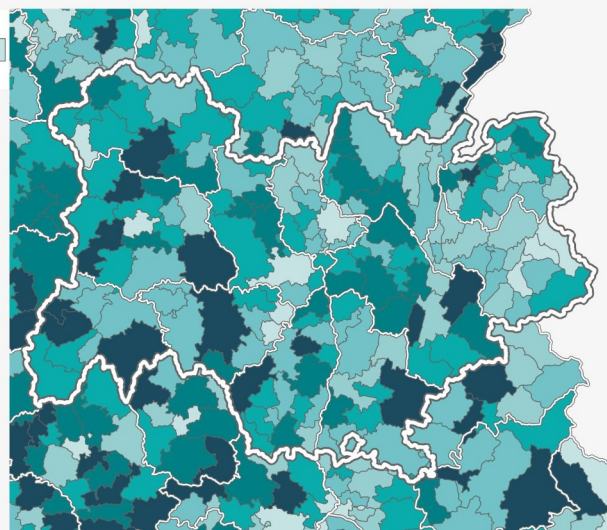
France services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de neuf opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

en minutes



11,8 9,3 7,3 5,3 3,7



© IGN-Insee 2023


Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

Géographie EPCI 2023

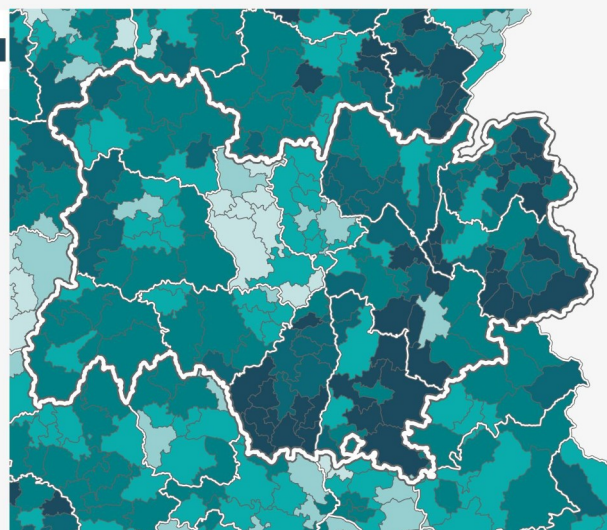
► 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : Les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communication à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

en %



96,6 91,5 78,3 53,2 25,7



© IGN-Insee 2023

Source : ARCEP, données du 4^e trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

Indicateurs par EPCI : Ain

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale		Logement		Situations familiales		Mobilité		Accès aux soins		Accès aux services publics							
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CA Haut - Bugey Agglomération	16,8	x			xxx	xx	xxx			xx	x			xxx			xxx		xx			
CC du Pays Bellegardien (CCPB)	14,3	xx			xx	x	xx			xx	x		xxx	xxx	xx		xxx	xx	x			
CA du Pays de Gex	12,4					x	xx	xxx		xx							xxx	xxx	xxx			
CA du Bassin de Bourg-en-Bresse	11,6			x		x																
CC Bugey Sud	11,5												x						x			xx
CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	9,8				xxx							xx	xxx									xx
CC de la Plaine de l'Ain	9,6							xx					xxx							xx		xx
CC de la Côtière à Montluel	7,9					xx	xx	xx														xx
CC de la Veyle	7,6				x							xx								xx		
CC Bresse et Saône	7,4				x	x						xxx								xx		xx
CC de Miribel et du Plateau	7,3					x		xxx														xx
CC de la Dombes	7,0							xx					xx							xx		xx
CC Val de Saône Centre	6,2					x						xx	xx	xx								xx
CC Dombes Saône Vallée	5,6							xx				xx										xx

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Allier

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Pays de Tronçais	17,6	xxx	xxx	x	xx	xx	xx				xx	xx	xxx			xxx	xx	xx	xx	xx	xx	xx
CA Montluçon Communauté	17,4	xx	xxx	xx		xxx	x				xxx	xx	xxx						xxx			
CC du Bocage Bourbonnais	16,7		xx		x		x								xxx	xx	x					
CA Vichy Communauté	16,0	xx	xx	x		xx					xx	xx	xx						xx	xx		
CC du Pays de Lapalisse	15,5	xx			xx		xxx		x						xx	xxx			xx			xx
CC Entr'Allier Besbre et Loire	15,4	x	xx		xx		xxx								xx	xx			xx	xx		
CC Commentry Montmarault Nérès Communauté	14,6	xx	xxx	x	x	xx	xx						xx						xx			
CC du Pays d'Huriel	14,4	x					x								xx	xxx			xxx			xx
CA Moulins Communauté	13,6	x	xx	x		xxx	x				x		x						xx			
CC Saint-Pourçain Sioule Limagne	13,6		x	x	x	x	x				x		x		x				xx			xxx
CC du Val de Cher	11,4		x										xxx			xxx			xx			

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Ardèche

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement		Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics			
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC Pays des Vans en Cévennes	23,2	xxx	x	xxx			xx		xxx	xxx	xxx	xx			xx			xxx			xxx
CC du Pays Beaume-Drobie	21,8	xxx	x	xxx		x	xx		xx	xxx	xx	xxx			xx			x	xx		xxx
CC de la Montagne d'Ardèche	21,5		x			xxx	xx							xxx	xxx		xxx	xxx	xxx	xxx	xxx
CC Val de Ligne	19,5	xxx		xxx					x	xx	xx	xxx	xx					xx	xxx		xxx
CC du Pays de Lamastre	19,0		x		x	x								xx	xx	xx	x	xx	xxx	xx	xx
CC Ardèche des Sources et Volcans	18,4	xx		xx					xx	xxx	xx	x		xx	xx		xx	x			xxx
CC du Bassin d'Aubenas	16,5	xxx	x	xx					x	xx		xx	xx		xx		x	x			xx
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	15,9	xxx	x	xx	x	x	xx						xx		xx						xxx
CC des Gorges de l'Ardèche	15,4	xxx		xx													x	xx	xx		xxx
CC Val Eyrieux	15,4		xxx		x	x						x		xx		x	xx	x			xx
CC Ardèche Rhône Coiron	14,9	xx		xx	x	xx	x	xx		x	xx	xx	xxx						xx		xxx
CC Berg et Coiron	14,3	x		x						x		x			xx			xx			xxx
CA Privas Centre Ardèche	14,0	x		x		x				xx	xx	x			xxx				xx	xx	xx
CA Annonay Rhône Agglo	12,5					x							xx							xx	
CA Arche Agglo	10,8								x												xx
CC du Val d'Ay	10,2				x								xx	xx							xxx
CC Rhône Crussol	7,9		x						xx											x	xx

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Cantal

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC du Pays de Salers	17,4		xx		x										xxx			xxx		xxx		
CC Hautes Terres Communauté	15,8														xx	xx		xxx				
CC du Pays Gentiane	15,7		x												xxx		x	xxx	xxx			
CC de la Châtaigneraie Cantalienne	14,6		x												xxx	xx		xxx				
CC Saint-Flour Communauté	13,9														xxx			xx		xxx		
CC du Pays de Mauriac	13,9														xx			xxx		xxx		
CC Sumène - Artense	13,7				x					xx	xx	x			xx			xx				
CC Cère et Goul en Carladès	12,8														xx							
CA du Bassin d'Aurillac	10,8					x						x										

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Drôme

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC du Diois	22,2	xx	xx	x							xxx		xx			xx	xx		xx		xxx	xxx
CC des Baronnie en Drôme Provençale	20,2	xx	xx	xx				xx		xx	xxx	xxx	xx						xxx	xxx		xxx
CC Dieulefit-Bourdeaux	17,6	x	xx	x						x	x							x				xxx
CC du Crestois et de Pays de Saillans Cœur de Drôme	15,5	xx		xx		x				xx	xx	xx	x									
CA Montélimar Agglomération	15,2	xx		x				xx		x	xx	xx	xx							x	xx	
CC Drôme Sud Provence	14,5	xx		xx						x			x	xx								xx
CA Valence Romans Agglo	14,4	x		x				xx		x	x	xx	xx									
CC Porte de DrômArdèche	13,4	x		x	xx	x	x															xx
CC du Royans-Vercors	12,3		xx		x					x	xxx											xxx
CC du Val de Drôme en Biovallée	11,4			x						xxx												xxx

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Isère

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
Grenoble-Alpes-Métropole	14,1	x			xx		xxx	xxx		x	xxx	x										
CA Porte de l'Isère (CAPI)	14,0	x		x	x		xx	xx		x	xx	x		xx					x			
CC Entre Bièvre et Rhône	12,9	x		x	xx		x						xx	xx						xx	xx	
CC de l'Oisans	12,0						xx	xx		xx					xxx					xx		
CA Vienne Condrieu	11,9						xx	xx	x					xx								
CC de la Matheysine	11,1			x						x				xx						x		
CC du Trièves	10,6		xx						x	xx				xxx	xxx		xx					xxx
CC Les Vals du Dauphiné	10,4				x			xx						xx								xxx
CC Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	10,4													xx						xx	xxx	
CC Lyon Saint Exupéry en Dauphiné	10,2				xx	x	x	xx	xx	x			xx	xx								
CC Bièvre Isère	9,4							xx					xx	xx						xx	xx	
CC Cœur de Chartreuse	9,1												x		xx							xxx
CA du Pays Voironnais	8,8							xx					x							xx	xx	
CC du Massif du Vercors	8,0						xx	xx	x	x			x	xx						xxx	xxx	
CC de Bièvre Est	7,6				x			xx						xx								
CC Les Balcons du Dauphiné	7,3							xx					xxx	xx		xx				xx	xx	
CC Le Grésivaudan	5,6							xx														xxx
CC Collines Isère Nord Communauté	5,0							xxx	xx				xxx	x								

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Loire

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
Saint-Etienne Métropole	18,8	xx	x	xx	x	x	xx			x	xxx	xxx							xx			
CC du Pays d'Urfé	14,6				xx	x									xxx	xx		xx				
CA Roannais Agglomération	14,2	x	x	x	x	x				x		xx						xx				
CC des Vals d'Aix et Isable	14,2				x									xx	xxx	xx		x		xx		
CC du Pays entre Loire et Rhône	10,2				xx	x											xx			xx		
CC Charlieu-Belmont	10,1		xx		x	x										xxx		x				
CA Loire Forez Agglomération	9,6												xx									
CC de Forez-Est	8,9				x									x						xx		
CC des Monts du Pilat	8,7															xx						
CC du Pilat Rhodanien	7,5												xx	xx		xx						

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Haute-Loire

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann oncé élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC des Pays de Cayres et de Pradelles	17,4		xx									x			xx	xxx			xxx	xx	xx
CC des Rives du Haut Allier	16,6		xxx												xx				xxx		
CC du Haut-Lignon	14,0		x																xxx		
CC Brioude Sud Auvergne	13,9		xx	x		xxx	x												x		
CA du Puy-en-Velay	12,8		x																	xxx	
CC Mézenc-Loire-Meygal	12,3														xx	xx	xx	x			
CC Auzon Communauté	12,3	x		x		x	xx					x	xx					x	xx		
CC du Pays de Montfaucon	10,6				x		x											x			
CC des Sucs	10,2						x														
CC Marches du Velay-Rochebaron	8,4												xx	xx							
CC Loire et Semène	7,7													xxx							

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Puy-de-Dôme

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC du Pays de Saint-Éloy	18,4		xx				xx						x			xx	xxx		xxx	x		xx
CC Thiers Dore et Montagne	17,0	xx	x	xx	xx	xx	xx						xx				xx	x	x			
CC Ambert Livradois Forez	16,7	x	xxx		x		x									xx	xxx	xx	xx		xxx	
CC Chavanon Combrailles et Volcans	16,2						x		x							xxx		xx				xx
Clermont Auvergne Métropole	15,7	xx				xx		xx			xx	xx	xx									
CC du Massif du Sancy	15,2										x					xx						
CC Dômes Sancy Artense	13,9															xxx					xxx	xx
CA Agglo Pays d'Issoire	12,2		xx							x					xx							
CC Plaine Limagne	9,8		x	xx		xxx	x							xxx	xx		xx			xx	xx	
CC Combrailles Sioule et Morge	9,1													xxx	xx						xxx	
CC Entre Dore et Allier	8,9			x		xx				x				xxx	x							
CC Billom Communauté	8,7		xx			xx								xx								
CA Riom Limagne et Volcans	8,2			x		xx								xx								
CC Mond'Arverne Communauté	5,9					xx								xxx							xx	

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Rhône

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CA Villefranche Beaujolais Saône	16,3	x		xx	x	x		xx			x	xx	xx		xx					xx		
Métropole de Lyon	16,0	x		x		xx	xxx	xxx	xx	x	xxx	xx										
CA de l'Ouest Rhodanien	12,8				xx	x	x					x			xx		xxx			xx		
CC Saône-Beaujolais	9,7				x										x					x		
CC des Monts du Lyonnais	8,4														xx							
CC de la Vallée du Garon (CCVG)	6,4					x		xx	xxx	x												
CC du Pays de l'Arbresle (CCPA)	6,3								xx													
CC Beaujolais Pierres Dorées	5,6								xx													
CC du Pays de l'Ozon	5,5								xxx	xx				xx								
CC des Vallons du Lyonnais (CCVL)	5,3							xx	xx	x												
CC du Pays Mornantais (COPAMO)	5,1							xx						xx								
CC de l'Est Lyonnais (CCEL)	5,0							xxx	xx					xx								

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Savoie

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Cœur de Tarentaise	15,4						xxx			xxx						x					xx	
CA du Grand Chambéry	12,0						xx	xxx	x	x	xx											
CC de Haute-Tarentaise	11,7						xxx	xx		xx	xxx			xx							xx	
CA Arlysère	11,2						xx	xx								xx						
CC Val Vanoise	11,1				x		xx	xx		x	xx			xx		xxx					xx	
CC Haute Maurienne Vanoise	11,0						xx				xx					xx	x		x	xxx		
CC Cœur de Maurienne Arvan	10,7							x			xx				xx	xx	x			xxx		
CC Val Guiers	9,7												xx	xx					xx		xxx	
CC des Vallées d'Aigueblanche	9,2						xx	x		x						xx			xx			
CC Les Versants d'Aime	9,2							xx								xx					xxx	
CA Grand Lac	8,8						xx	xxx	xx		xx											
CC Porte de Maurienne	8,6	x	xxx	x	x	xx							xx	xxx	xx	xxx	xxx				xxx	
CC de Yenne	8,4												xx			xxx	xx	x			xxx	
CC Maurienne Galibier	8,1													xx		xxx					xxx	
CC du Canton de La Chambre	7,9					x										xxx	xx				xxx	
CC Cœur de Savoie	6,7							xx					xx								xx	
CC du Lac d'Aiguebelette (CCLA)	6,2													xx	xxx	xxx					xxx	

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Haute-Savoie

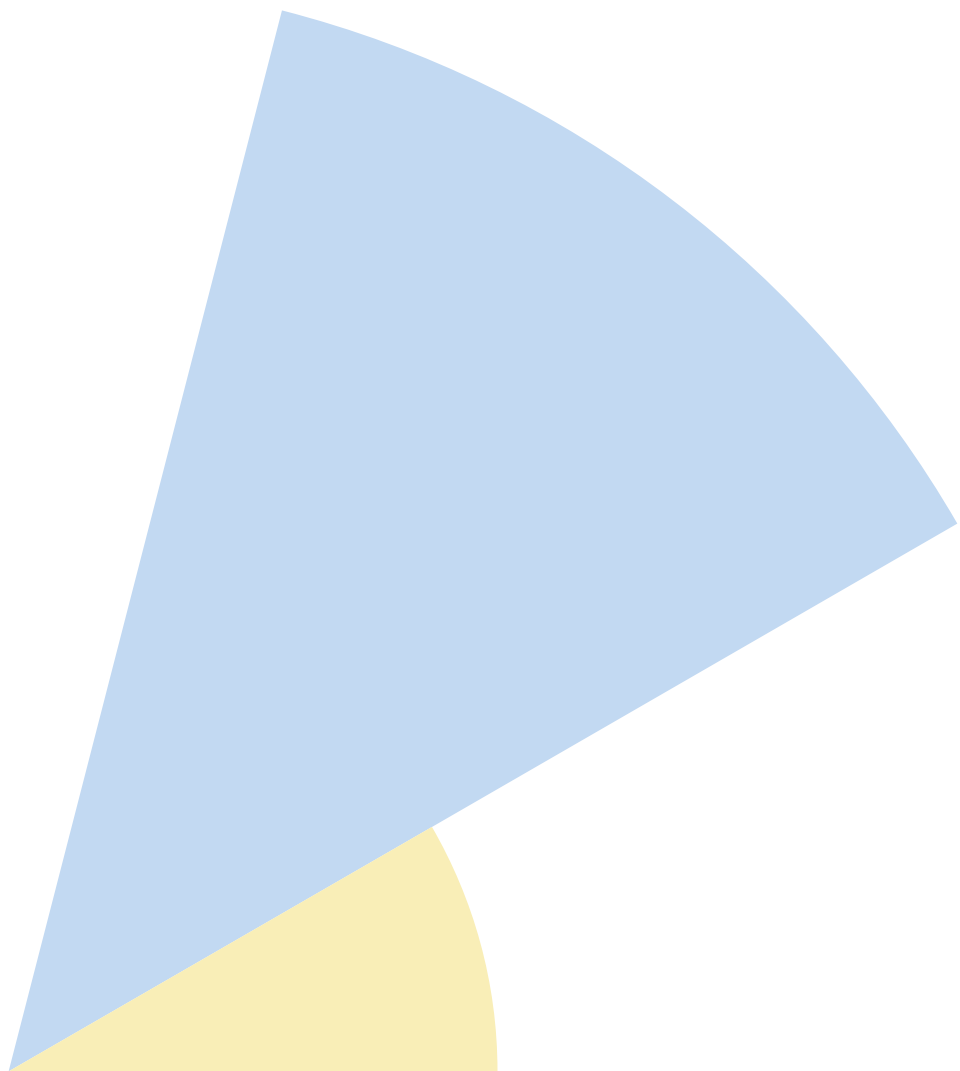
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics	
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans
CA Annemasse-Les Voirons-Agglomération	16,5	xx		x	x		xxx	xxx	xx	xx	xxx	x				xxx		xxx		
CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	14,3						xxx	xxx	xx	xx	xx					xx				
CC Cluses-Arve et Montagnes	12,2				xxx	x	xxx	xx			xxx					xx		xxx		
CC du Haut-Chablais	10,6						xx	xxx						xx					xx	xxx
CA Thonon Agglomération	10,1						xx	xxx			xx					xx	x	xx		
CC du Genevois	9,8					xxx	xxx	xxx	x	x	xx					xx	xxx	xxx		
CC des Sources du Lac d'Annecy	9,4	x						xx			xx	x				xx				
CC Faucigny-Glières	8,9				xx	xx	x	xxx	xxx	x	xx					xx		xx		xxx
CC Pays du Mont-Blanc	8,8						xx	xx	xx		xx					x				xxx
CC des Montagnes du Giffre	8,4							xxx												xxx
CA du Grand Annecy	8,2						xxx	xxx	xx		xx					xx				
CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance	8,0						xx	xxx			xx		xxx			xx		xx		xx
CC des Vallées de Thônes	7,4						xx	xxx	xx							xxx				xx
CC du Pays Rochois	7,3						xx	xxx	x		xx					xx	xxx	xx		xx
CC Rumilly Terre de Savoie	7,0					x	xx	xxx	x		xx									xx
CC Arve et Salève	6,9						xx	xxx								xx	xxx	xx	xx	xx
CC Usse et Rhône	6,8							xx					xxx	xx	xxx	xx			xx	xx
CC de la Vallée Verte	6,6		x					xxx	x				xxx	xx	xx	xx	xxx	xxx	xxx	xx
CC des Quatre Rivières	5,8						xx	xxx					xxx				xx			xx
CC du Pays de Cruseilles	5,5							xxx					xx			xxx			xxx	xx
CC Fier et Usse	5,2						xx	xxx					xxx	xx		x		xx		xx

*RP : au sens du recensement de la population

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Annexes

La pauvreté monétaire au sein des départements



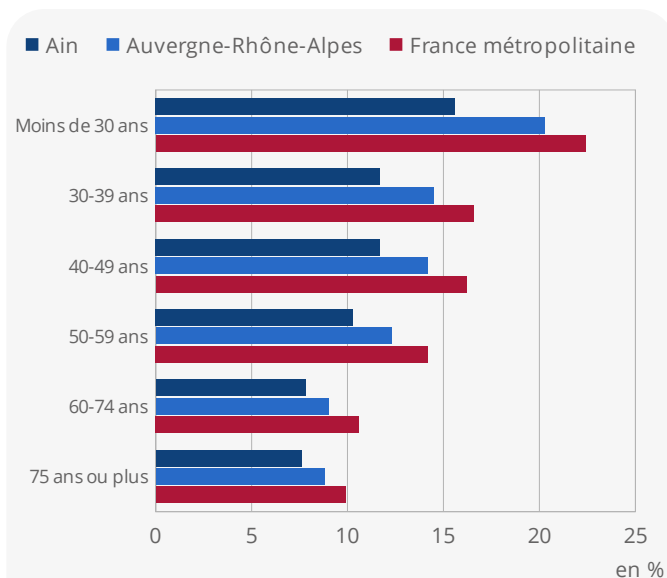
1. Ain

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

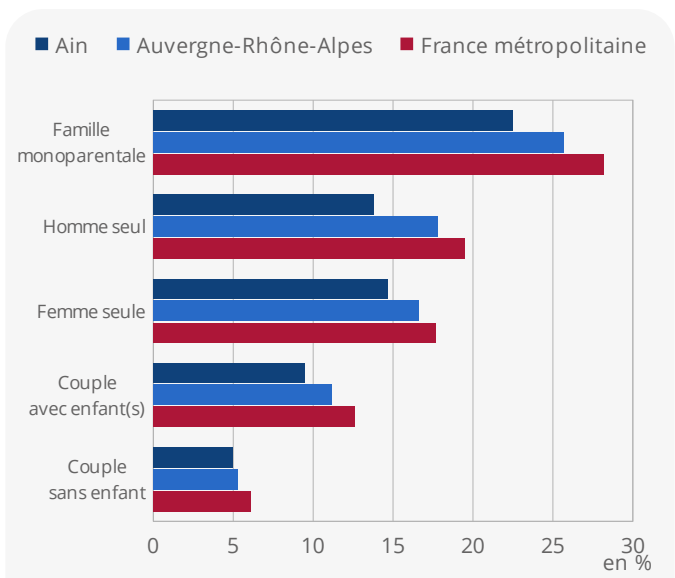
		Ain	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	10,5	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,0	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 760	10 820	10 740
	de la population	24 030	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

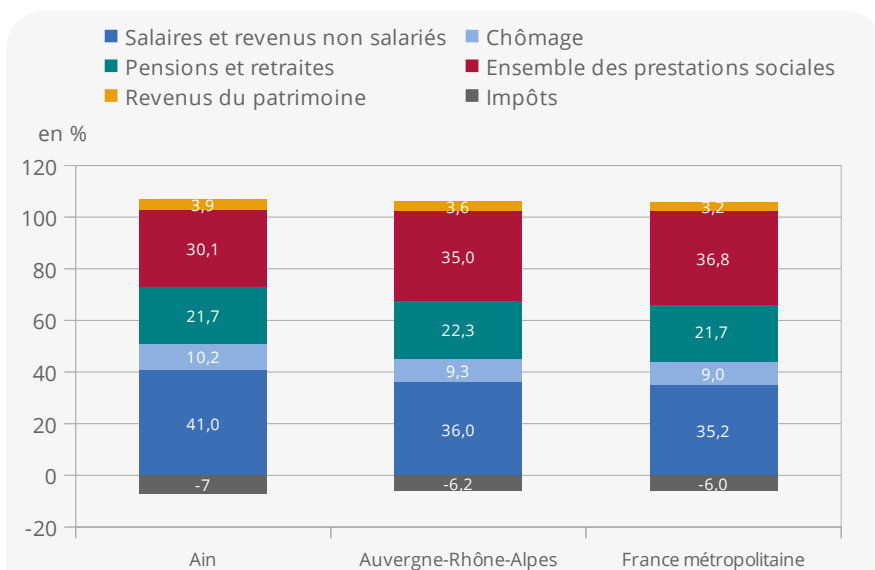
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



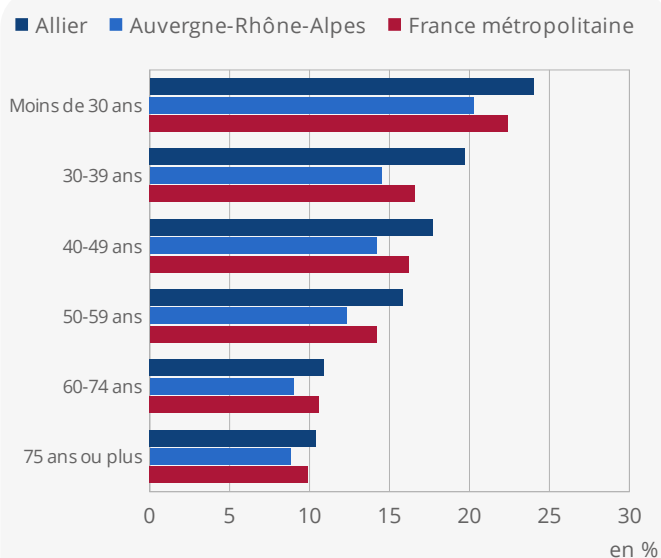
2. Allier

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Allier	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,3	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,6	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 820	10 820	10 740
	de la population	20 990	23 110	22 400

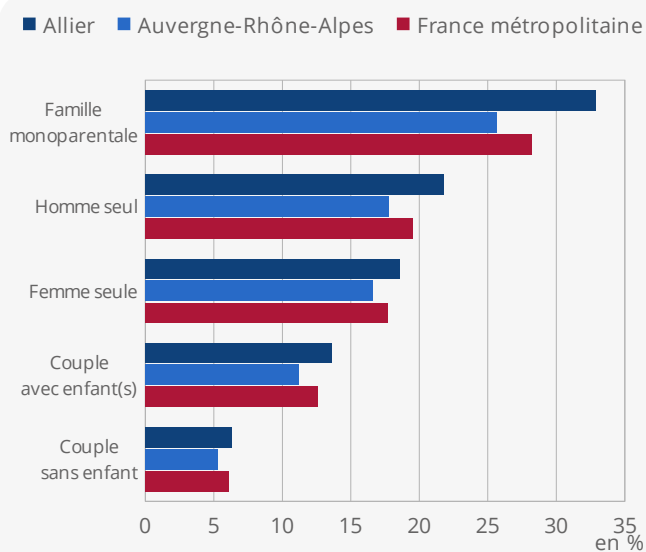
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



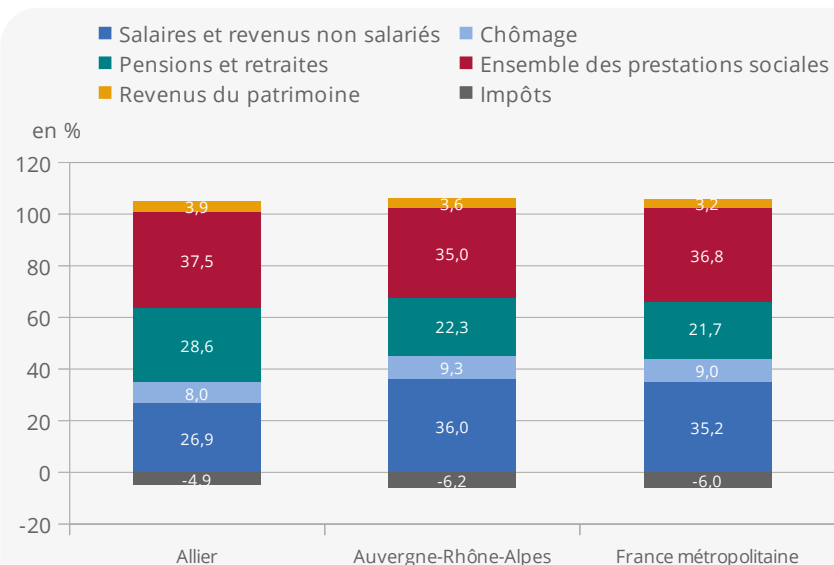
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

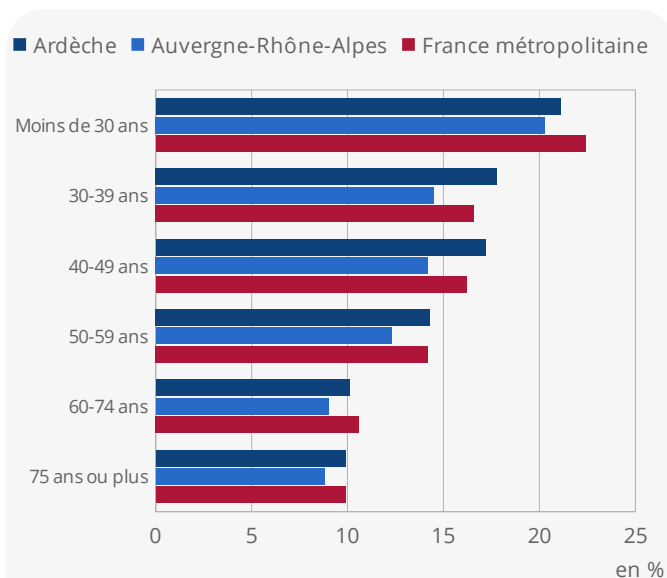
3. Ardèche

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

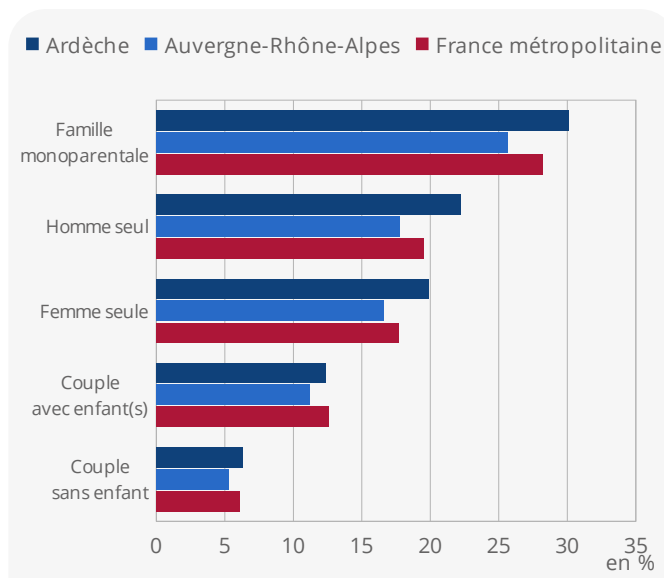
		Ardèche	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,3	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,0	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 820	10 820	10 740
	de la population	21 450	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

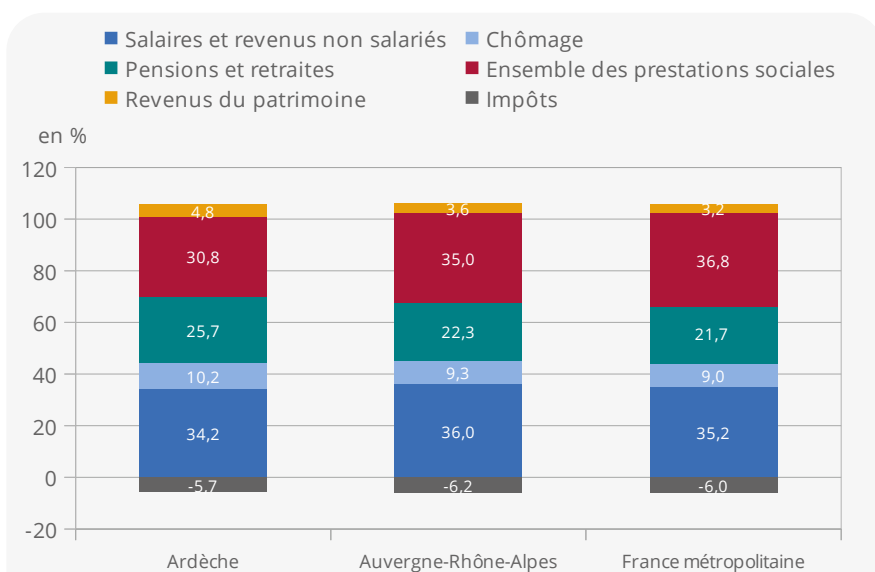
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



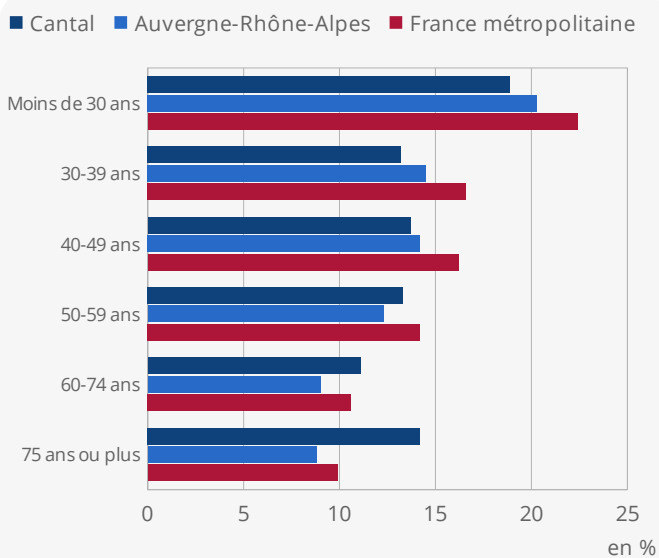
4. Cantal

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

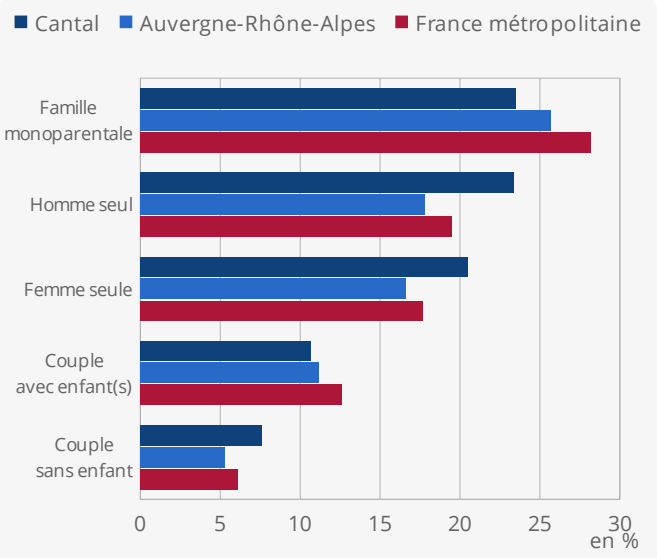
		Cantal	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,2	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,9	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	11 090	10 820	10 740
	de la population	21 140	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

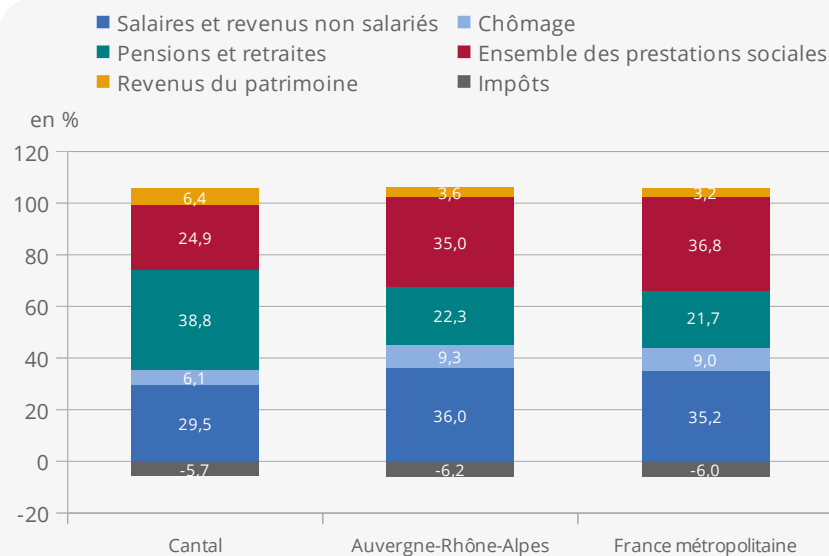
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



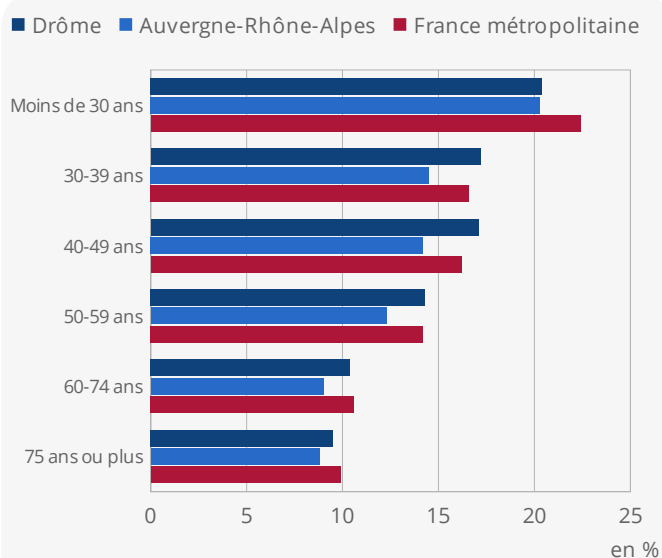
5. Drôme

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

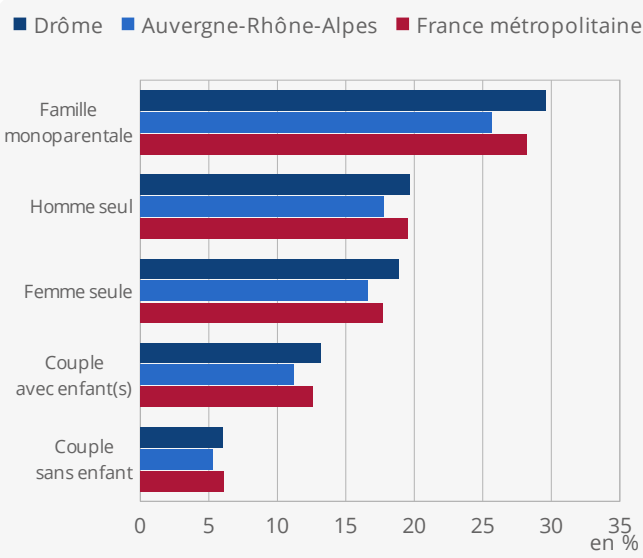
		Drôme	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,4	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,8	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 960	10 820	10 740
	de la population	21 790	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

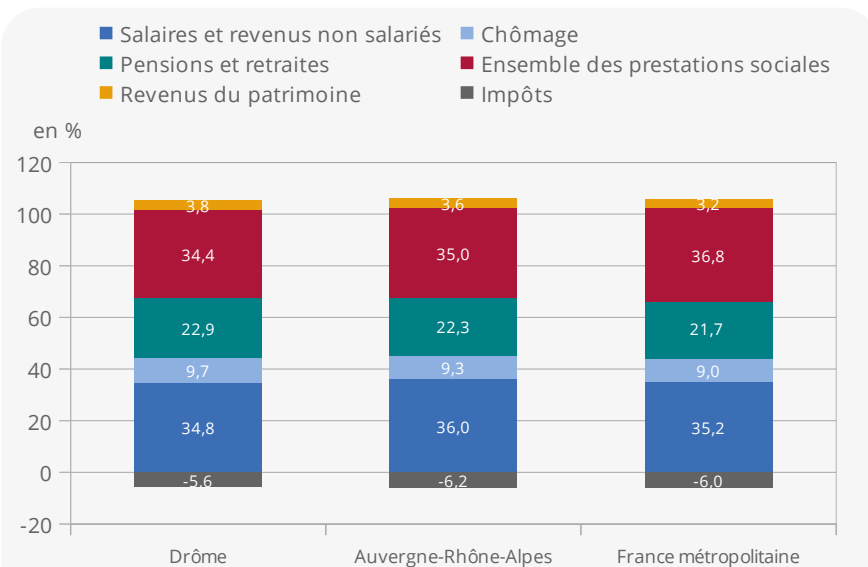
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



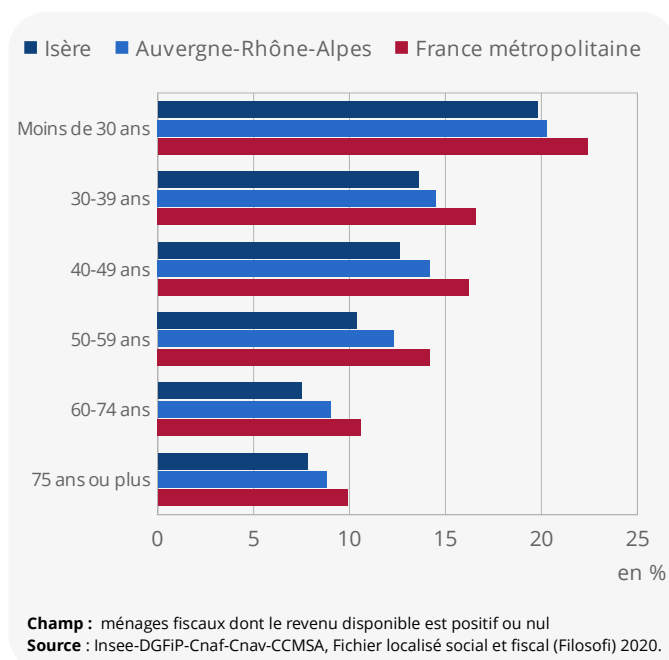
6. Isère

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

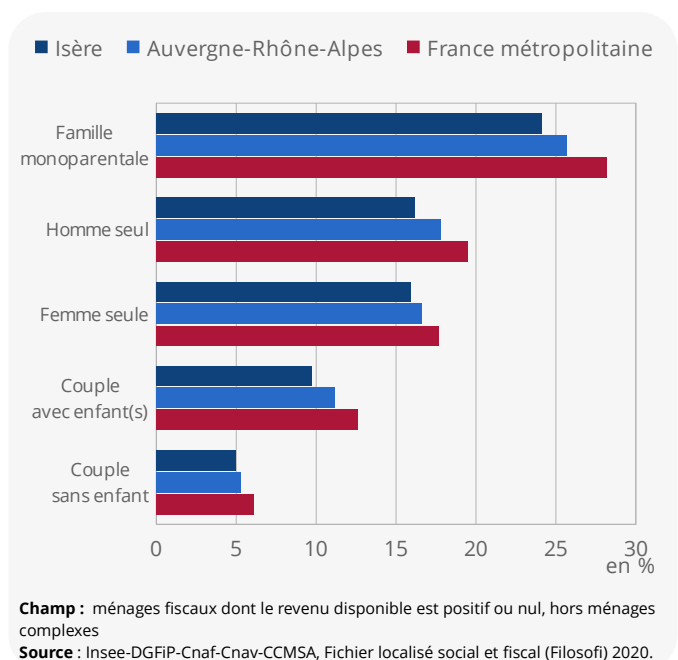
		Isère	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	11,3	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,2	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 920	10 820	10 740
	de la population	23 580	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

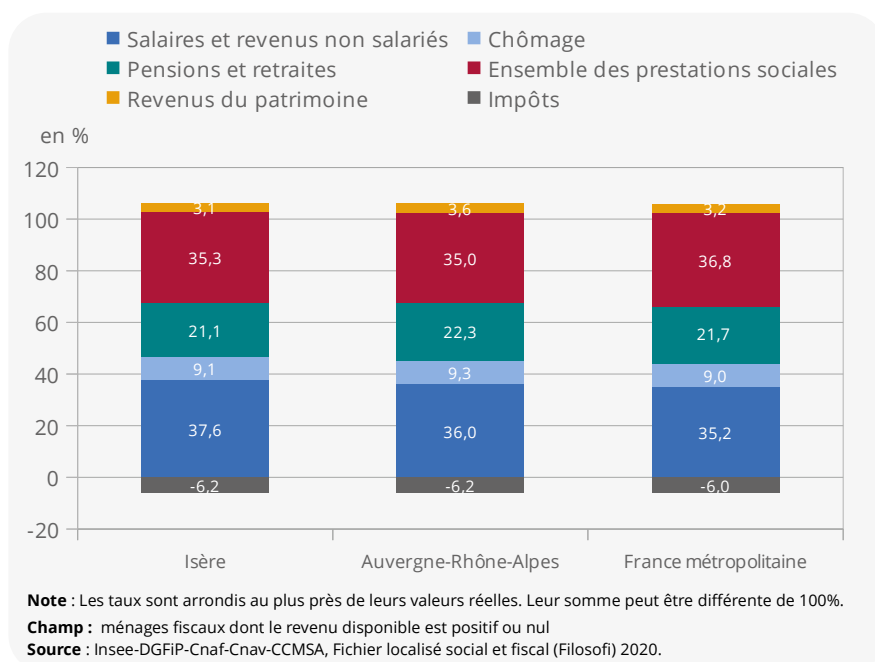
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



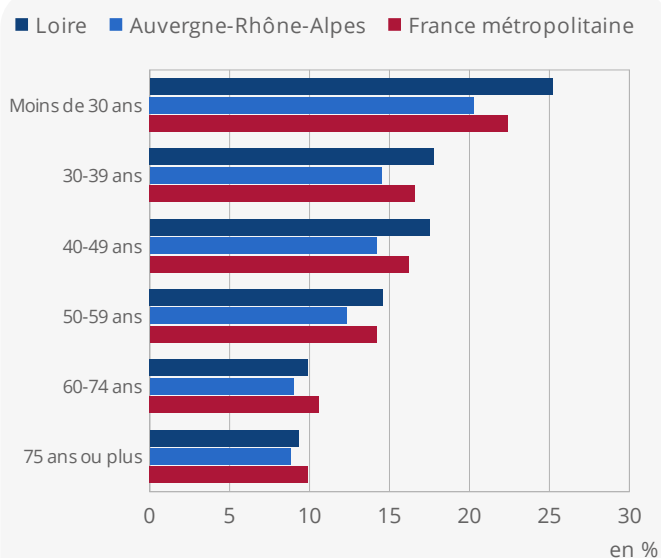
7. Loire

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

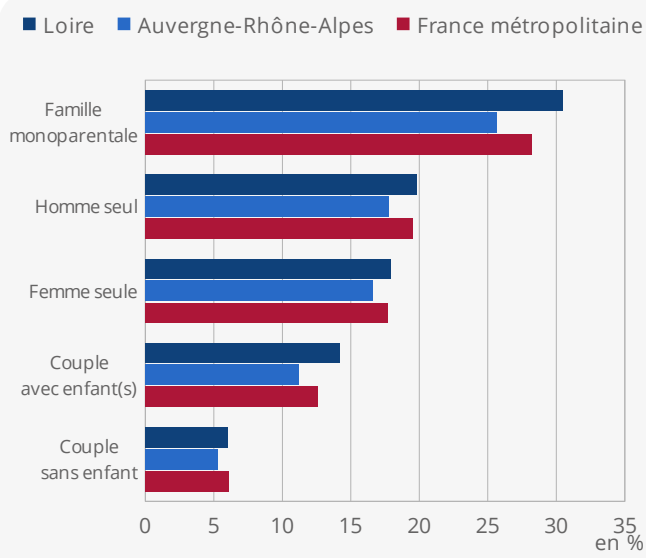
		Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,0	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,3	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 870	10 820	10 740
	de la population	21 380	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

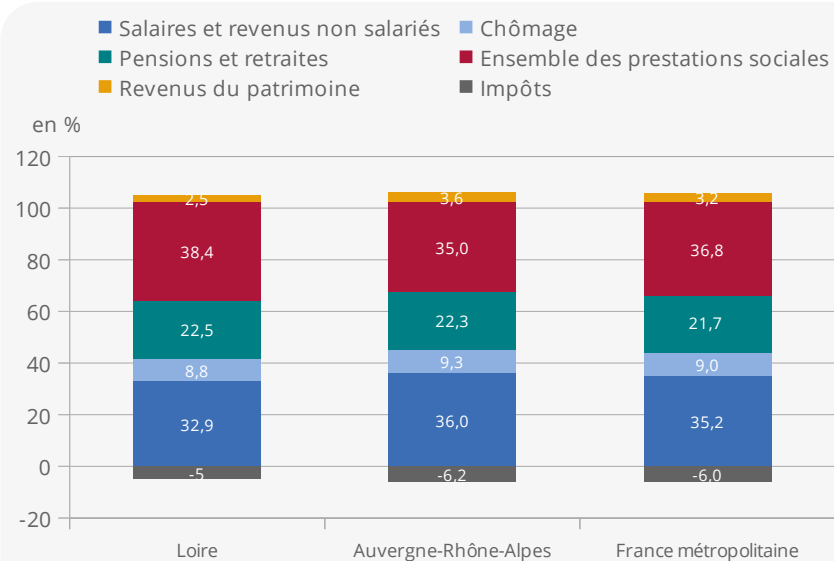
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



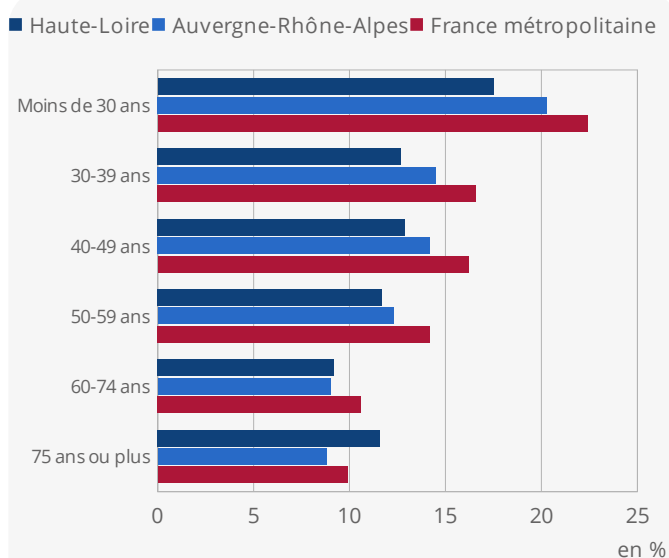
8. Haute-Loire

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Haute-Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	11,9	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,1	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	11 110	10 820	10 740
	de la population	21 470	23 110	22 400

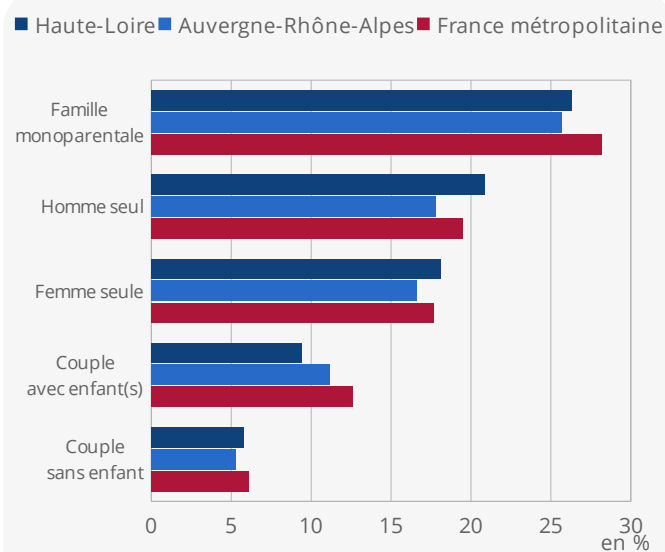
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



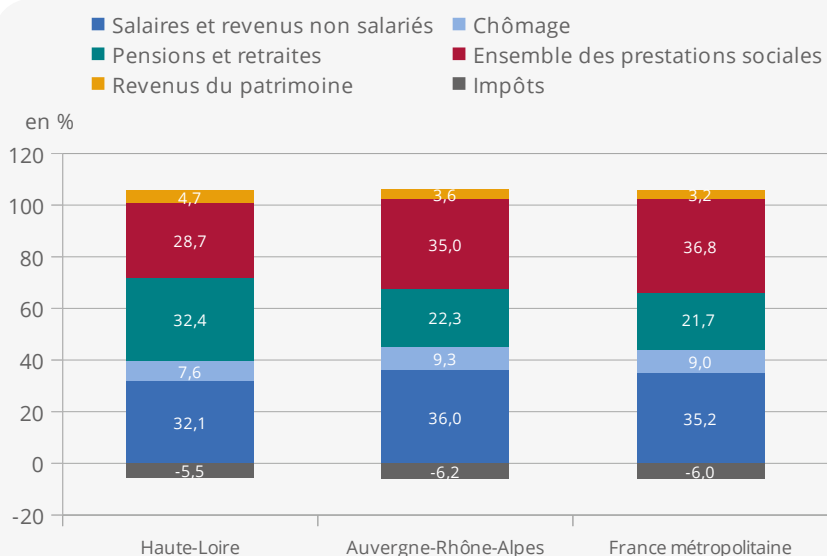
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

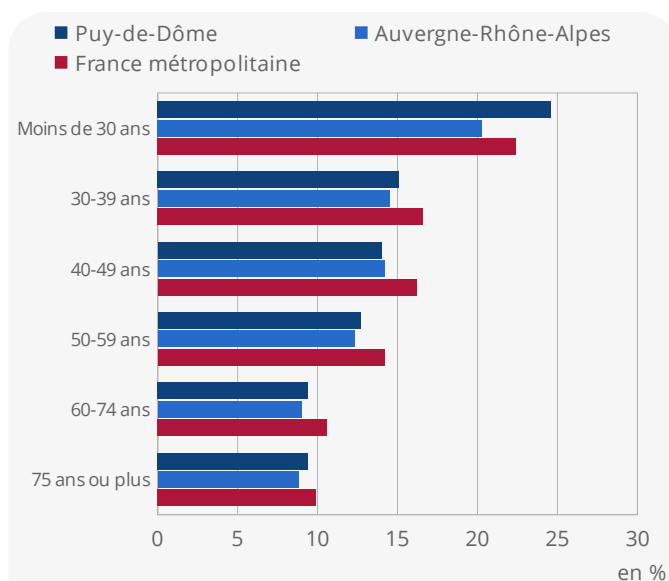
9. Puy-de-Dôme

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

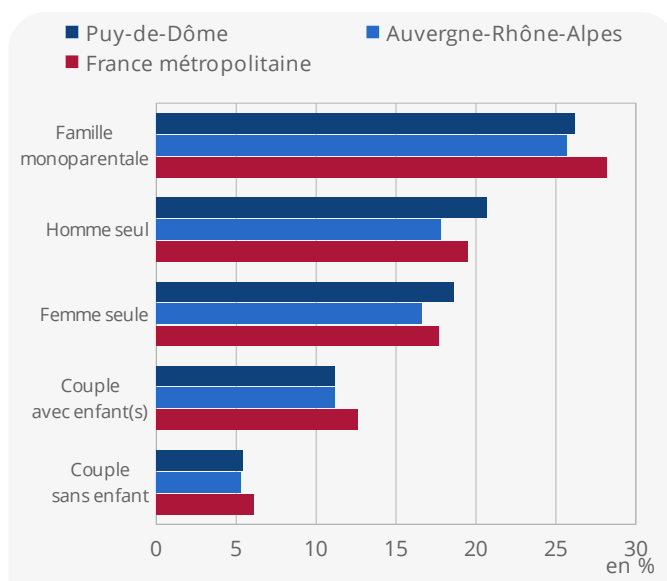
		Puy-de-Dôme	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,2	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,5	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 800	10 820	10 740
	de la population	22 510	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

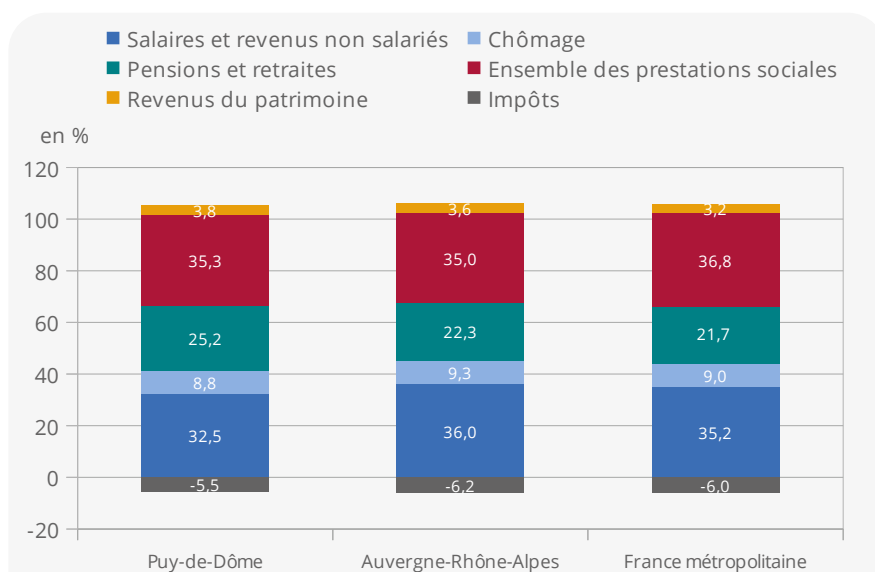
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



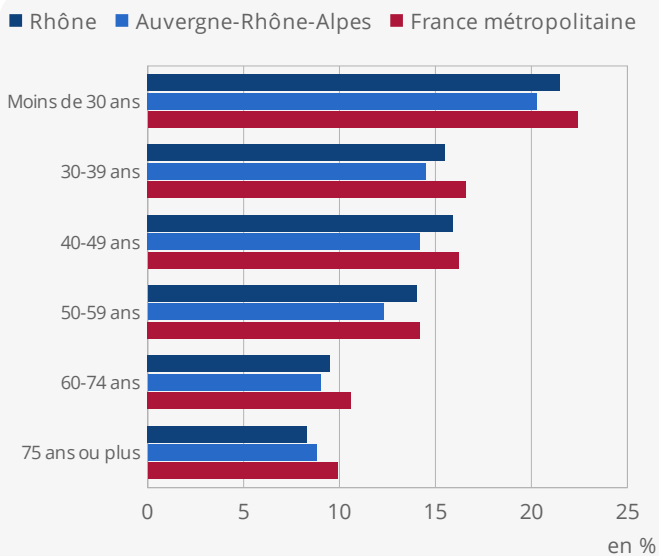
10. Rhône

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

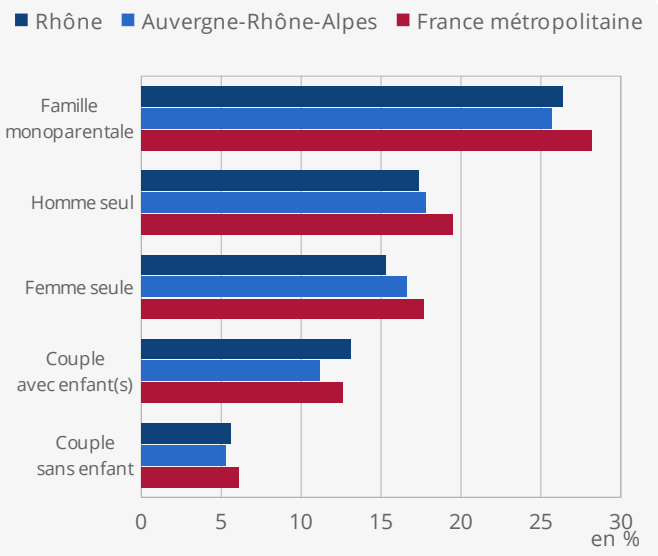
		Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,1	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,1	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 730	10 820	10 740
	de la population	23 690	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

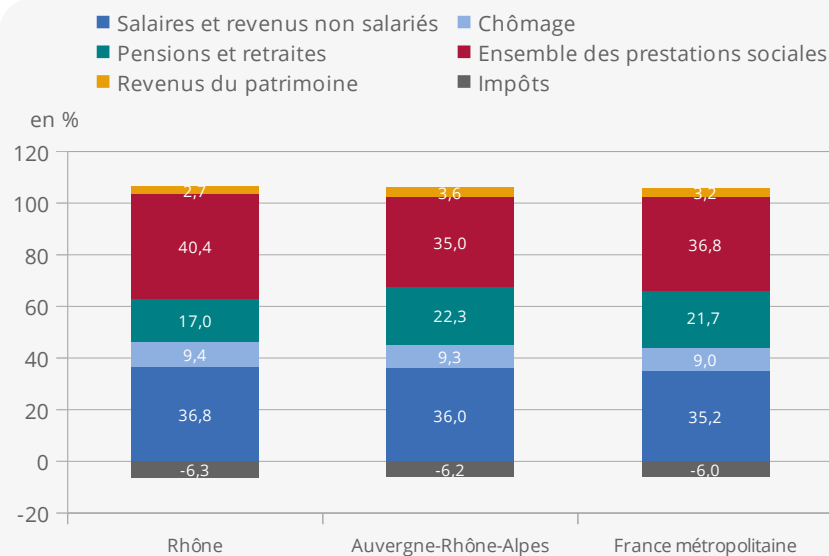
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



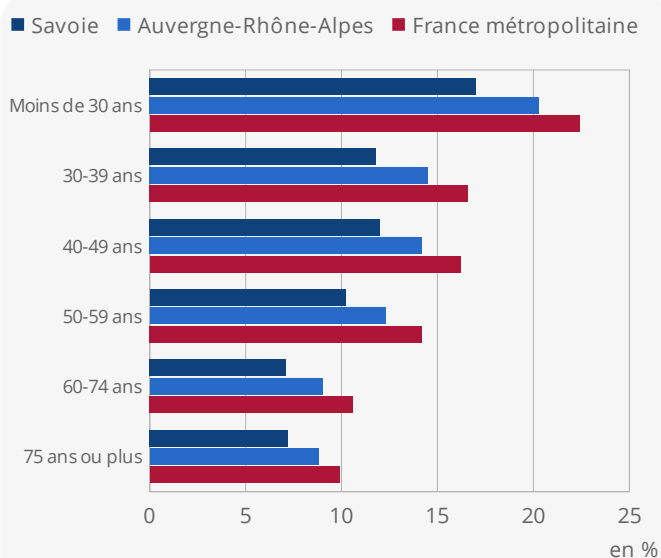
11. Savoie

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	10,3	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	5,7	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 860	10 820	10 740
	de la population	23 630	23 110	22 400

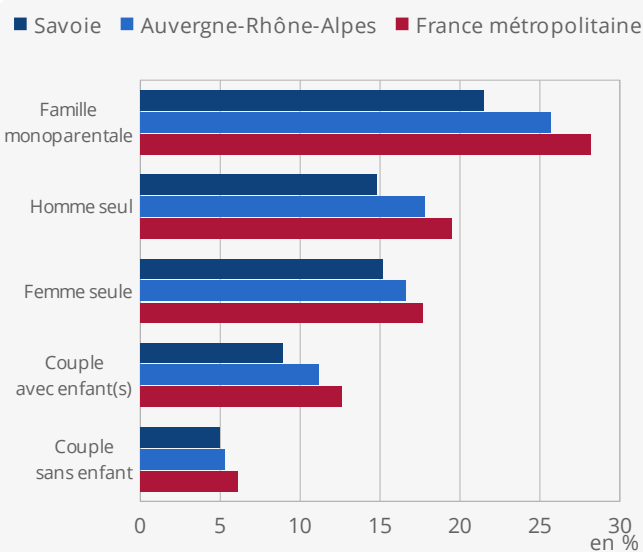
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



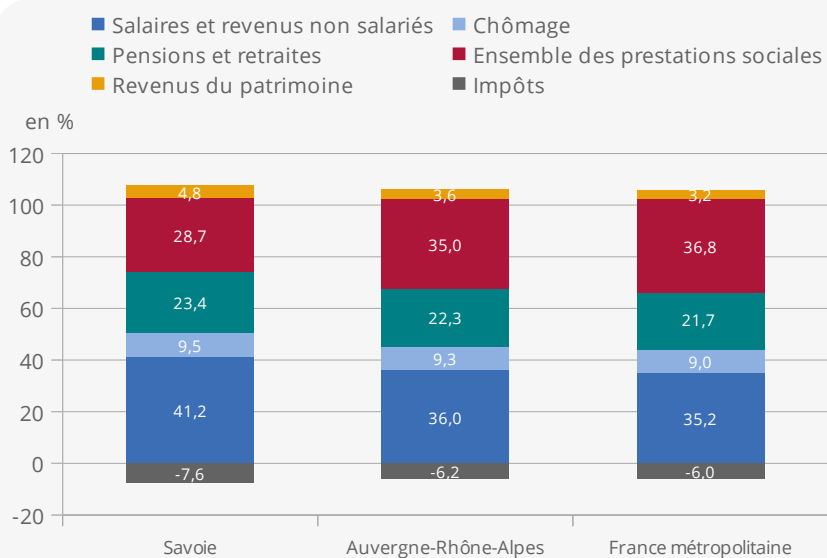
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

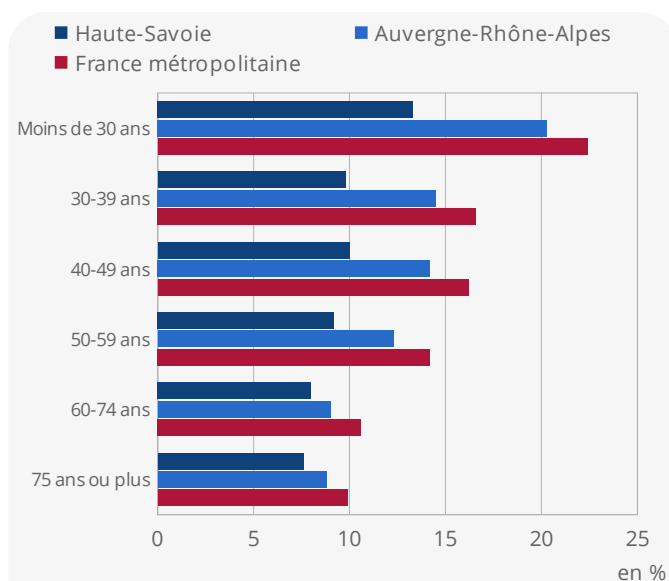
12. Haute-Savoie

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

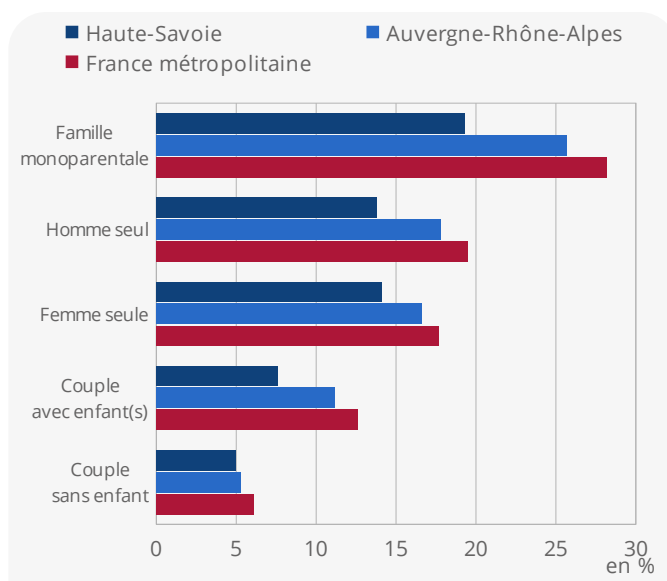
		Haute-Savoie	Auvergne-Rhône-Alpes	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	9,4	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	5,7	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 460	10 820	10 740
	de la population	27 030	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul

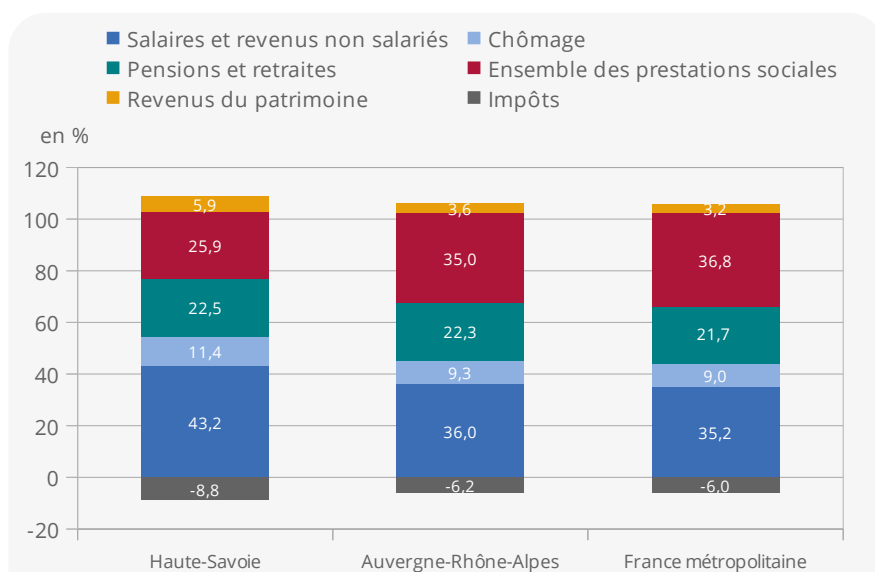
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



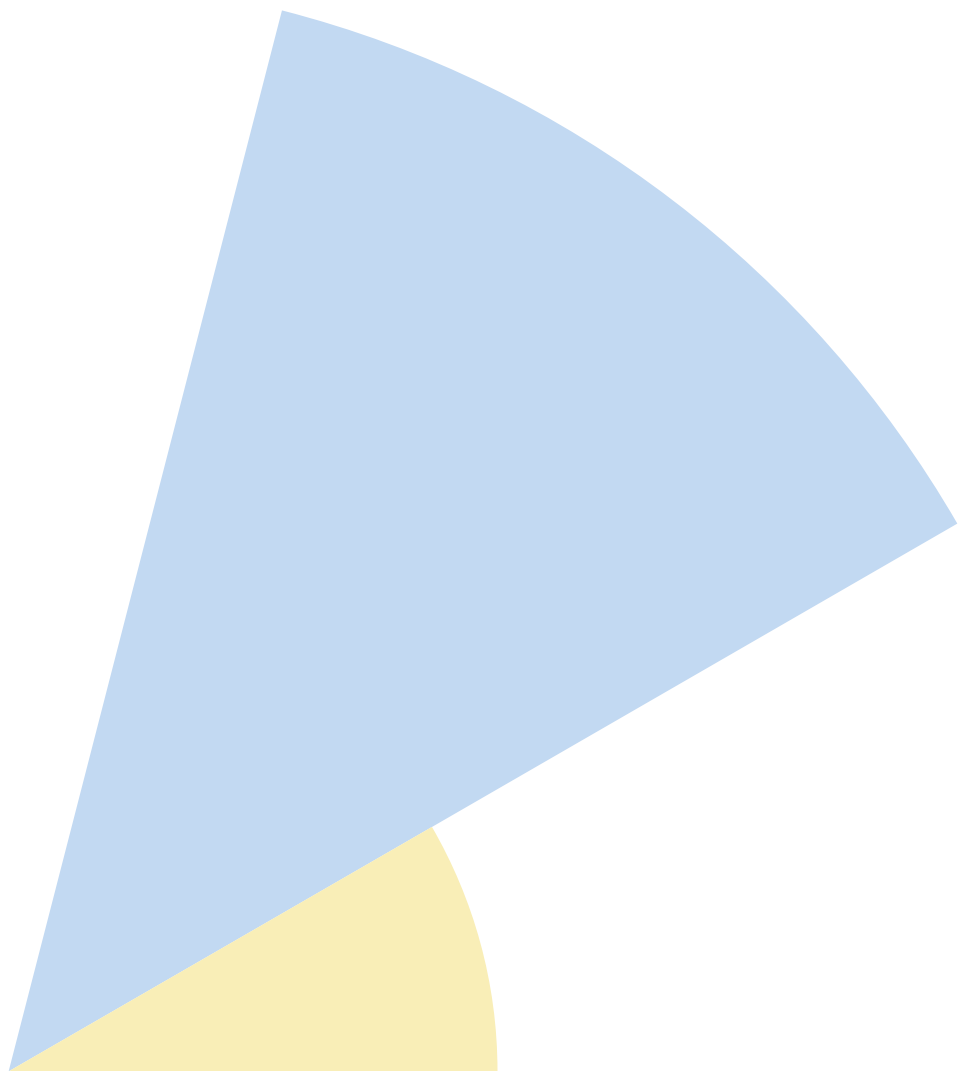
► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



La pauvreté monétaire au sein des principaux EPCI



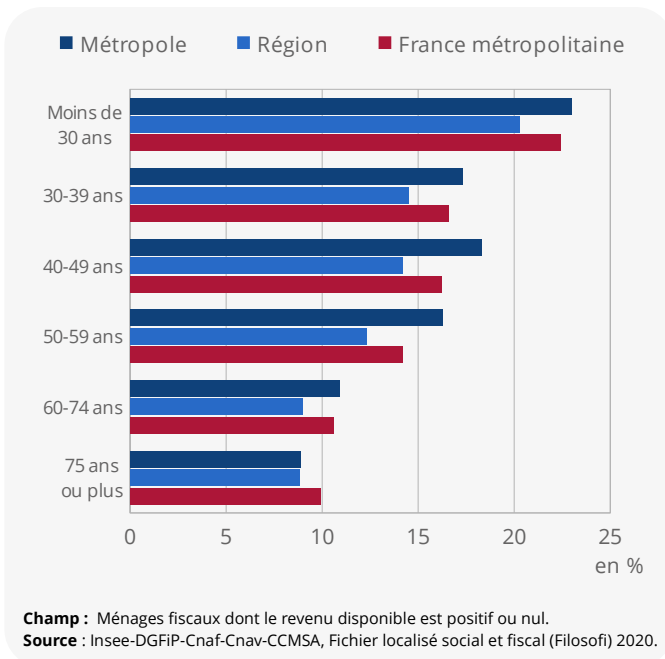
1. Métropole de Lyon

▸ 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

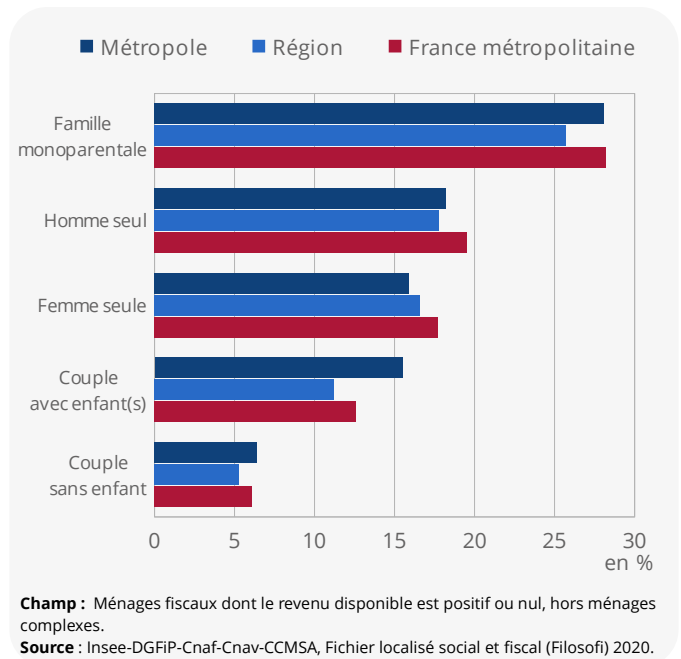
		Métropole de Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	16,0	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	9,3	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 670	10 820	10 740
	de la population	23 200	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

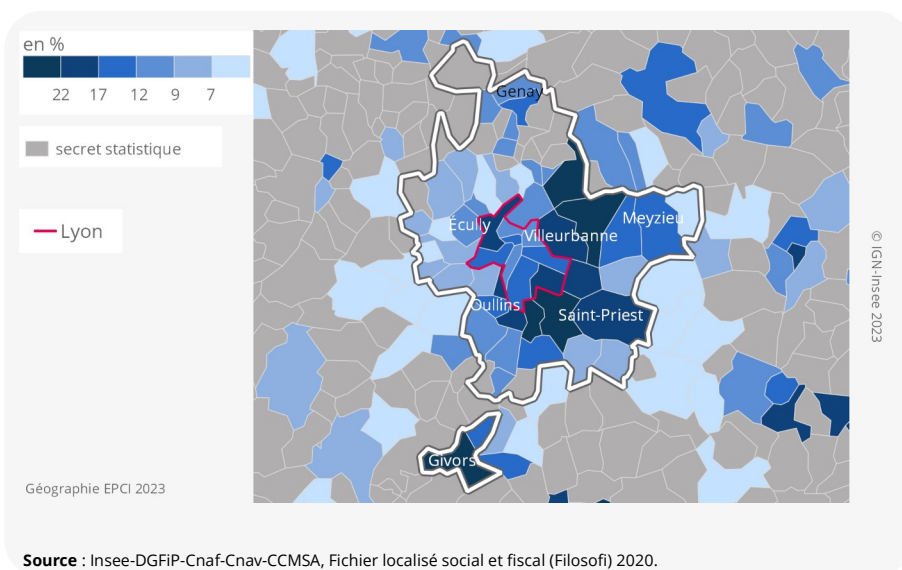
▸ 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



▸ 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



▸ 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



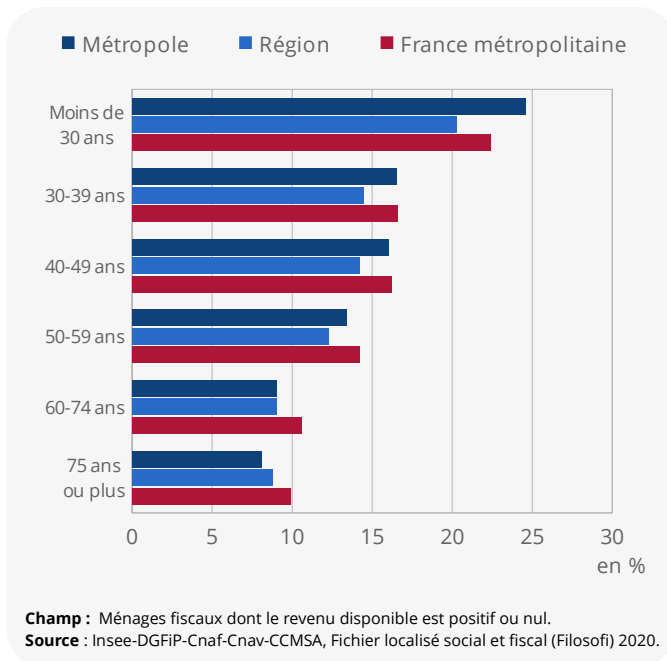
2. Grenoble-Alpes-Métropole

1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

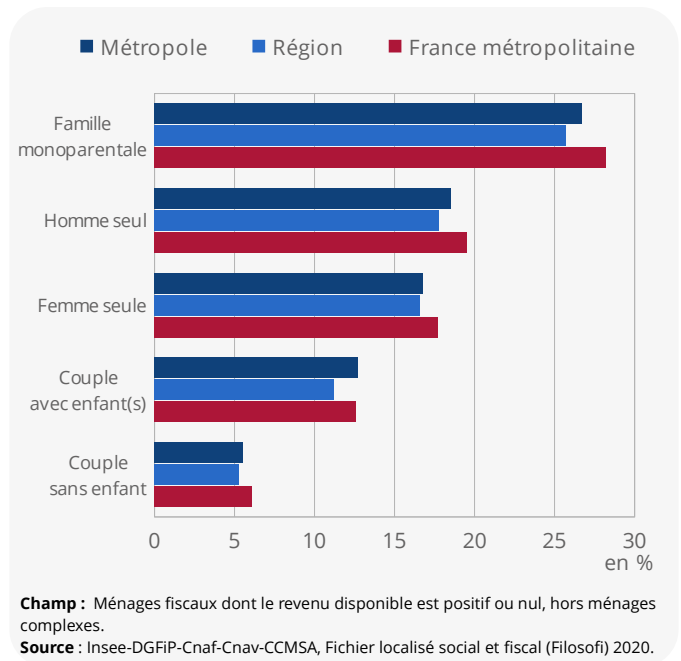
		Grenoble-Alpes-Métropole	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	14,1	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	8,2	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 700	10 820	10 740
	de la population	23 420	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

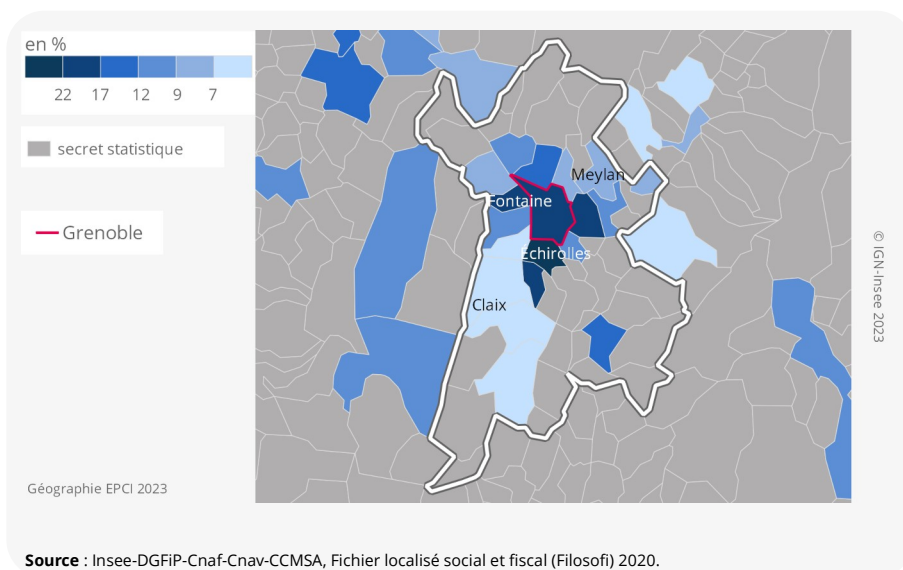
2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



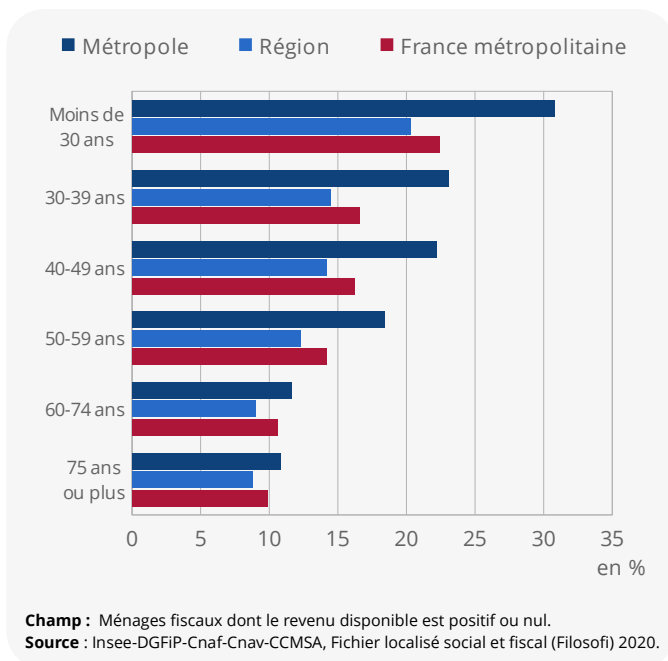
3. Saint-Étienne Métropole

► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

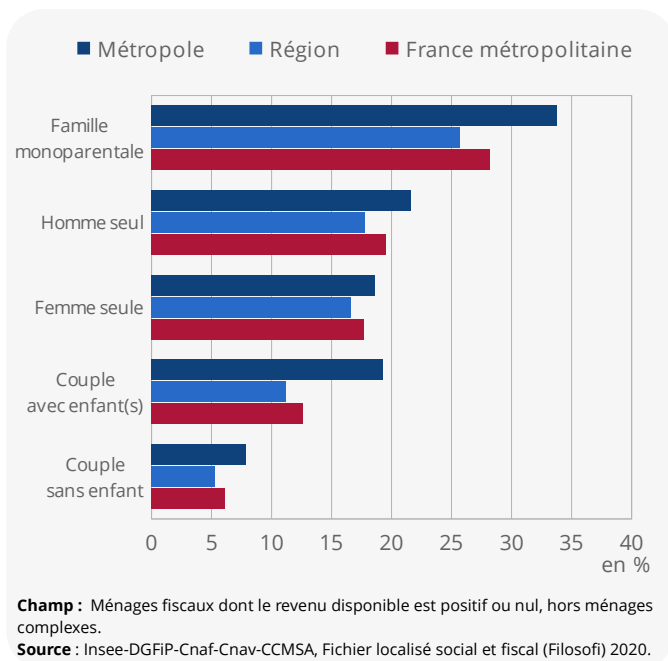
		Saint-Etienne Métropole	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	18,8	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	10,7	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 780	10 820	10 740
	de la population	20 620	23 110	22 400

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

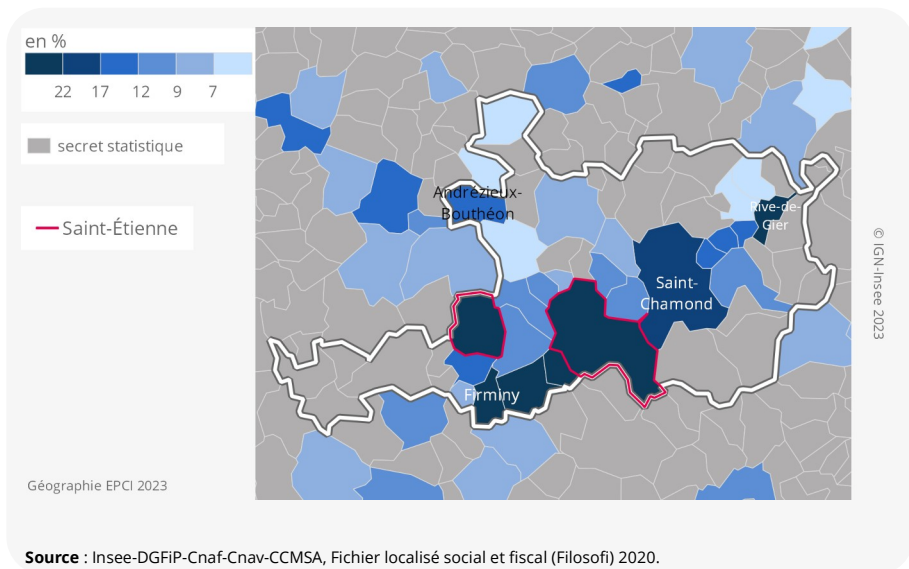
► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



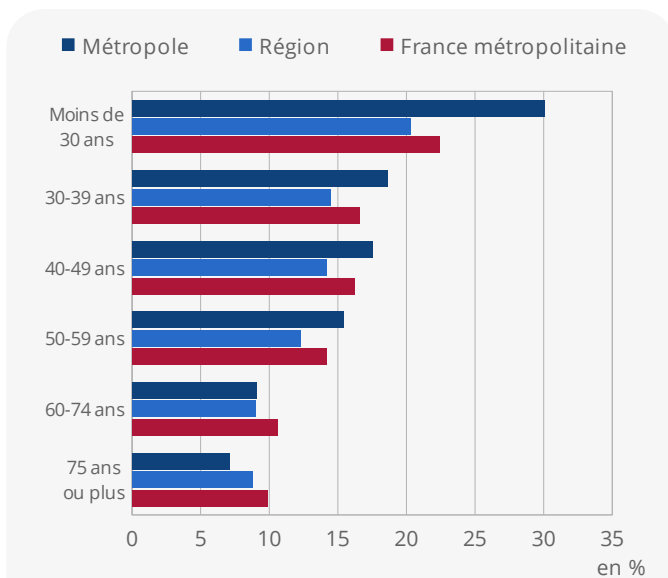
4. Clermont Auvergne Métropole

▸ 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Clermont Auvergne Métropole	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	15,7	12,7	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	9,3	7,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 610	10 820	10 740
	de la population	22 510	23 110	22 400

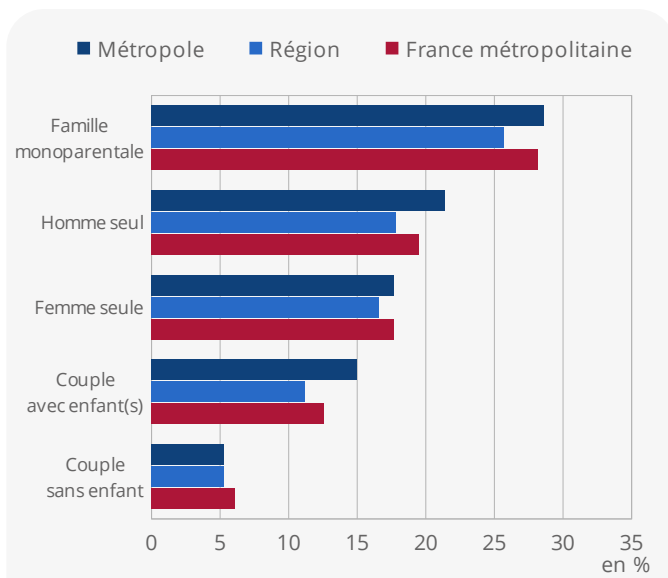
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

▸ 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



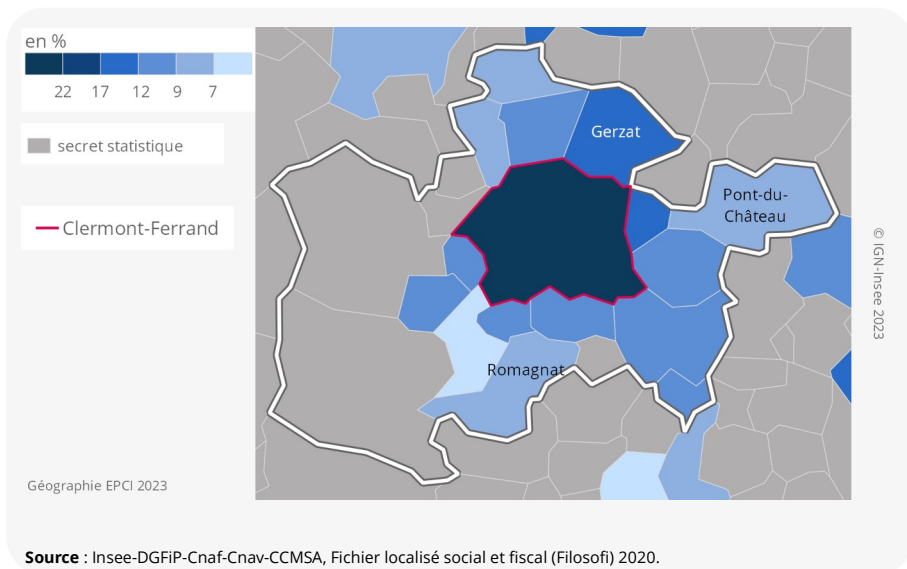
Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

▸ 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage

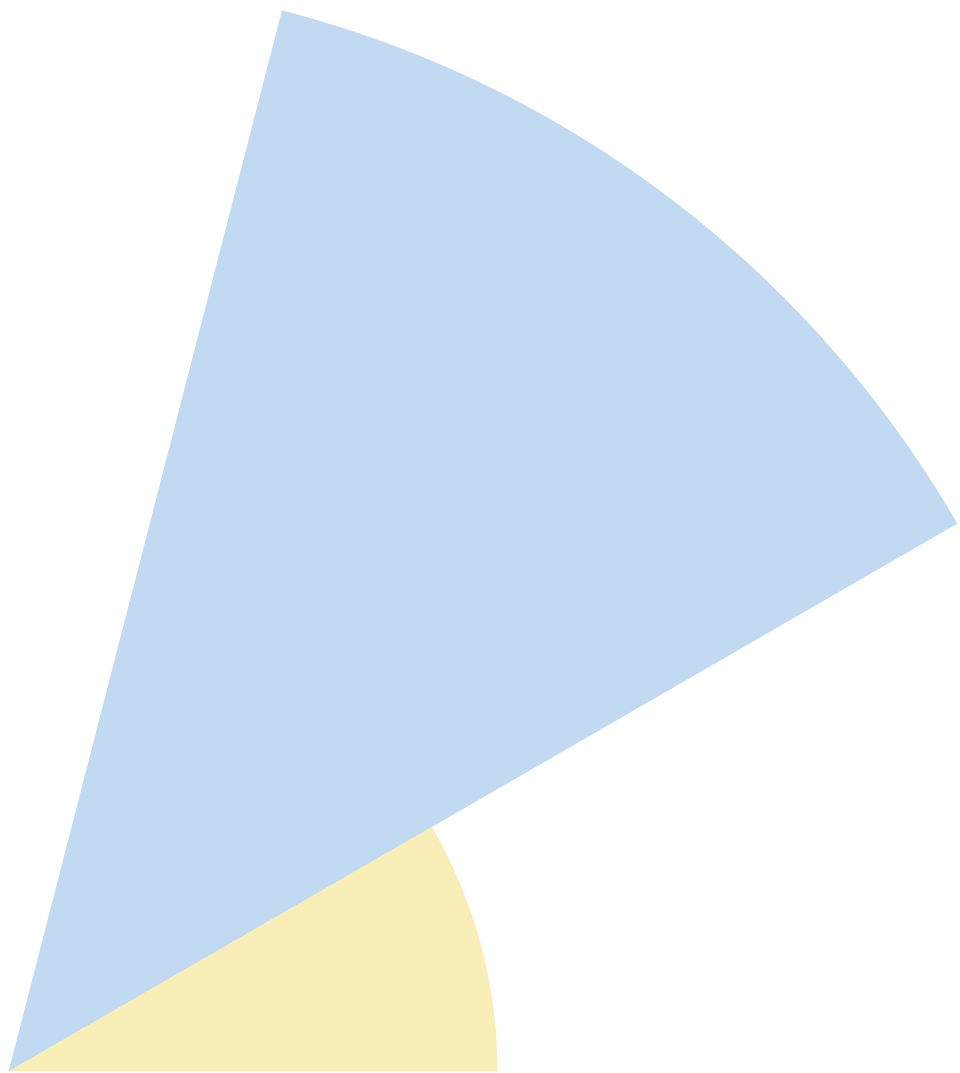


Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

▸ 4. Taux de pauvreté monétaire par commune (en %)



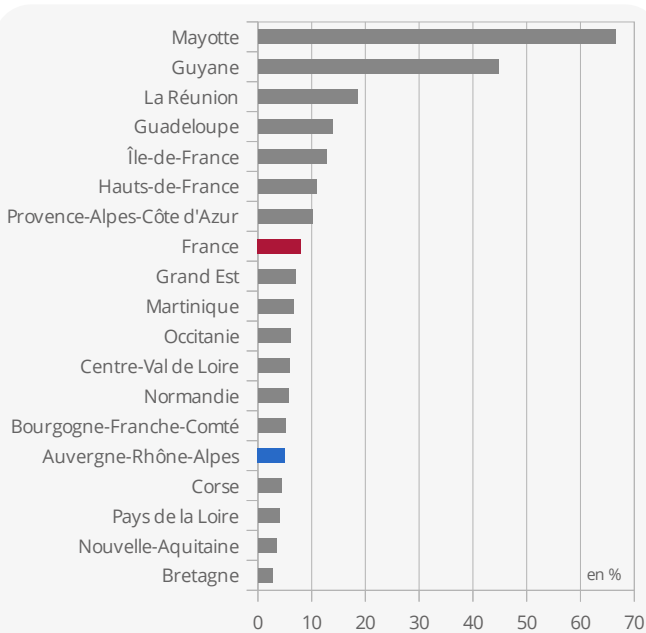
La pauvreté monétaire au sein des quartiers de la politique de la ville



Quartiers de la politique de la ville (QPV)

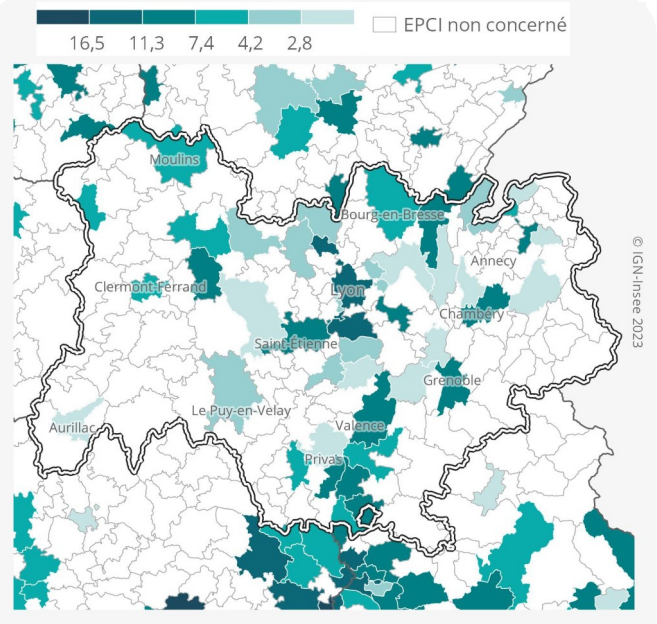
1. La population vivant en quartier de la politique de la ville

Part dans la population de la région



Source : Insee, recensement de la population 2018, 2017 pour Mayotte.

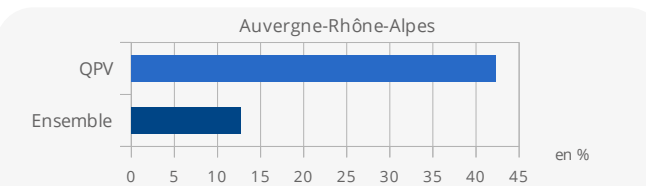
Part dans la population des EPCI en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Insee, recensement de la population 2018.

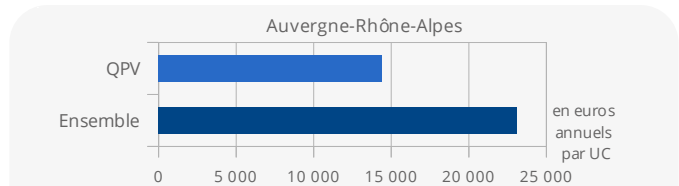
Géographie 2023

2. Taux de pauvreté monétaire



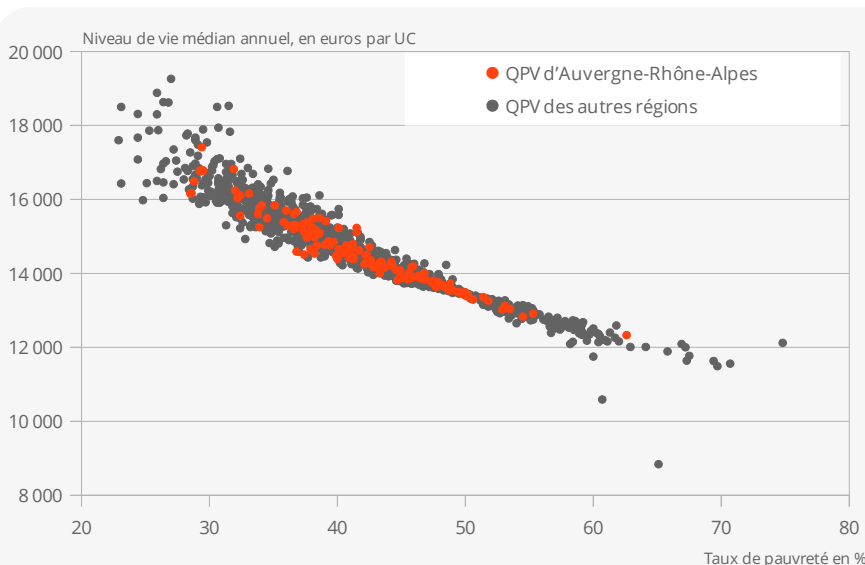
Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

3. Niveau de vie médian



Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

4. Les 140 quartiers de la politique de la ville dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

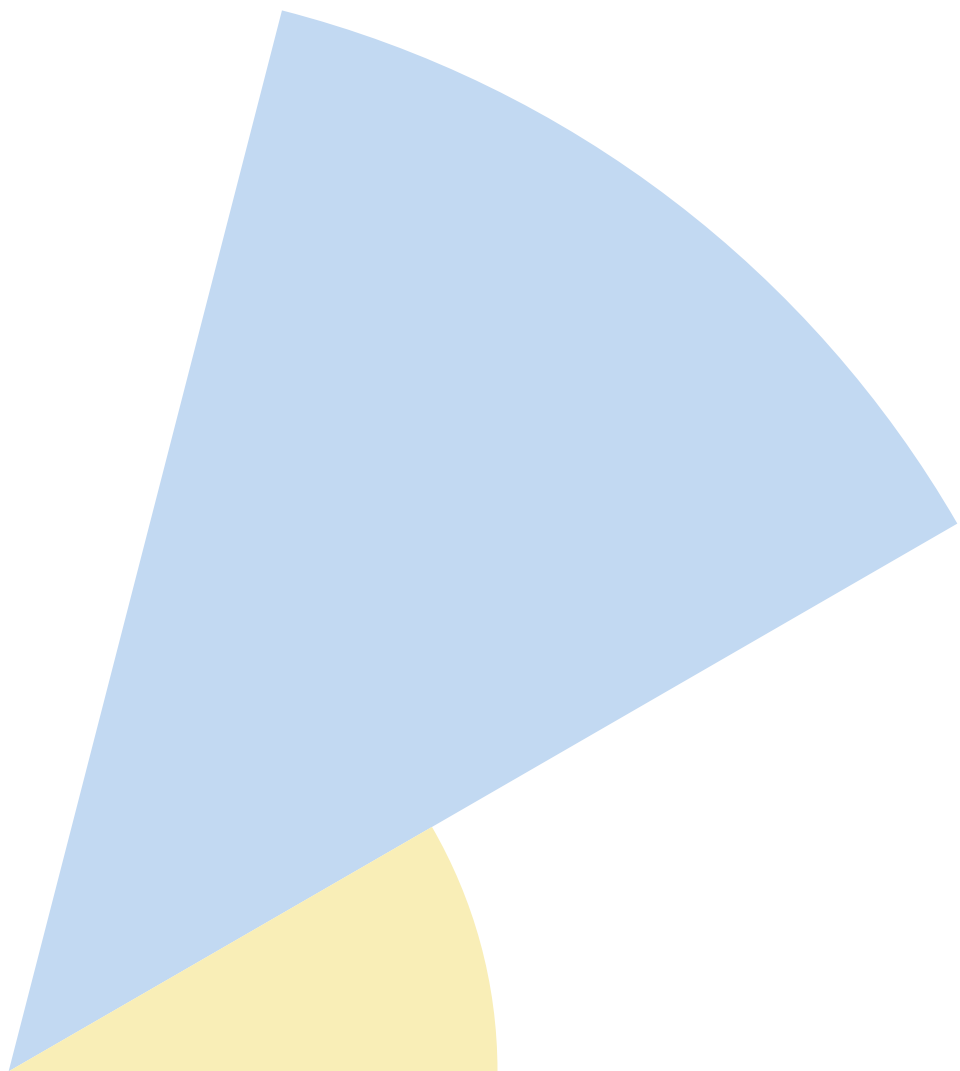


Champ : Ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Valeurs extrêmes dans la région

Taux de pauvreté		en %
le plus faible		
Les Ewües (Cluses)		29
le plus élevé		
Bien-Assis (Domérat, Montluçon)		63
Niveau de vie médian		en euros annuels par UC
le plus faible		
Bien-Assis (Domérat, Montluçon)		12 330
le plus élevé		
Marlioz (Aix-les-Bains)		17 630

Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus



► Sources

L'enquête annuelle **SRCV** (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) est le volet français de l'enquête européenne *Statistics on income and living conditions* (EU-SILC) qui a pour but la production d'indicateurs structurels sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion. Cette enquête sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres de l'Union européenne sur les conditions de vie et les inégalités.

Le dispositif **Filosofi** (fichier localisé sur les revenus sociaux et fiscaux) est issu d'un rapprochement de fichiers administratifs exhaustifs d'origine fiscale (comme la déclaration d'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation) et sociale (comme les fichiers détaillant les versements de prestations sociales effectués par la Caisse nationale des allocations familiales). C'est la source mobilisée pour la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion pour mesurer les niveaux de vie, les inégalités et la pauvreté à un niveau géographique fin, à une maille pouvant aller jusqu'à l'intercommunal. Filosofi ne couvre toutefois pas certains revenus absents des sources fiscales (revenus exonérés d'impôts) ou sociales (aides exceptionnelles) et les évolutions des indicateurs de revenu sont à interpréter avec précaution.

Pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte, l'enquête **Budget de famille** est mobilisée. Cette enquête vise à étudier les dépenses et ressources des ménages résidant en France. Dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer, l'enquête Budget de famille 2017 a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM afin de fournir des résultats significatifs par département.

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

La **base permanente des équipements** répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1^{er} janvier de chaque année. En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

Les données de l'**Arcep** (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) sont utilisées pour évaluer le taux de locaux (logements ou locaux à usage professionnel) raccordables à un réseau de communication à très haut débit en fibre optique (FttH) par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Le **Système national d'enregistrement** (SNE) permet de suivre les demandes et attributions de logements sociaux et de construire des indicateurs de tension sur ce marché.

Les données de la **Carte des loyers** produites par l'Agence nationale pour l'information et le logement (ANIL) sont mobilisées pour construire un indicateur traduisant la part de la population exposée à des niveaux de loyer élevés. Cet indicateur est défini à partir de la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce estimé par l'ANIL est supérieur à un seuil. Ce seuil est défini comme le loyer auxquels sont exposés la moitié des locataires, soit 12,5 €/m² au niveau national. Il est défini de la même manière pour chaque région. L'indicateur ainsi construit peut prendre quatre modalités : « très importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 9^e décile national, « importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 3^e quartile national, « importante par rapport à la région » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil régional est supérieure au 3^e quartile régional, et « faible » dans les autres cas.

Des travaux sont en cours à l'Insee à partir des données de SeLoger pour construire un indice des loyers déclinable localement, qui doit permettre d'éclairer l'hétérogénéité entre territoires. Des premiers résultats seront publiés d'ici la fin de l'année 2023.

► Définitions

La **pauvreté institutionnelle** correspond à une reconnaissance institutionnelle de la pauvreté, à travers les aides et minima sociaux versés aux personnes en situation de précarité. Dans cette étude, la pauvreté institutionnelle est restreinte aux bénéficiaires du revenu de solidarité active, du minimum vieillesse ou de l'allocation adulte handicapé.

L'indicateur de **privation matérielle et sociale** de l'Union européenne est défini depuis 2017 comme la proportion de personnes vivant en ménage ordinaire incapables de couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.

Pauvreté monétaire : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, ce seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian national.

Le **niveau de vie** du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 pour chaque personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part de personnes vivant dans un ménage pauvre parmi l'ensemble de la population.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Dans sa version à trois niveaux, elle définit trois types de communes : les **communes urbaines denses**, les **communes urbaines de densité intermédiaire** et les **communes rurales**. Au sein du rural, le croisement avec la proximité d'un pôle d'emploi permet de distinguer les **communes rurales périurbaines**, situées dans une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, des **communes rurales non périurbaines**, situées hors d'une aire d'attraction des villes ou dans une aire de moins de 50 000 habitants.

► Méthodologie

Typologie de ménages pauvres

Afin de déterminer les profils caractéristiques des ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils de ménages pauvres ont été construits dans le cadre d'un travail partenarial avec la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP). Ils correspondent à différents vécus des situations de pauvreté monétaire selon l'insertion dans l'emploi, l'âge et les conditions d'occupation du logement. Ces six profils représentent par ailleurs des publics cibles distincts des politiques publiques.

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi, permettant de distinguer les retraités, les ménages insérés sur le marché du travail, et ceux non insérés. Pour être qualifié « d'inséré sur le marché du travail », un ménage doit percevoir des salaires, traitements ou revenus non salariés au moins égaux à un demi Smic par adulte (14 623 euros nets annuel pour 35h/semaine en 2020). Ce seuil vise à séparer les ménages dont les adultes travaillent au moins à mi-temps au Smic sur l'année de ceux avec trop peu d'heures de travail pour être considérés comme insérés dans l'emploi.

Parmi ces derniers, les ménages de moins de 30 ans sont isolés car concernés par des thématiques spécifiques de formation et d'entrée sur le marché du travail. Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires, les locataires du privé et les locataires du parc social. Cette approche par le logement permet d'aller au-delà de la seule dimension des revenus et de traduire des écarts de conditions de vie. En effet le statut d'occupation du logement, fortement lié au lieu de résidence, est à l'origine de différences dans les dépenses de logement et de transport, ainsi que de disparités dans l'accessibilité à l'emploi ou aux équipements.

Niveau de fragilité

• Niveau de fragilité pour un indicateur

Un EPCI est dit **très fragile au niveau national** pour un indicateur s'il fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national (valeur de l'indicateur supérieure au 9^e décile, ou inférieure au 1^{er} décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est dit **fragile au niveau national** pour un indicateur si, au niveau national, il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés sans faire partie des 10 % des EPCI les plus touchés (valeur de l'indicateur supérieure au 3^e quartile et inférieure au 9^e décile, ou inférieure au 1^{er} quartile et supérieure au 1^{er} décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional** pour un indicateur s'il ne se positionne pas comme fragile ou très fragile au niveau national, et s'il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés au niveau régional (valeur de l'indicateur supérieure au 3^e quartile régional, ou inférieure au 1^{er} quartile régional pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

• Niveau de fragilité pour un thème

Un EPCI est considéré comme **très fragile au niveau national pour un thème** si le positionnement du territoire est très fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs et au moins fragile au niveau national pour l'autre.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau national** si le positionnement du territoire est très fragile pour deux indicateurs et pas fragile pour l'autre, très fragile pour un indicateur, ou fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional**, s'il n'est pas considéré comme fragile ou très fragile au niveau national, et si le territoire est dit fragile au niveau régional pour au moins deux indicateurs.

► Pour en savoir plus

Decorme H., Lécroart A., « Temps partiel, contrat court : travailler et gagner moins que le Smic », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 166, juin 2023.

Bianco E., Labosse A., Mugnier S., « Métropole de Lyon – Un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 165, juin 2023.

Aude J., Labosse A., « Un habitant sur dix est pauvre dans les territoires ruraux », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 162, juin 2023.

Guillaneuf J., Picard S., Rousset A., « Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population », *Insee Première* n° 1940, mars 2023.

Gleizes F., Pla A., « En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières », *Insee Focus* n° 294, mars 2023.

Le Hir B., Bono P.-H., « Dépenses de logement et de transport : quels arbitrages ? », *Note d'analyse* 117, France Stratégie, février 2023.

Guarnero M., Guillaneuf J., « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », *Insee Analyses* n° 77, octobre 2022.

Labosse A., Thouilleux C., « Vivre juste au dessus du seuil de pauvreté : des situations majoritairement transitoires », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 148, juin 2022.

Aude J., Bianco E., « Près de 3 millions de personnes ressentent des soucis financiers à l'aube de la crise sanitaire », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 147, juin 2022.

Audoux L., Prévot P., « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus* n° 270, juillet 2022.

Les dernières publications de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes sur le thème de la pauvreté

TRAVAILLEURS PAUVRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Temps partiel, contrat court : travailler et gagner moins que le Smic

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 166 - juillet 2023

En Auvergne-Rhône-Alpes, 729 000 travailleurs perçoivent un revenu d'activité inférieur à 200 euros net par mois en moyenne en 2019, soit 22 % des actifs en emploi. Ce chiffre révèle surtout le plus souvent de périodes ou d'heures de travail incomplètes sur l'ensemble de l'année. Les parties sont particulièrement concernées, de même que les personnes âgées et la composition du ménage, et avant prestations sociales et emplois. 450 000 travailleurs vivent dans un ménage dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté (1 100 euros). La présence d'enfants au sein du ménage est le facteur de risque de plus en plus important. 174 000 travailleurs déclarent la pauvreté grâce aux prestations sociales. Au total, 242 500 actifs en emploi, soit 8 % de l'ensemble, vivent dans un ménage pauvre.

Par ailleurs, les travailleurs en contrat court sont surreprésentés parmi les travailleurs à bas revenu. Ces derniers sont deux fois plus présents en CDI ou intérimaire que l'ensemble des travailleurs (22 % contre 11 %). Bien que les contrats, les emplois sont généralement inférieurs au Smic et correspondent à un pourcentage de la durée en fonction de l'âge et de l'origine géographique. Enfin, plus ils sont jeunes, plus ils sont surreprésentés, près d'un travailleur sur deux.

Par ailleurs, les travailleurs en contrat court sont surreprésentés parmi les travailleurs à bas revenu. Ces derniers sont deux fois plus présents en CDI ou intérimaire que l'ensemble des travailleurs (22 % contre 11 %). Bien que les contrats, les emplois sont généralement inférieurs au Smic et correspondent à un pourcentage de la durée en fonction de l'âge et de l'origine géographique. Enfin, plus ils sont jeunes, plus ils sont surreprésentés, près d'un travailleur sur deux.

Par ailleurs, les travailleurs en contrat court sont surreprésentés parmi les travailleurs à bas revenu. Ces derniers sont deux fois plus présents en CDI ou intérimaire que l'ensemble des travailleurs (22 % contre 11 %). Bien que les contrats, les emplois sont généralement inférieurs au Smic et correspondent à un pourcentage de la durée en fonction de l'âge et de l'origine géographique. Enfin, plus ils sont jeunes, plus ils sont surreprésentés, près d'un travailleur sur deux.

Un habitant sur dix est pauvre dans les territoires ruraux - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 166

La pauvreté revêt souvent un caractère urbain. Pourtant, elle concerne également les espaces ruraux, même si en Auvergne-Rhône-Alpes, la proportion de ménages pauvres est plus importante en ville (une personne rurale sur dix est concernée en 2019, contre un urbain sur sept). Au sein des territoires ruraux, ceux qui résident dans des communes hors de l'influence des villes sont davantage confrontés à la pauvreté. Un habitant dans le rural non périurbain sur huit est pauvre, contre un sur treize dans le rural périurbain. Les personnes exposées à la pauvreté ont les mêmes caractéristiques socio-démographiques dans le rural et dans l'urbain : ce sont principalement des membres des familles monoparentales, des hommes et des femmes seuls et les membres des ménages dont le référent a moins de 30 ans. Toutefois, comme la population rurale est plus âgée, le nombre de seniors pauvres est particulièrement élevé.

Avertissement : les millésimes et les types d'espace de cette étude diffèrent avec ceux utilisés dans le présent dossier.

MÉTROPOLITE DE LYON

Un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 165 - juin 2023

En 2019, la Métropole de Lyon compte 214 000 personnes pauvres, soit près d'un habitant sur six. La majorité d'entre elles vit dans la seule ville de Lyon. Les personnes pauvres sont nombreuses dans l'est et le sud de la métropole. Les membres des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont les plus exposés à la précarité. La proportion de personnes pauvres est également plus importante chez les personnes vivant au sein de familles nombreuses et de familles monoparentales. Enfin, un quart des mineurs de la métropole est pauvre.

En 2019, la Métropole de Lyon compte 214 000 personnes pauvres, soit près d'un habitant sur six. La majorité d'entre elles vit dans la seule ville de Lyon. Les personnes pauvres sont nombreuses dans l'est et le sud de la métropole. Les membres des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont les plus exposés à la précarité. La proportion de personnes pauvres est également plus importante chez les personnes vivant au sein de familles nombreuses et de familles monoparentales. Enfin, un quart des mineurs de la métropole est pauvre.

En 2019, la Métropole de Lyon compte 214 000 personnes pauvres, soit près d'un habitant sur six. La majorité d'entre elles vit dans la seule ville de Lyon. Les personnes pauvres sont nombreuses dans l'est et le sud de la métropole. Les membres des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont les plus exposés à la précarité. La proportion de personnes pauvres est également plus importante chez les personnes vivant au sein de familles nombreuses et de familles monoparentales. Enfin, un quart des mineurs de la métropole est pauvre.

Métropole de Lyon - Un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 165

En 2019, la Métropole de Lyon compte 214 000 personnes pauvres, soit près d'un habitant sur six. La majorité d'entre elles vit dans la seule ville de Lyon. Les personnes pauvres sont nombreuses dans l'est et le sud de la métropole. Les membres des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont les plus exposés à la précarité. La proportion de personnes pauvres est également plus importante chez les personnes vivant au sein de familles nombreuses et de familles monoparentales. Enfin, un quart des mineurs de la métropole est pauvre.

Les dernières publications de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes sur le thème de la pauvreté



Temps partiel, contrat court : travailler et gagner moins que le Smic - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 162

En Auvergne-Rhône-Alpes, 729 000 travailleurs perçoivent un revenu d'activité inférieur à 1 200 euros net par mois en moyenne en 2019, soit 22 % des actifs en emploi. Ce faible revenu résulte le plus souvent de périodes ou durées de travail incomplètes sur l'ensemble de l'année. Les jeunes sont particulièrement concernés. En intégrant les autres revenus et la composition du ménage, et avant prestations sociales et impôts, 430 000 travailleurs vivent dans un ménage dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté (1 100 euros). La présence d'enfants au sein du ménage pèse sur le niveau de vie des travailleurs qui le composent, *a fortiori* dans le cas de familles monoparentales. Après redistribution, 174 000 travailleurs évitent la pauvreté grâce aux prestations sociales. Au final, 263 000 actifs en emploi, soit 8 % de l'ensemble, vivent dans un ménage pauvre.

Un habitant sur dix est pauvre dans les territoires ruraux

La pauvreté reste souvent un caractère urbain. Pourtant, elle concerne également les espaces ruraux, même si en Auvergne-Rhône-Alpes, la répartition des ménages pauvres est plus répartie qu'en Île-de-France. L'influence des villes sur le développement de la pauvreté est donc plus limitée dans le rural périurbain. Les personnes exposées à la pauvreté sont les moins qualifiées et les moins diplômées, celles qui ont le plus de enfants à charge, les femmes et les femmes seules et les membres des ménages dont la référence a moins de 20 ans. Toutefois, contrairement à ce que l'on peut penser, le nombre de secteurs pauvres est particulièrement élevé.

Le rural de la pauvreté - La pauvreté est moins rurale, un axe important en Auvergne-Rhône-Alpes

Malgré une forte concentration de la population dans les zones urbaines, la pauvreté est moins rurale qu'on ne le croit. En 2019, 7,1 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit 542 000 personnes, vit dans un ménage dont le revenu net par mois est inférieur au seuil de pauvreté (1 100 euros). Cette population, qui forme le halo de la pauvreté monétaire, rassemble des ménages plus âgés et moins de familles nombreuses et monoparentales que les ménages pauvres. Dans le halo, les retraités se concentrent dans le rural autonome quand les familles avec enfants sont davantage dans l'urbain dense. Être dans le halo de la pauvreté monétaire est une situation transitoire pour une majorité des personnes. À l'exception des personnes âgées dans le halo, le risque de basculement dans la pauvreté est plus fort lors du passage à la retraite.



Auvergne-Rhône-Alpes - Vivre juste au-dessus du seuil de pauvreté monétaire : des situations majoritairement transitoires - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 148

En 2018, 7,1 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit 542 000 personnes, ont un niveau de vie mensuel proche du seuil de pauvreté monétaire (entre 1 087 euros et 1 268 euros). Cette population, qui forme le halo de la pauvreté monétaire, rassemble des ménages plus âgés et moins de familles nombreuses et monoparentales que les ménages pauvres. Dans le halo, les retraités se concentrent dans le rural autonome quand les familles avec enfants sont davantage dans l'urbain dense. Être dans le halo de la pauvreté monétaire est une situation transitoire pour une majorité des personnes, à l'exception des retraités. Les sorties de la pauvreté et du halo vers des niveaux de vie plus élevés concernent plus souvent les familles avec enfants, dont les revenus d'activités ont davantage tendance à augmenter. Enfin, le risque de basculement dans le halo ou dans la pauvreté est plus fort lors du passage à la retraite.

Vivre juste au-dessus du seuil de pauvreté monétaire : des situations majoritairement transitoires

En 2018, 7,1 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit 542 000 personnes, ont un niveau de vie mensuel proche du seuil de pauvreté monétaire (entre 1 087 euros et 1 268 euros). Cette population, qui forme le halo de la pauvreté monétaire, rassemble des ménages plus âgés et moins de familles nombreuses et monoparentales que les ménages pauvres. Dans le halo, les retraités ont une situation transitoire pour une majorité des personnes. À l'exception des personnes âgées dans le halo, le risque de basculement dans la pauvreté est plus fort lors du passage à la retraite.

Le rural de la pauvreté - La pauvreté est moins rurale, un axe important en Auvergne-Rhône-Alpes

Malgré une forte concentration de la population dans les zones urbaines, la pauvreté est moins rurale qu'on ne le croit. En 2019, 7,1 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit 542 000 personnes, vit dans un ménage dont le revenu net par mois est inférieur au seuil de pauvreté (1 100 euros). Cette population, qui forme le halo de la pauvreté monétaire, rassemble des ménages plus âgés et moins de familles nombreuses et monoparentales que les ménages pauvres. Dans le halo, les retraités se concentrent dans le rural autonome quand les familles avec enfants sont davantage dans l'urbain dense. Être dans le halo de la pauvreté monétaire est une situation transitoire pour une majorité des personnes, à l'exception des retraités. Les sorties de la pauvreté et du halo vers des niveaux de vie plus élevés concernent plus souvent les familles avec enfants, dont les revenus d'activités ont davantage tendance à augmenter. Enfin, le risque de basculement dans le halo ou dans la pauvreté est plus fort lors du passage à la retraite.

Panorama de la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes

n° 11

Octobre 2023

La pauvreté recouvre une pluralité de situations qu'il est difficile de caractériser en une seule définition ou par un seul indicateur. Dans sa dimension monétaire, la pauvreté apparaît moins importante en Auvergne-Rhône-Alpes qu'au niveau national mais avec d'importantes disparités territoriales. Un million de personnes vit sous le seuil de pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes, près d'un enfant ou jeune sur cinq, une famille monoparentale sur quatre. Le taux de pauvreté est stable sur les dernières années. La pauvreté se concentre dans les métropoles (quatre habitants sur dix) et dans les espaces très peu denses de l'ouest et du sud de la région. L'Allier, la Loire et la Drôme sont les départements les plus touchés. L'Isère, l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie figurent parmi les départements les plus préservés, même si on peut y constater des taux de pauvreté infradépartementaux élevés dans certains territoires ou des populations, comme les travailleurs pauvres, particulièrement concernés.

Au sein de la région, les jeunes de moins de trente ans sont plus touchés que les autres classes d'âge. Les familles monoparentales et les résidents des communes urbaines sont aussi concernés par des taux de pauvreté élevés. Les revenus des ménages pauvres sont caractérisés par la prépondérance des prestations sociales, lesquelles permettent de réduire nettement l'exposition à la pauvreté. La diversité de situations des ménages pauvres d'Auvergne-Rhône-Alpes est illustré par six profils selon l'insertion dans l'emploi, l'âge et les conditions d'occupation du logement. Ils se répartissent de façon différenciée sur le territoire régional. Au-delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à des facteurs potentiellement aggravants. Ces derniers sont liés à l'insertion professionnelle, au niveau de formation initiale, au logement, aux situations familiales, à la mobilité, à l'accès aux soins et aux services publics. Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de grande précarité.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)



**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

REF. Insee Dossier
Auvergne-Rhône-Alpes
N° 11
Octobre 2023